

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 19 mai 2021 à 16h00 en vidéoconférence  
Openbare zitting van woensdag 19 mei 2021 te 16u00 in videoconferentie**

**Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :**

Bonjour à toutes et tous, je souhaite commencer par vous donner les derniers éléments au sujet de la crise sanitaire. Nous sommes actuellement en dessous de la moyenne régionale et en dessous de la moyenne nationale, c'est loin d'être parfait, mais c'est vraiment beaucoup mieux et donc moi, ça me laisse penser que si on continue comme ça, je dis bien si on continue comme ça, on aura, évidemment, si l'Intérieur le permet, avec les règles fédérales, on aura peut-être aujourd'hui notre dernier conseil en vidéoconférence. Vous savez que ça ne dépend pas de moi, au premier chef. Ce sont d'abord les règles de l'Intérieur, mais ces chiffres-là sont bons et c'est en descente depuis trois semaines. J'espère que ça ne remonte pas, mais si c'est comme ça, c'est l'effet combiné, évidemment, du maintien de certaines mesures de la vaccination. A mon avis, c'est l'effet principal et donc on va continuer ça, puisque la vaccination, elle continue bon train. Pour notre commune, on est à 33.000 doses de vaccins administrés. C'est vraiment beaucoup. Même si on n'est pas les meilleurs de la classe en Belgique, on est loin d'être les plus mal classés, au regard de ce qu'on sait aujourd'hui des difficultés en matière de vaccination.

J'ajoute encore une chose importante, vous aurez sans doute vu qu'on a lancé une expérience test. C'est moi qui suis à l'initiative de cette expérience de vaccination sur le marché. J'ai dû un petit peu me bagarrer pour qu'on puisse l'avoir parce qu'au départ, c'était très compliqué de sortir des doses des centres de vaccination. On a pu le faire et on a commencé à vacciner dans la phase test il y a deux semaines. On a pu avoir un bon aperçu de la situation qui nous permet d'envisager demain, une nouvelle phase test, mais beaucoup plus grosse, avec septante personnes qui seraient vaccinées. Demain, on a une triple opération sur le marché. Septante personnes seraient vaccinées. Nous aurons aussi le stand régional qui permet de s'inscrire au centre de vaccination et nous aurons toujours, et ça, ça fait déjà plusieurs semaines qu'on le fait, les flyers qui sont distribués à tous pour promouvoir d'appeler notre call center et de se faire aider, que ce soit sous forme de transport gratuit ou aide à l'inscription.

On a les trois dispositifs qui prendront place demain et j'espère qu'on aura de nouveau un boost de nos vaccinés. Si tout va bien, l'idée c'est que l'on passe à un déploiement de 150 vaccins sur chaque marché du jeudi à partir de la semaine prochaine. J'espère qu'on va arriver à faire ça.

Voilà ! Ça, c'est ce que je voulais vous dire sur le Covid. Après, on va aller sur notre ordre du jour, plus classique et je vous propose...

**M. Ben Salah :**

Excusez-moi, madame le bourgmestre, justement pour continuer d'une certaine manière sur le topo. J'ai cru comprendre que vous aviez décidé de rallonger la durée de vie du centre de testing. Je trouve que c'est une excellente idée. Si c'est le cas, parce que je n'ai eu aucune information d'une certaine manière officielle, et donc je voulais mettre en avant l'aspect important d'une certaine manière, les testings et le fait qu'il y a énormément de personnes qui vont partir en congé et que malgré la vaccination, il va y avoir l'obligation du testing pour partir à l'étranger. Donc, j'imagine qu'il va y avoir un afflux du nombre de

personnes qui doivent se faire tester et je trouverais tout à fait normal, d'une certaine manière, de pouvoir continuer à tester à Molenbeek. Voilà ce que je voulais dire. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci de votre soutien à Mr Ben Salah. On garde le centre ouvert, on garde les deux centres ouverts, on va en avoir bien besoin. L'histoire n'est pas terminée, malheureusement. On essaye, par contre, et ce sera probablement juste après le début des vacances, de relocaliser ensuite notre centre de dépistage ailleurs. Ce n'est pas évident parce qu'il y a, vous le savez, on a vécu un effet NIMBY lors de la première nécessité de déménagement et on n'est toujours pas avec une localisation certaine pour le deuxième déménagement.

Alors, par contre, il y a une chose que vous avez dite qui ne me semble pas parfaitement correspondre à ce que je sais de la situation. Pour moi, les négociations sont encore en cours au niveau européen pour savoir quelles seront les demandes effectuées à chaque citoyen qui se déplace non seulement en Europe, mais hors Europe. Donc, je pense qu'il est faux de dire aujourd'hui que forcément, chacun devra être testé en PCR. Nous verrons ce qui ressort des négociations européennes. Il est possible que la vaccination suffise, que le pass vaccination suffise ou pas. Je pense qu'il est trop tôt encore pour se prononcer là-dessus. En l'occurrence, je pense qu'il faut inciter tout un chacun à se vacciner, car de toute façon, non seulement sa limite, l'occurrence de nouveaux variants et ça aide de manière générale dans la pandémie, ce qui est vraiment très, très important. Mais accessoirement, effectivement, c'est la meilleure garantie de pouvoir partir en congé parce que personnellement, j'ai très peu de doute qu'il n'y ait une forme de contrôles sur ceux qui sont vaccinés, qui ne le sont pas. Pour la question des voyages, ça sera mis en œuvre. J'en suis tout à fait certaine.

J'ouvre la séance publique.

Alors, en termes d'ordre du jour, tout d'abord, je dois ajouter un point à l'ordre du jour, vous l'avez normalement reçu, c'est la motion de M. Ben Salah sur l'utilisation d'un nouveau dispositif auprès de nos policiers. Ça, c'est un point qui doit être ajouté dans l'ordre du jour que vous aviez reçu lundi, si je ne me trompe pas.

Ensuite on va vers monsieur El Khannouss et sa question d'actualité sur le drapeau palestinien sur la Maison communale.

**Question d'actualité posée par Monsieur El Khannouss, conseiller communal CDH-CD&V, relative au drapeau palestinien sur la Maison communale.**

**Actualiteitsvraag van de heer El Khannouss, gemeenteraadslid CDH-CD&V, over de Palestijnse vlag op het Gemeentehuis.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente. Alors je ne vais évidemment pas ici faire un long discours pour vous rappeler la situation désastreuse dans laquelle se trouve le peuple palestinien. Aujourd'hui, au moment où je vous parle, il y a encore des dizaines et des dizaines de femmes, d'hommes et d'enfants qui meurent sous les bombes de l'Etat Israélien qui occupe illégalement la Palestine depuis 1907.

J'entends par ci par là que certains voudraient qu'on ait une espèce d'équidistance par rapport aux belligérants. Je rappelle qu'il y a un occupant et un occupé. Je rappelle qu'il y a

une force militaire qui est une des plus puissantes de la région, qui s'attaque à une population qui est quasi désarmée. Je rappelle aussi et c'est très important, que Molenbeek, depuis de très longues années, collabore avec des associations palestiniennes et plus récemment en 2018, dont je suis à l'initiative. Nous avons signé une convention de partenariat avec la ville de Jénine, qui implique des relations au niveau économique, au niveau culturel, au niveau de la jeunesse et donc nous sommes véritablement liés par nos liens avec la Palestine. Non seulement au niveau de cette convention, au niveau des différentes activités que j'ai évoqués, mais aussi parce que nous ne pouvons pas rester insensibles à une telle injustice historique, à une telle souffrance et donc, il est, je pense, de notre devoir et vous avez pu l'entendre, vous avez pu entendre au loin la demande de la population molenbeekoise, mais bruxelloise aussi, qui souhaite qu'on marque d'une manière très, très forte notre solidarité avec le peuple palestinien qui souffre en ce moment même.

Donc, la demande qui a été effectuée, c'est de pouvoir arborer ce drapeau palestinien sur la façade de la commune de Molenbeek, montrer clairement que nous nous rangeons du côté de ceux qui subissent l'injustice historique et alors, je voudrais d'emblée, vous dire la bourgmestre, vous-même, avez pris de très nombreuses initiatives d'ailleurs, on va aujourd'hui discuter d'une motion déposée par le groupe PS ainsi qu'une motion que le PTB, moi-même et le groupe ECOLO avons déposée pour justement rappeler ce que nous souhaitons pour que enfin, on puisse retrouver la paix dans cette région.

Vous avez dit dans l'article de presse que vous allez vous concerter avec votre partenaire qui est le MR. On connaît tous la position du MR qui, dans le meilleur des cas, a une équidistance par rapport aux belligérants. Dans le pire des cas, se range du côté d'Israël, ce qui est évidemment problématique en termes d'équité et de justice. Donc, je voudrais que vous preniez, madame la bourgmestre, mesdames, messieurs les conseillers communaux, votre courage à deux mains et qu'on marque fortement notre solidarité avec le peuple palestinien en rappelant que nous souhaitons évidemment que la paix s'établisse une fois pour toutes et nous ferons aussi, à travers cette initiative, le relais d'une demande de ce que j'appelle une force vive, mais qui ne se fait pas suffisamment entendre au sein de la population israélienne, des gens que j'ai rencontrés, de nombreuses organisations qui dénoncent cette injustice historique et qui souhaitent aussi un accord juste et un retour au respect du droit international avec une entité, avec un Etat palestinien qui serait reconnu aux frontières avec Jérusalem-Est comme capitale.

Merci de votre écoute et j'espère que ma demande sera reconduite favorablement et que lundi flottera le drapeau palestinien sur la commune de Molenbeek, comme l'ont fait d'ailleurs d'autres communes du royaume, dont des communes socialistes. Merci pour votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Merci pour votre proposition, monsieur El Khannouss.

Vous avez bien fait de rappeler que Molenbeek a une longue histoire avec la cause palestinienne et je ne vais pas m'exprimer en mon nom propre lorsque je vais dire ça. Je vais m'exprimer stricto sensu en tant que bourgmestre. Molenbeek a pendant plus de dix ans, et c'était à l'initiative de feu mon papa et d'un certain Rony Ceulemans, dont beaucoup ici se souviennent, a accueilli des enfants palestiniens à Cornimont et dans des activités ici à Molenbeek. C'était un geste très, très, très, très, très fort. Ceci, malheureusement, a été interrompu il y a quelques années.

Nous avons aussi par le passé eu d'autres gestes extrêmement concrets et forts. Je dois vous rappeler, par exemple, que nos policiers avaient formé des policiers palestiniens. Je peux vous rappeler aussi qu'on avait été les premiers de Belgique à accueillir l'équipe nationale

de football palestinienne et je ne vais pas vous faire l'affront de vous rappeler certains textes que vous avez voté ici et le plus souvent à l'initiative en réalité de ma formation politique et là, je reprends peut-être quelques instants le paletot de chef de file du Parti socialiste et du SP.A.

Alors, je reviens en tant que bourgmestre. En tant que bourgmestre, je dois vous dire que j'ai eu un certain malaise, pour ne pas dire, un grand déplaisir, à recevoir sur mon bureau, par voie de journaliste, votre proposition le jour même où nous avons dressé le drapeau de la cause de la lutte contre les injustices faites aux LGBTQI. On peut appeler ça autrement la lutte contre les préjugés face à l'homosexualité et toutes les autres formes d'amour différents, si on peut parler comme ça, était le jour que vous avez choisi pour déposer votre proposition et je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer aussi que sur les réseaux, vous aviez remplacé le drapeau effectivement arc en ciel par le drapeau palestinien. Je pense que j'espère que ce n'était pas quelque chose de volontaire de votre part parce que si c'est le cas, c'est extrêmement désagréable. Dans tous les cas, c'est au minimum tout à fait maladroit.

Alors, j'ai un autre souci et un autre malaise. C'est que j'ai rappelé les actes concrets que la commune a posés et le plus souvent effectivement, à l'initiative de feu mon papa dans la question palestinienne et par contre, j'ai noté que en 2014, alors que vous étiez vous même échevin de la Solidarité internationale et que si ma mémoire est bonne, environ 1.500 civils palestiniens se faisaient tuer dans la bande de Gaza, rien de ce que vous proposez aujourd'hui n'avait été proposé. Je suis très, très, très, très, comment dire, mal à l'aise du timing que vous choisissiez le jour même où, effectivement, une motion est à l'ordre du jour. Une motion forte, une motion qui parle de sanctions économiques et une motion qui va qui va très loin sur le respect du droit international et qui est déposée sur la table par la formation politique PS, SP.A. Donc, je suis mal à l'aise.

Alors je ne vais pas préempter le débat. Je pense que c'est le contenu de la motion qui sera déterminant pour le futur. C'est le contenu de la motion qui est attendue par les habitants. C'est le contenu de la motion qui restera, plutôt qu'un drapeau quelques jours ou quelques heures et qui pourrait avoir éventuellement effectivement un effet de choc chez certains, mais qui n'aurait en réalité aucun effet de pression, nulle part quelconque sur qui que ce soit au niveau politique belge et je pense que le contenu de la motion sera déterminant.

Enfin, je voudrais vous dire aussi, toujours en tant que bourgmestre de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, que de manière évidente parce que l'histoire fait cela, parce que l'histoire a toujours été celle-là, je voudrais vous proposer maintenant, j'appelle de mes vœux qu'il y a un cessez le feu dans les jours qui viennent le plus rapidement possible, mais je voudrais vous proposer maintenant, dans ce conseil aujourd'hui, là de pouvoir faire une minute de silence en l'honneur des victimes, des victimes qui sont par essence même des personnes qui n'ont pas voulu tomber sous les bombes, quelles qu'elles soient et je pense que les dirigeants politiques doivent aujourd'hui, s'organiser pour retrouver la voie de la paix qu'ils avaient trouvée avec des dirigeants historiques par le passé et j'espère que des figures émergeront qui pourront les remplacer et recréer à nouveau la paix.

Je voudrais vous proposer une minute de silence en l'honneur des dizaines et bientôt centaines de victimes récentes dans ce conflit.

*Le Conseil observe une minute de silence - De Raad neemt een minuut stilte in acht*

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

### **M. El Khannouss :**

Merci madame la bourgmestre, alors avec vous, j'ai vraiment pris l'habitude, en général après les fleurs, il y a le pot qui suit. Vous êtes assez extraordinaire parce que vous êtes la Bourgmestre, vous me l'avez rappelé à plusieurs reprises, mais systématiquement vous remettez votre habit de chef de file du PS pour asséner certains éléments qui sont souvent contre la vérité. Vous dites que c'est un procès d'intention en disant que vous avez appris ça par la voix de la presse, ce qui est totalement faux. Je vous ai envoyé un email qui, effectivement, a été relayé ensuite par la presse et il n'y a jamais eu dans mon chef, de concurrencer ce drapeau que vous avez fait hisser, qui rappelle justement la lutte contre les discriminations et celles que vous avez évoquées en particulier.

Vous avez évidemment récolté tous les mérites de ce qui a été fait les années précédentes. C'est toujours votre formation politique qui est à la base de tout. Vous avez osé dire que en 2014, je n'avais pas réagi. Je vous signale simplement que c'est à ce moment-là que j'ai lancé l'initiative, justement, de me rapprocher de la population palestinienne et toutes les démarches que j'ai faites ont abouti, chère madame, à la signature de l'accord de partenariat avec la ville de Jénine, que j'ai moi-même porté le dossier et que j'étais sur place avec ma collègue Sarah Turine et Rajae Maouane, que nous avons signé cet accord, nous sommes dans des actes concrets et pas seulement dans ce que vous êtes en train de nous dire, le timing.

Vous savez, ce n'est pas moi qui ai décidé que l'armée israélienne tue des innocents palestiniens. Le drapeau, certes, il ne va pas changer Molenbeek dans un symbole extrêmement fort. J'entends aujourd'hui que vous ne voulez pas que le drapeau flotte sur la commune de Molenbeek. C'est la position du Parti socialiste de Molenbeek. C'est ça que j'ai retenu de votre intervention. Nous avons ici l'ensemble des conseillers qui le souhaitent. Vous décidez autrement. C'est votre responsabilité. La population molenbeekoise entendra votre décision. Vous êtes en train de nous parler d'une motion que vous avez déposée. Je signale qu'il y a deux textes qui sont déposés. Nous essayons d'en faire un seul texte, mais nous souhaitons du concret. Je dis assez de baratin, assez de blabla. Il ne faut pas dire nous allons faire des petites danses du ventre pour organiser des farandoles, pour essayer de trouver des solutions. Il y a des situations très concrètes où il y a un opprimé et un oppresseur et il faut aussi prendre une position forte, madame Moureaux. Il faut que votre formation politique qui est au gouvernement prenne une position forte avec des propositions fortes qui soient déposées et que chaque parti politique qui dirige ce pays, assume ses responsabilités. Il faut arrêter de nous dire on ne peut pas faire, on doit essayer de faire, on va fêter la paix, on va faire de petites danses, on va faire des chaises musicales, que sais-je, moi, je veux des actes concrets. Même si au niveau communal, et je suis d'accord avec vous, ça reste du domaine du symbolique, vous savez très bien que face à une injustice, le symbole est fort et que si un jour on a pu mettre l'apartheid en Afrique du Sud à terre, c'est parce qu'on a commencé par des symboles pour soutenir les victimes et je voudrais que cette dynamique soit la même pour soutenir le peuple palestinien. Merci de votre écoute.

### **Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Khannouss.

**Question d'actualité posée par Monsieur Hamzaoui, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la plainte pénale déposée par l'ancien directeur de Molenbeek Sport, Actualiteitsvraag van de heer Hamzaoui, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de strafrechtelijke klacht die is ingediend door de voormalige directeur van Molenbeek Sport**

---

**Mme la Présidente :**

Nous allons vers la deuxième question d'actualité, c'est celle de monsieur Hamzaoui. Par contre monsieur Hamzaoui, les indications que j'ai du service juridique m'inclinent à penser que l'on doit traiter votre question d'actualité en huis clos pour ne pas créer de souci supplémentaire dans ce qui s'annonce.

Voilà, j'espère que ...

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, il n'y a aucun souci parce que le sujet est apparu dans plusieurs articles de presse et donc la problématique de Molenbeek Sport et de cette plainte qui a été déposée contre la commune et contre votre échevin des Sports est connue par tout le monde. Donc, normalement, les concitoyens ont le droit de comprendre et de savoir ce qui se passe, ce qui se passe dans cette situation catastrophique et de comprendre déjà aussi le contenu. Madame la bourgmestre, je pense que c'est devant tout le monde qu'on doit traiter cette question, et pas en huis clos.

**Mme la Présidente :**

Ecoutez, je vais simplement vous donner un élément très factuel.

**M. Hamzaoui :**

Mais je vais quand même exposer ma question à madame la bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

En fait, vous allez le faire en huis clos. Vous allez le faire en huis clos, tout simplement, parce que si nous sommes effectivement accusés de diffamation, comme c'est mentionné dans l'article, je pense que nous n'allons pas aggraver les choses en ayant en séance publique des points de vue ou des mots là-dessus. Je pense que c'est sérieux et cela sera traité en huis clos, car c'est une question de personnes.

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, vous essayez de cacher des informations. Vous essayez de cacher les informations aux citoyens et c'est malheureux de votre part parce que vous montrez encore une fois votre gestion catastrophique et cette mauvaise gouvernance. Madame la bourgmestre, vous essayez de cacher quelque chose alors que les citoyens étaient en droit de savoir ce qui se passe à Molenbeek Sport et ce qui se passe dans votre gestion, dans cette gestion catastrophique. Madame la bourgmestre, il ne faut pas continuer dans ce sens. Madame la bourgmestre, c'est dommage de savoir que vous ne voulez pas donner l'information aux concitoyens.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamzaoui, vous n'êtes vraiment pas correct.

**M. Hamzaoui :**

Vous n'êtes vous-même pas correcte, madame la Bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamzaoui, c'est une question de personne, oui ou non ?

**M. Hamzaoui :**

Je suis désolé madame la Bourgmestre, ce n'est pas une question de personne parce que tout le monde est au courant de cette situation, madame la Bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

C'est une question de personne !

**M. Hamzaoui :**

Non, ce n'est pas une question de personne, parce que tout le monde est au courant de cette situation, madame la Bourgmestre. L'article de la RTBF explique très bien comment se passe la situation catastrophique, au sein de Molenbeek Sport. C'est dommage de votre part. Vous devez prendre vos responsabilités madame la Bourgmestre ! C'est malheureux de savoir que vous cachez des informations aux concitoyens et aux ...

**Mme la Présidente :**

M. Hamzaoui, je suis vraiment désolée, mais ce que vous faites est tout à fait déplorable. Ça donne une mauvaise image du politique et ça ne nous aide pas à penser qu'on pourra avoir une séance en vidéoconférence qui est sereine.

**M. Hamzaoui :**

Mais c'est vous-même qui donnez une image qui n'est pas correcte. J'ai posé une question et les citoyens doivent savoir ce qui se passe. On doit débattre de cette question au conseil communal. C'est simple.

**Mme la Présidente :**

Ce qui est simple, c'est qu'il s'agit d'une question de personnes et que les questions de personnes vont dans le huis clos. Vous m'avez posé des questions sur Molenbeek Sport et vous en avez posé à l'échevin la dernière fois et vous en poserez encore. Il n'y a aucun problème à répondre à toutes les questions sur Molenbeek Sport, mais les questions de personnes sont traitées en huis clos. Les questions qui ne sont pas des questions de personnes sont toujours répondues. Elles l'ont toujours été. Et donc, vous donnez une information fausse. Nous ne cachons absolument rien. Ce n'est pas la question. Par contre, nous n'allons pas régler les litiges pour lesquels nous sommes traînés en justice, a fortiori pour diffamation, en public. Ça ne va pas. Ce n'est pas une manière correcte de travailler. Les questions de personnes sont traitées en huis clos.

**M. Hamzaoui :**

Malheureusement, c'est vous-même qui avez choisi de suivre cette voie de justice, Mme la Bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Je n'ai été en justice avec personne, j'ai demandé un audit de la structure, soutenu en cela par le Collège et à la demande expresse de l'échevin des Sports.

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, il ne faut pas. Je n'ai pas envie d'utiliser des mots. Franchement ...

*La question d'actualité posée par Monsieur Hamzaoui, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la plainte pénale déposée par l'ancien directeur de Molenbeek Sport, sera traitée à huis clos.*

*De actualiteitsvraag van de heer Hamzaoui, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de strafrechtelijke klacht die is ingediend door de voormalige directeur van Molenbeek Sport, zal met gesloten deuren worden behandeld.*

**1. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue virtuelle, jusqu'au 20 juin 2021 inclus, des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.**

**Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van virtuele zittingen tot en met 20 juni 2021 van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

J'espère vraiment que ce sera la dernière, parce qu'ici, on se rend bien compte que les questions de police de la séance sont très compliquées en vidéoconférence, voilà. Alors je ne sais pas s'il y a des questions ou des remarques ?

Je vous rappelle qu'on votera à la fin des points.

Pas de questions, pas de remarques, alors on va sur un point important, celui de nos modifications budgétaires.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 31 votes positifs, 7 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 31 positieve stemmen, 7 onthoudingen.*

**2. Finances - Budget communal ordinaire et extraordinaire 2021 - Modification budgétaire n°01/2021.**

**Financiën - Gemeentelijke gewone en buitengewone begroting 2021 - Begrotingswijziging nr 01/2021.**

---

**Mme la Présidente :**

Vous avez eu droit à une commission réunie technique au cours de laquelle les services et l'échevin Georges Van Leeckwyck, l'échevin des Finances, vous ont répondu aux



questions techniques. Je vous demande de vous concentrer ce soir, comme la tradition le veut, sur les questions politiques. Qui souhaite s'inscrire dans le débat ?

Monsieur Van Leeckwyck, est-ce que vous aviez prévu une présentation politique avant le débat ?

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Je n'ai pas prévu une présentation politique. Je veux représenter l'explication comme on l'a fait au niveau de la section réunie, comme il n'y avait pas grand monde, mais je pense qu'on peut aller directement aux questions et ce sera plus simple et plus rapide.

**Mme la Présidente :**

Très bien merci.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Monsieur l'échevin des Finances, nous avons effectivement eu cette section réunie où j'ai pu poser un certain nombre de questions. J'ai rappelé la situation catastrophique dans laquelle se trouvait la commune. J'ai rappelé quelques errances qui font qu'aujourd'hui, nous avons perdu des millions d'euros et que pour le compte 2020, les échos que j'ai, c'est que nous avons dépassé de très loin les 10 millions d'euros de déficit.

J'ai rappelé quelques règles en matière de gestion de finances publiques par rapport à l'utilisation de boni, par rapport au fait qu'on va puiser dans le fonds de réserve. Vous avez décidé justement, à travers cette rectification budgétaire, d'utiliser un certain montant pour un certain nombre de projets et je ne vais pas revenir sur l'aspect technique des différentes compétences qui justifient cette modification budgétaire à travers les nombreux projets qui vont être financés par ce biais-là.

Par contre, je vous ai posé la question, monsieur l'Echevin, si la tutelle avait marqué son accord. Vous m'aviez dit dans le blanc des yeux, par visioconférence interposée, que la tutelle a marqué son accord. Il se fait que j'ai, dès le lendemain, pris contact avec mes contacts au niveau de la tutelle et ils m'ont affirmé le contraire. Alors j'en déduis deux choses, soit c'est la tutelle qui me raconte n'importe quoi, soit monsieur l'échevin, vous nous avez menti. Alors je vous repose la question aujourd'hui, officiellement et publiquement, en sachant que cette réunion, ce conseil communal est enregistré, est-ce que oui ou non, la tutelle a marqué son accord pour que vous puissiez utiliser justement le fonds de réserve dans le cas de cette modification budgétaire ? Il y a une seule question, elle est claire, nette et précise. La réponse est oui ou non. Merci.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, voilà, je vous ai répondu ...

**Mme la Présidente :**

On va d'abord écouter les autres questions, s'il vous plaît, ce sera plus facile parce qu'il y a peut-être des questions qui vont se recouper et pour lesquelles vous aurez envie de faire une intervention plus transversale. J'ai monsieur Hamzaoui qui a demandé la parole et puis monsieur Eylenbosch et monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Oui. Tout à fait. Je voulais prendre la parole parce que nous avons eu une section réunie ce lundi, mais à laquelle nous n'avons pas eu toutes les réponses, notamment sur les prêts, les prêts qui ont été contractés dans le budget extraordinaire et donc j'aimerais avoir aussi des explications de notre échevin des Travaux qui n'était pas présent à cette section réunie. Je prendrai la parole après pour la réplique. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui. Alors, il y a de nouveau un petit plaisantin qui s'amuse à lever les mains des gens qui n'ont pas demandé la parole. Nous allons être assez sévères par rapport à ça. La personne qui fait ça devrait s'arrêter tout de suite parce que c'est extrêmement pénible. Nous avons une longue séance devant nous et si on pouvait éviter les gamineries, ça serait beaucoup plus agréable.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la présidente. Effectivement, nous avons donc eu une présentation de la modification budgétaire par l'échevin et par le personnel communal que je remercie d'ailleurs parce que c'était très clair par rapport à ce qui nous ont posé et que ce qu'ils nous ont montré, par contre, c'est exact que nous avons de fortes appréhensions par rapport au résultat de l'année 2020. Alors ici, on présente une première petite modification budgétaire. Ici, comme je l'ai dit en sections réunies, je peux prendre l'image qui est utilisée régulièrement aujourd'hui en parlant de petites vaguelettes au niveau de la modification du budget, j'ai peur du tsunami qui s'annonce et je ne vais pas argumenter plus sur le sujet maintenant.

L'échevin nous a laissé entendre que la présentation des comptes 2020 se ferait au conseil communal du mois de juin. J'attends cette présentation-là pour aller plus avant dans les commentaires que je voudrais faire par rapport aux finances et à la situation de la commune. Merci.

**Mme la Présidente :**

Est-ce qu'il y a encore quelqu'un qui veut s'inscrire ? C'est le moment ou jamais ! OK. Personne d'autre. Alors, monsieur Van Leeckwyck, je vous donne la parole.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

En effet, vous m'avez posé, monsieur El Khannouss, vous m'avez posé cette question et je vous ai dit que la tutelle a pris connaissance. Elle a pris acte. Je n'ai pas dit qu'ils avaient donné leur accord et j'ai ma collaboratrice qui me le confirme.

Alors je ne sais pas si monsieur l'Echevin Van Damme est là. Pour les prêts, il faudra peut-être poser votre question plus précisément pour les financements de l'extraordinaire.

Alors, en effet, monsieur Eylenbosch, comme je l'ai dit à vous-même et à monsieur El Khannouss, chaque chose en son temps. Ici, ce sont les modifications budgétaires. Les modifications budgétaires qu'on vous présente sont en effet assez légères et ne changent pas grand-chose au budget et madame Els Mauclet, la Receveuse, nous a confirmé qu'elle présenterait cela au mois de juin. Donc on se voit régulièrement, je lui demanderai, mais elle

est en bonne marche pour que ça soit fait au mois de juin, ce qui est à la fois la tradition et, je pense, même l'obligation. Elle doit présenter ça avant fin juin.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Van Leeckwyck.

Monsieur Hamzaoui, vous aviez des questions précises pour monsieur Van Damme.

**M. Hamzaoui :**

Effectivement, j'ai posé plusieurs questions par rapport aux emprunts qui ont été contractés dans le budget extraordinaire à la section réunie et je voulais comprendre ces emprunts qui ont été contractés. Mais bon, c'est dommage. On aurait aimé avoir ces réponses lors de notre section réunie.

Ce que je voulais dire aussi, par rapport à ce budget, à cette modification qui a été présentée au budget, ça sent vraiment la faillite de notre de notre commune avant même de prendre connaissance des comptes de 2020.

Vous avez contracté plusieurs emprunts et vous avez puisé également presque 1 million d'euros dans le fonds de réserve. Donc, je me demande où allons-nous avec cette mauvaise gestion des finances de notre commune ? Vous avez également ruiné en tout cas les finances communales, les finances de nos concitoyens en supprimant la prime logement qui aide les Molenbeekois, à affronter en tout cas une partie de leur précompte immobilier. Vous avez malheureusement aussi fait supporter les frais de transport scolaire aux parents. Même l'année 2021 sera d'autant plus ...

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Comme vous avez fait avec la Bourgmestre avant, vous dépassez tout à fait, ici on est dans les modifications budgétaires ...

**M. Hamzaoui :**

Ecoutez monsieur l'Echevin, laissez-moi terminer. Je ne vous ai pas coupé, donc ne me coupez pas s'il vous plaît, laissez-moi terminer ma parole et vous prenez la parole par après

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Vous êtes un peu de mauvaise foi.

**M. Hamzaoui :**

Je ne suis pas de mauvaise foi parce que quand je constate que vous avez puisé presque 1 million d'euros, je vous ai posé la question par rapport au fonds de réserve. Vous avez presque puisé un million d'euros dans le fonds de réserve. Mais où allons-nous avec ça ? Vous avez emprunté plusieurs millions, vous avez contracté plusieurs emprunts.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamzaoui, je vous ai repassé la parole pour que vous puissiez poser vos questions.

**M. Hamzaoui :**

Je suis désolé, mais monsieur l'Echevin n'est pas là pour répondre à ma question, il n'était pas présent lors de la section réunie et n'est pas non plus avec nous dans ce Conseil Communal. Je suis désolé.

**M. l'échevin Van Damme :**

Ah bon !

**Mme la Présidente :**

Comment, mais comment est-ce possible ? Ou est-ce qu'il a été éduqué, quoi ?

**M. l'échevin Van Damme :**

Moi, je suis bien ici, hein monsieur Hamzaoui.

**Mme la Présidente :**

Mais où est ce que vous avez été éduqué, monsieur Hamzaoui ?

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, j'ai été éduqué par une mère et par un père. Je suis désolé. Vous êtes vraiment...

**Mme la Présidente :**

Mais qu'est-ce que c'est que ça enfin ?

**M. l'échevin Van Damme :**

Peut-être une petite réaction par rapport à la question de fond.

Monsieur Hamzaoui, moi, je suis bien là. Je ne sais pas d'où vous sortez le fait que je ne serai pas là, donc par rapport à la question du financement, je crois que mon collègue vous a clairement dit qu'il n'y a pas de dépense supplémentaire et que toutes les dépenses supplémentaires sont couvertes en matière d'investissement par des moins et donc, cela veut dire que c'est vrai que certains projets ne vont pas se réaliser et d'autres vont se faire à la place et donc la charge d'emprunt n'augmente aucunement avec cette modification budgétaire.

A titre personnel, j'aimerais quand même ajouter que je ne sais pas si vous suivez les médias, mais en fait, toutes les instances, qu'elles soient nationales, qu'elles soient européennes, qu'elles soient même internationales, nous disent qu'il faut à ce moment-ci que les pouvoirs publics investissent pour nous sortir de la crise suite aux Covid et donc le but de Molenbeek, mais aussi de tous les autres pouvoirs publics, c'est de nous sortir de cette crise en investissant, pas en alourdissant le coût récurrent, mais en investissant. C'est exactement ce qu'on est en train de faire et donc dire que ceci serait irresponsable, ce serait revenir à la politique néolibérale du passé et donc, je ne comprends pas très bien de la part d'un écolo de dire qu'investir pour nous sortir de la crise serait une mauvaise chose, tandis que tout le monde et toute la planète est en train de le faire.

**M. Hamzaoui :**

Mr l'échevin, ...

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamzaoui, c'est moi qui donne la parole !

Vous avez dit que vous aviez des questions précises, qu'elles ont déjà été posées et bien vous nous les envoyez pour que Mr Jef Van Damme puisse y répondre. Je pense que c'est la bonne manière de travailler à ce stade. Maintenant, la parole est à monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Madame la bourgmestre, avant de répliquer, je souhaiterais vous dire que votre attitude est inadmissible. Vous n'avez pas à dire à un conseiller communal qu'il est mal éduqué. C'est tout à fait scandaleux ! Ça, vous le dites à vos enfants, vous le dites aux membres de votre formation politique, mais vous ne le dites pas à des conseillers communaux. Je tiens à le préciser. Je voudrais que vous fassiez des excuses à monsieur Hamzaoui. C'est tout simplement honteux de traiter un conseiller communal de la sorte ! C'est un véritable scandale ! Là vous montrez que vous êtes vous-même mal éduquée en parlant comme ça à un conseiller communal.

**Mme la Présidente :**

Vous savez très bien que si nous étions en séance publique normale, j'aurais dû interrompre la séance et j'aurais même pu mettre Mr. Hamzaoui dehors au regard du règlement. Sa manière de parler était totalement irrespectueuse et c'est ça qui ne va pas. Et si nous n'étions pas en vidéoconférence, c'est ce qui se serait passé !

**M. El Khannouss :**

Vous savez très bien que je n'ai pas la langue de bois. C'est inadmissible. On ne parle pas comme ça à un conseiller communal. Je veux que vous respectiez les conseils communaux et que vous respectiez tout le monde, d'une manière générale, donc avec tous les conseillers communaux qui sont là pour contrôler votre travail. C'est ce que fait Mr. Hamzaoui. Je suis scandalisé par vos propos.

Je voudrais répondre à votre échevin des Finances pour lui dire que je savais que la Covid 19 était contagieuse, mais je ne savais pas que le mensonge au sein de ce collège était contagieux parce que monsieur Van Leeckwyck, vous avez dit clairement lors de la section réunie, que la tutelle vous a donné votre accord. D'ailleurs, il y a des gens parmi nous aujourd'hui qui étaient présents à cette section réunie et qui peuvent confirmer. Arrêtez de nous prendre pour des idiots. Si nous étions aux Etats-Unis, vous auriez dû démissionner immédiatement. On ne ment pas à des conseillers communaux ! Je vous invite à être totalement transparent et honnête avec les conseillers communaux. Vous n'avez pas eu l'autorisation ben vous le dites, vous assumez vos responsabilités, vous n'avez pas à nous mentir. C'est magnifique. On a une Bourgmestre qui insulte les conseillers communaux et vous, vous nous mentez !

**Mme la Présidente :**

Je sens qu'on va passer une bonne soirée. C'est bien parti.

Dites, si vous pouviez arrêter avec les anathèmes et les prises de position qui font de vous le champion de la loi du plus fort, ça serait chouette.

En fait, ici, vous n'êtes pas du tout sur la technique budgétaire. Vous n'êtes pas du tout sur les questions qu'on peut se poser dans une séance budgétaire. Vous êtes sur de l'insulte et des postures qui ne permettent pas le travail ensemble.

Je vois que Mme Piquard a demandé la parole. Je pense qu'ensuite, on va peut-être clôturer sur le point des modifications budgétaires parce que là, on est en train de s'enliser dans des choses qui n'ont rien à voir avec le règlement, ni avec la raison.

Je donne la parole à madame Piquard.

**M. Hamzaoui :**

Madame Piquard n'a pas pris la parole. Je suis désolé. Elle n'a pas pris la parole pendant les questions, donc elle ne pourra pas prendre non plus la parole ici dans les répliques. Je suis désolé, mais c'est le règlement.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

J'aimerais, en tant que doyenne de ce conseil communal, vous rappeler un petit peu tous à l'ordre. Ici, ce ne sont que des attaques contre les personnes, mais au final, je me demande qui va gagner, je veux dire, quel habitant va comprendre quelque chose au budget de notre commune pour ce qui à ce point. Ça a mal démarré ce soir. S'il vous plait, calmez-vous. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je propose de passer au point suivant.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Je peux juste ajouter que je suis, enfin j'ai la conscience bien tranquille et on peut venir me voir pour les comptes, il n'y a pas de problèmes. N'importe qui de la population peut me contacter. Il n'y a vraiment pas de souci. Merci.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 29 votes positifs, 9 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 29 positieve stemmen, 9 onthoudingen.*

**3. Prévention - Convention entre Commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE) relative à la Prévention - Année 2020.  
Preventie - Overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de vzw "Molenbeek Vivre Ensemble" (MOVE) inzake Preventie - Jaar 2020.**

---

**Mme la Présidente :**

C'est un grand traditionnel.

Je donne la parole à Madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Oui, une toute petite question, en fait, c'était une convention pour 2020 et donc j'aurais bien voulu savoir comment on répartit les montants puisqu'on est en 2021. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, vous avez demandé la parole ?

**M. El Khannouss :**

Je n'ai pas demandé la parole. Il y a quelqu'un qui s'amuse à lever les mains.

**Mme la Présidente :**

Oui, c'est embêtant. Que chacun baisse la main quand il n'est pas appelé à prendre la parole.

Madame Evraud, oui, c'est de tradition. C'est un peu pénible. J'en ai parlé avec notre nouveau fonctionnaire de prévention pour essayer de se remettre dans un cycle qui soit plus logique au niveau du timing. Mais des dernières années, ça a toujours été comme ça. Donc voilà, on verra par la suite s'il y a moyen de faire mieux ou pas.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**4. Développement durable - Création d'une zone chiens en liberté au Scheutbos.  
Duurzame ontwikkeling - De aanleg van een hondenvrije zone in het Scheutbos.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'une création d'une zone de chien en liberté. C'était une demande forte des habitants du quartier et la parole est à monsieur Achaoui pour présenter le projet.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci madame la présidente.

C'est un point très, très, très simple. Effectivement, s'agissant évidemment d'une interpellation et d'une demande assez pressante des promeneurs et des propriétaires de chiens dans un parc qui est immense, que nous connaissons tous, le Scheutbos et donc pour protéger évidemment les enfants qui sont nombreux et également les promeneurs, il était nécessaire de pouvoir sécuriser et nous avons fait une première étude et il s'est avéré qu'il y avait une possibilité de le faire. Ceci étant, le terrain choisi appartenant au CPAS de Bruxelles, nous avons fait une demande au CPAS de Bruxelles qui a favorablement accepté sans condition à titre gratuit, précaire évidemment, une zone importante et donc le premier avis, ce sont nos enfants et les parents qui profitent pleinement de ce beau parc, mais également les promeneurs et les propriétaires de chiens qui sont ravis et donc, c'est un win win pour notre commune.

Je rappelle, c'est à titre gratuit, c'est pour une année. L'idée, c'est de reconduire et de pouvoir acheter la parcelle le cas échéant. Mais actuellement, ça a été accordé, c'est avalisé et donc nous pourrons très prochainement aménager un espace, un espace qui est assez conséquent puisqu'on parle même de plusieurs ares.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la Présidente.

Nous nous réjouissons effectivement de voir qu'un espace de liberté pour les chiens soit aménagé au niveau du Scheutbos. Si j'ai bien compris, il va s'aménager à l'entrée de la réserve du Scheutbos et non pas dans le parc du Scheutbos. Néanmoins, effectivement, il faudra peut-être un peu être plus vigilant au niveau régional parce que nombreux sont les chiens qui courent en toute liberté dans le parc du Scheutbos, où circulent beaucoup d'enfants, petits et grands et d'adultes et que ce n'est pas la première fois qu'il y a des accidents avec ce genre de chiens qui, effectivement, sont totalement en liberté par des gens qui sont inconscients et qui n'ont pas de maîtrise sur leurs chiens.

Je suis moi-même propriétaire de deux chiens. Je les promène régulièrement, que ce soit au parc, que ce soit à la réserve et je les promène quasi toujours en laisse, parce que je préfère être certain de les garder près de moi, qu'il n'y ait pas d'incidents, parce qu'ils ont envie d'aller voir un autre chien. Mais nombreux sont les gens qui ne respectent pas ces règles, et encore moins dans la réserve, mais qui n'ont pas de maîtrise. A côté de cela, effectivement, ça permettra peut-être à ces gens d'aller dans cet espace clôturé qui sera réservé à ces chiens pour pouvoir avoir des jeux, des animations avec eux sur ce terrain fermé, mais qui nécessitera aussi de l'autre côté, un entretien de la commune et qui va avoir un impact sur les travaux au niveau communal. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ikazban ?

Il y a manifestement quelqu'un qui s'amuse avec les petites mains.

Monsieur Sumlu ?



**M. Sumlu :**

Oui, merci. Je confirme bien que j'ai levé ma main.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Je remercie en tout cas pour cette initiative. Dans d'autres communes ça avait été déjà mis en place. Je crois si je me souviens bien à Bruxelles-Ville, évidemment. Ça va aussi augmenter la fréquentation de ces espaces-là. Ça veut dire que ça va attirer aussi d'autres personnes qui possèdent aussi des chiens et qui vont les ramener dans le parc du Scheutbos. Permettre un espace dédié aux chiens permet aussi de diminuer les tensions entre les occupants du parc parce que ce sont des espaces bien définis. Donc, on sait que en arrivant dans un espace bien défini, on peut lâcher ses chiens, donc forcément, ce ne sera pas fait ailleurs. C'est vraiment une bonne initiative.

Par contre, il faudra entre temps améliorer aussi la signalétique dans les entrées des parcs sur l'obligation de garder les chiens en laisse. La plupart du temps, ils existent, mais avec le temps, je crois que ça s'est effacé ou ce n'est plus très lisible. Donc, il faudrait que ça va avec cette initiative.

Le fait d'avoir cet espace augmente aussi, comme je l'ai dit, l'occupation et la fréquentation de cet espace par le propriétaire de chiens. Vu que cette fréquentation va augmenter, il faudra une attention particulière sur la propreté des parcs. La plupart du temps, les sacs noirs qui sont déposés, ces sacs-là sont quasi inexistant dans nos parcs molenbeekoïses. Donc je pense qu'il faudra voir de quelle manière il faudra remplir ces sacs pour mettre à la disposition des propriétaires. Il faudra aussi beaucoup de pédagogie, de prévention pour les personnes qui n'ont pas de chien. Pour rappel, il n'y a pas de chiens méchants, mais des propriétaires irresponsables. Je crois que c'est intéressant de commencer avec cette idée.

Je voulais juste savoir s'il y aura d'autres projets de ce type dans d'autres parcs molenbeekoïses. Effectivement, ici vous parlez Scheutbos mais du côté, par exemple, de Tour et Taxis ou dans le centre de Molenbeek. Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Il y a déjà un espace de ce type-là dans le parc Hauwaert, qui est d'ailleurs pas mal fréquenté. Ça permet effectivement de laisser courir son chien en liberté. Malheureusement, dans cet enclos-là, il y a des jeux pour chiens qui ont été installés, mais qui sont aujourd'hui dans un état lamentable et qu'on ferait peut-être bien d'enlever et peut être d'éviter de le faire dans d'autres parcs parce que ce sont des engins qui sont généralement utilisés pour le dressage avec des personnes qui sont spécialisées là-dedans et pas simplement les propriétaires des chiens qui n'ont pas de formation par rapport à ça.

Je voudrais attirer aussi l'attention de l'échevin et du président du Logement molenbeekoïse parce que dans le projet de logement social qui est prévu sur le Mettwie, entre

le Mettwie et l'avenue du Condor, vous avez un parc qui sera installé également entre les deux bâtiments et il était prévu et ce qui avait été discuté à l'époque au moment du plan, c'était qu'il y aurait là également un espace pour permettre aux chiens de courir dans un enclos fermé. Donc voilà comme ça à ce moment-là peut-être que vous pourriez vous rapprocher pour voir comment tout cela peut être agencé pour multiplier ce type d'espaces et je rejoins totalement monsieur Sumlu avec l'intérêt d'en avoir dans d'autres parties de la commune, de telle façon que ça se généralise et qu'il n'y ait pas des chiens qui courent en liberté et surtout, ce que beaucoup de jeunes font aujourd'hui, c'est d'avoir des chiens qui sont catalogués comme dangereux et que si on n'a pas la maîtrise de son chien, comme le dit monsieur Sumlu ce n'est pas le chien qui est responsable, mais c'est le maître. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Tout d'abord, je trouve que c'est extrêmement important et je partage l'opinion de Michel sur le sujet et je voulais savoir si vous aviez prévu par la même occasion de multiplier ce type d'initiative, également au centre historique, car je sais qu'il y a énormément de personnes avec leur chien qui souhaitent d'une certaine manière, tout simplement pouvoir leur permettre de déféquer correctement dans les bonnes conditions d'une certaine manière, sans forcément utiliser leur sac qui est une obligation, je le rappelle car sinon, le règlement général de police permet de pouvoir sanctionner le citoyen qui laisse son chien déféquer sur la voie publique. Ça, il faut le rappeler. Pour le centre historique, je serais également très intéressé de pouvoir voire ce type d'initiative. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr Ben Salah. Je ne sais pas si monsieur Achaoui veut ajouter quelque chose ?

Je donne la parole à monsieur Achaoui :

**M. l'échevin Achaoui :**

Oui, quelques précisions et je remercie les collègues pour avoir énuméré un certain nombre d'idées et de préoccupations légitimes. Je rappelle également que le parc Albert, dès le départ de la législature, nous avons inauguré également un espace assez conséquent pour les chiens en liberté, parce que c'est un espace qui est ouvert qui est à la gestion de l'IBGE, mais en concertation et en étroite collaboration. Elle existe et ça a amélioré le processus et renforcé la sécurité. Ici concernant le Scheutbos, il s'agit d'une superficie de 6 ares. Six ares c'est conséquent, bien évidemment qui sera situé à l'entrée, rue de la Vieillesse Heureuse. C'est un choix assez judicieux, justement pour permettre évidemment l'étendue de l'espace à des enfants et autres.

Alors, la responsabilité, c'est toujours la même question. Évidemment, la responsabilité incombe aux propriétaires de chiens. Il est vrai que la signalisation du Scheutbos ne suffisait pas et donc il faut de nouveau la renforcer et c'est pour cela que l'idée de délimiter l'espace va accentuer et donc va renforcer parfois, même avec une utilisation optimale, ça ne suffit pas. Il faut responsabiliser et donner des possibilités, des solutions existantes. Parmi les solutions qui ont été envisagées, il y a cette possibilité de disposer d'un espace exclusivement réservé aux chiens.

Par rapport à l'idée de réitérer cette possibilité-là, évidemment, tout dépend un peu de l'étendue de l'espace et des parcs parce qu'il ne suffit pas simplement de délimiter un mètre

quarante ou un mètre carré pour un chien, ce n'est pas possible. Donc, le Scheutbos s'y prête évidemment et le parc Albert s'y prêtait, le parc Hauwaert également et donc on tient compte évidemment de la superficie de l'importance du parc pour justifier évidemment une parcelle ou une superficie qui se justifie.

Alors, la question des canisites et de la propreté, d'ores et déjà, parce qu'il y aura une interpellation, nous sommes avec les espaces verts qui sont responsables justement du nettoyage des canisites, etc., il y aura une action qui sera menée à l'ensemble des parcs existants, historiques et autres et effectivement, la propreté est une des priorités par rapport à cette thématique-là. Moi, je serais très ravi, évidemment, de partager avec vous le bilan de tout cela dans quelques mois. Et l'idée, si on a la possibilité de le refaire dans d'autres grands parcs, par exemple le parc Karreveld qui est un parc qui est protégé monuments et des arts, et qu'on n'a pas la possibilité de faire n'importe quoi, n'importe où et donc en concertation. On est en train de réfléchir pour donner à chaque espace une possibilité aux promeneurs et aux propriétaires de chiens de pouvoir bénéficier d'un espace libre en toute sécurité pour protéger les promeneurs et les enfants. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Achaoui, est-ce que quelqu'un d'autre va ajouter quelque chose ?

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci beaucoup monsieur Achaoui. Effectivement, merci déjà pour la signalétique, ce sera vraiment bien. Secundo l'évaluation de cet espace dédié, ce sera bienvenue. Je pense que c'est important. Et troisième chose juste, vous avez maintenant l'habitude, chaque fois que j'interviens, je donne une petite idée, c'est par exemple, il y a une initiative canadienne pour ces espaces partagés, pour le promeneur de chien, pour qu'il n'y a pas quand même de soucis entre ces chiens qui sont en liberté dans ces espaces-là, par exemple pour des chiens mâles dominants à l'intérieur, ça indiquait que vous pouvez mettre un foulard bleu ou un foulard rouge comme ça quand vous vous aérez avec votre chien, si vous avez aussi un chien qui est mâle dominant, vous savez que vous devez éviter ces chiens-là dans cet espace-là qui sont réservés et qui sont en liberté. Donc, il y a quand même des initiatives ailleurs qu'on peut aussi voir ce qui se passe et peut être avoir l'idée pour qu'il n'y a pas d'autres tensions entre ce promeneur de chien.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Sumlu. Ça donne des idées ces foulards.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Très brièvement, je voulais remercier l'Echevin et je voulais vraiment saluer l'initiative. Je pense que ces types d'initiatives sont vraiment les bienvenues, surtout quand on a effectivement des espaces restreints dans la commune. Donc là, sur le coup, quand il y a moyen de trouver un petit peu d'espace et qu'on réussit à la caser pour pouvoir permettre ce type d'initiative, je dis bravo ! Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Eh bien merci monsieur Achaoui pour cette belle initiative.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 38 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**5. Affaires juridiques - Dossier ASBL Molenbeek Sport - Convention de résiliation de commun accord de la convention de concession du 14 janvier 2008 - Ratification.**

**Juridische zaken: Dossier VZW Molenbeek Sport - Overeenkomst van beëindiging in onderling akkoord van de concessieovereenkomst van 14 januari 2008 - bekrachtiging.**

---

**Mme la Présidente :**

Nous avons, lors du collège du 26 avril 2021, acté notre volonté de résilier, de commun accord avec l'asbl Molenbeek Sport, la convention qui nous lie pour la concession de nos infrastructures sportives.

**M. Eylenbosch :**

Madame la Présidente, excusez-moi de vous déranger. Vous avez reporté la question de monsieur Hamzaoui au huis clos. J'ai peur que si vous rentrez dans le débat maintenant avec ceci en séance publique, ça va rentrer par la fenêtre. Compte tenu de ce qui se trouve sur ce sujet, est-ce que vous ne croyez pas qu'on ferait mieux de postposer cette décision ?

**Mme la Présidente :**

Je ne pense pas. C'est bien là toute l'importance de traiter les choses de manière rationnelle. Ici, il s'agit d'un dossier. Il s'agit de la mise à la fin de notre convention de concession. Il s'agit du planning de cette mise en fin de convention de concession. Ce sont des choses importantes. Ce sont des choses qui doivent prendre place aujourd'hui. Il n'y est absolument pas question de personne. Donc, bien sûr, nous pouvons débattre. Ensuite, je compte sur l'intelligence et la compréhension des règles les plus élémentaires d'une assemblée comme la nôtre que chacun de vous pourra avoir pour effectivement s'inscrire de manière constructive et sans nous donner des problèmes supplémentaires dans la suite dans ce débat et donc, je vais continuer la présentation du point. Donc cette résiliation appelée des vœux du Collège, de commun accord avec l'asbl, elle fait suite au rapport d'audit de KPMG qui a largement été commenté et pour lequel nous avons eu un grand débat lors de notre dernière séance de conseil communal. Ce rapatriement, cependant, parce qu'il y a un grand nombre de structures, il y a aussi beaucoup de personnel et ça, c'est très, très important, nous rapatrions non seulement les infrastructures, mais aussi le personnel, ne peut pas se faire en un jour et donc, avec l'asbl Molenbeek Sport, nous avons établi un planning précis de récupération et c'est ce qui est dans cette convention.

Cette convention stipule que nous nous séparons d'un commun accord et stipule comment nous allons le faire. Comment nous allons le faire ? Et bien pour le 6 mai, nous avons déjà, au niveau du collège, récupéré le stade du Sippelberg et tout ce qui s'y trouve aussi la salle omnisports du Sippelberg, le Verbiest ainsi que les infrastructures qui hébergent aujourd'hui notre club de pétanque et notre club de tennis, des infrastructures de la rue Charles Malis, 1 et Charles Malis 59, pour le 7 juin un très, très, très gros paquet sur lequel les équipes sont en train de plancher, non seulement l'équipe budgétaire de la commune, mais aussi l'équipe RH, évidemment au premier titre, puisque c'est le chapitre du personnel.

Pour moi, c'est le chapitre de la récupération de Molenbeek Sport qui est le plus important et le plus délicat. Il ne s'agit pas de faire des erreurs de ce côté-là. Ça, ça aurait lieu pour le 7 juin, ainsi que le rapatriement de deux salles plus petites, la salle Beudin et la salle Mohamed Ali. Alors pour le 5 juillet, il nous resterait un autre morceau quand même assez important, bien que probablement moins difficile que le point du personnel puisqu'il s'agit de la piscine. La piscine abrite aussi son lot de personnel et son lot de contraintes techniques avec les entreprises, les factures, les clubs. C'est un gros morceau aussi. Et puis le 5 juillet aussi, le Complexe sportif du Daring hockey club, le complexe de l'avenue du Château.

Alors, j'en profite pour répéter que ce qui préside à cette résiliation de convention, c'est la qualification sous forme de cessation d'activité économique et la cessation d'activités économiques, c'est la manière dont les juristes nous ont indiqué qu'on devait qualifier l'opération qu'on fait aujourd'hui, l'opération de rapatriement de Molenbeek Sports vers la commune. L'opération de cession d'une activité économique implique que non seulement on rapatrie des infrastructures en briques, mais aussi ce qu'elles contiennent et donc en particulier le personnel pour lequel une législation encadre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Alors, a priori, ce qui va se faire, c'est rapatrier tout le personnel actuel. Pourquoi, parce que, tout simplement, l'audit n'a pas permis, c'était un audit qui n'allait pas dans ce degré de profondeur des choses, il n'a pas permis de distinguer si l'allocation des ressources au sein de l'association était judicieuse ou pas aujourd'hui et donc, nous n'allons pas aujourd'hui prendre des décisions là-dessus. Ce sera quelque chose qui pourra peut-être prendre place plus tard quand l'administration communale aura pu prendre vraiment les commandes de Molenbeek Sport et comprendre qui fait quoi, où et éventuellement avoir des gestes particuliers vis à vis de membres du personnel. Je donne un exemple. On pourrait imaginer d'affecter davantage, par exemple, de comptable dans la cellule comptable, comme on pourrait imaginer l'inverse, rapatrier un comptable dans notre service comptable et donner des supports transversaux à l'administration. Ce sont des choses qui vont être décidées par après, lorsque l'administration aura pris plein pied dans les infrastructures sportives aujourd'hui gérées par Molenbeek Sports.

J'espère que comme ça, les choses sont relativement claires pour vous et que vous pouvez nous donner votre assentiment par rapport à cette manière de procéder et par rapport à ce planning.

Alors, dans les inscrits, j'ai monsieur De Block, puis Mr. El Khannouss, Mr. Mahdaoui, Mr. Ben Salah, Mr. Hamzaoui, Mr. Eylenbosch, Mr. Akki. Ben j'espère qu'il pourrait y avoir aussi peut être une dame qui s'occupe de sport avec moi.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, la première chose que je voudrais dire, c'est la façon comment tout ce changement se fait et la façon dont comment le conseil d'administration de Molenbeek Sport a été mis devant des faits accomplis. D'abord, il y a l'audit où on était toujours à la fin de la chaîne des informations alors qu'en fait, on est les premiers concernés. On est les administrateurs de cette Asbl et je pense que les administrateurs se sont donnés, tous ont fait plein d'efforts pour signaler les problèmes, je pense mille fois et finalement, on entend via presse interposée la fin de la l'Asbl. Personne n'a pris la peine de signaler ça avant que la presse en ait pris connaissance. J'ai l'impression vraiment qu'on se fout de la gueule, de des administrateurs qui passent du temps de gérer, au mieux, de signaler les problèmes. Il y avait évidemment des problèmes et donc la situation maintenant est que quelque part, le changement ou la reprise de la gestion des infrastructures sportives est un aveu de l'échec de la majorité. Je ne peux que lire ça de cette façon-là. Tous les problèmes que nous avons signalés au niveau de la

gestion en fait quelque part, cette majorité accepte sans vouloir l'accepter explicitement qu'il y a un problème de gestion qui a eu un problème réel de gestion et que les gérants de l'Asbl, donc les responsables des finances de l'Asbl, étaient incapables de rectifier ce tir.

Finalement, avec le PTB, l'idée que des choses qui sont réellement publiques et communales reviennent au giron communal ben on n'est pas opposé à cela. Pourquoi, parce que clairement, la situation de cette ASBL qui joue une Asbl mais qui n'en est pas une parce que toutes les discussions se font en dehors de l'Asbl., au sein du collège ou en dehors de l'Asbl., en tout cas. On l'a critiqué de multiples fois, au moins les choses seraient claires et que l'infrastructure qui est gérée par la commune on pourrait interpeller la majorité réellement sur ces actes au lieu de courir derrière des décisions. En fait, constater des décisions qui nous ont fait perdre notre temps. Franchement, perdre notre temps je trouve que c'est un manque de respect total envers tous ces gens qui finalement, passent des heures dans des réunions de conseils d'administration.

J'espère qu'il y aura un réel débat, cette fois-ci sur la gestion future par la commune sur cette infrastructure parce qu'évidemment, comme nous avons revendiqué une transparence et des règlements de désignation des heures et des terrains, en fait, un règlement qui n'existait pas après autant d'années de gestion, qui n'existe pas bien évidemment, ce genre de choses devront être réglées. Je pense, une des premières choses et finalement, il y a tout le débat sur la Régie et quel forme de la Régie, parce que si c'est pour retirer la forme d'une Asbl pour créer une régie complètement autonome et qui, dans les faits, rend opaque aussi pour les conseillers, la gestion au quotidien parce que une régie communale de type A permet effectivement d'intervenir en tant que conseil communal encore, mais une régie autonome, ça veut dire qu'on va discuter une fois ou deux fois par an sur des grandes lignes et tout le contrôle direct, en fait, est extrait aux conseillers communaux. Donc là, le danger n'est pas écarté qu'on va tous se retrouver avec une structure et une gestion qui est complètement opaque, qui restera opaque et qui est extrait au contrôle des conseillers communaux. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Oui, voilà. Merci madame la présidente. Je disais que bien évidemment, je rejoins mon collègue De Block et je vais être beaucoup plus incisif parce que j'ai eu la chance, justement, de présider le conseil d'administration de l'Asbl Molenbeek Sport pendant six ans avec une équipe formidable. D'ailleurs, avec une personne qui venait d'une autre formation politique que je ne citerai pas et nous avons toujours bien géré cette structure en bon père de famille. D'ailleurs, nous avons quasi ou même jamais dû voter pour prendre des décisions. Il se fait que ces trois dernières années, une espèce d'anarchie, de droit divin, de pouvoir faire ce qu'on souhaite par ...

Attendez parce qu'on me dit qu'il y a de nouveau un problème avec la retransmission. Est-ce que c'est normal ?

**Mme la Présidente :**

Non, il n'y a pas de problème, mais c'est juste que votre caméra ne fonctionne pas, mais les autres conseillers figurent normalement. Allez-y, poursuivez.

## **M. El Khannouss :**

Voilà donc ce que je disais, c'est que cette décision qui nous est proposée aujourd'hui qui est la suite effectivement, d'une décision qui a été imposée au conseil d'administration d'ailleurs qui a été, la majorité des membres de l'opposition ont joué la chaise vide parce on avait compris ce qui se cachait derrière le fait de ne pas assumer ses responsabilités en matière de gouvernance et en matière de gestion, le fait d'avoir à un moment donné, était débordé par des comportements inadaptés de la part du président et de la part de certains de vos élus qui siègent au sein du conseil d'administration, je ne vais pas rappeler la longue litanie des dossiers que nous avons évoquée, le fait qu'à un moment donné, nous soyons, nous nous sommes retrouvés face à des plaintes de la part des membres du personnel, trois plaintes pour des faits de harcèlement, le fait qu'on ait constaté des problèmes relativement graves en matière de gestion ou non-respect de certains marchés publics, non-respect de certaines décisions, le fait d'organiser des politiques du fait du prince d'exclure des clubs après vingt ans de présence, le fait de s'ingérer dans un conflit interne des deux clubs et à un moment donné, étant dépassé par cette situation, la seule solution que vous avez trouvée, madame la bourgmestre, parce vous venez de dire que c'est une décision du Collège, mais je sais pertinemment bien que cette décision, que vous et des membres de votre formation politique, avez imposé pour pouvoir tourner le dos aux difficultés et ne pas assumer vos responsabilités.

J'avais déjà refusé ce qui a coûté 85.000 euros au contribuable, ça a été évoqué par Dirk, la mise en place de la Régie qui aurait amené beaucoup plus de transparence, beaucoup plus de cohérence dans la gestion et même faire des économies financières. Vous avez décidé de soutenir une politique de clientélisme de votre échevin présent au conseil d'administration et à un moment donné, vous vous êtes perdu par le nombre de dossiers problématiques qui vous tombent sur la tête. Qu'est-ce que vous décidez de faire ? De rapatrier les infrastructures et de dissoudre l'Asbl et ainsi pouvoir espérer pouvoir faire ce que vous voulez au niveau des gestions des infrastructures. Connaissant les capacités de gestion politico-politiciennes de certains des membres de votre formation politique, je peux vous dire, que nous resterons attentifs et que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir évidemment, pour vous imposer la transparence de la gestion de la structure.

Ce qui m'inquiète dans votre choix, c'est que vous n'avez pas vraiment pas imaginé une seule seconde quelles seront les conséquences sur le budget communal. Vous allez voir que dans les mois à venir, vous allez vous rappeler des paroles de ce soir et que les montants que la commune devra supporter dans le cas de changement de statut des travailleurs va être relativement conséquent. J'espère que vos équipes financières vont faire les analyses qui s'imposent pour pouvoir s'assurer, évidemment, que la commune puisse assurer.

J'entends que vous essayez, en tout cas des responsables de Molenbeek Sports essayent de licencier certaines personnes. Je peux comprendre qu'à un moment donné, comme la charge financière va être extrêmement importante, que vous ayez l'envie de licencier ce nombre de personnes pour économiser sur les frais de personnel. J'entends qu'on parle de 12 à 13 personnes qui seraient visées par un licenciement. Vous avez rappelé que ces gens dépendent de l'Asbl et que si vous décidez de mettre fin au fonctionnement de l'ASBL vous êtes tenus par un certain cadre légal qui est relativement strict et qui va vous imposer justement de vous associer aux différents syndicats pour pouvoir s'assurer que les droits des travailleurs, parce que ce que je souhaite et j'ai vécu et j'ai géré la fermeture de la piscine, c'est qu'aucun travailleur ne soit laissé sur le bord du chemin, qu'aucun travailleur ne soit licencié. J'y serai relativement attentif. Je mettrai toute mon énergie pour que cela se passe dans de bonnes conditions. Je veux aussi, madame la bourgmestre, qu'évidemment, ça a été rappelé par un de mes collègues...

**Mme la Présidente :**

Juste pour vous dire que vous avez passé les 5 minutes.

**M. El Khannouss :**

Je terminerai là-dessus, c'est que moi et l'ensemble des conseillers communaux, vont évidemment suivre cette folie que vous avez décidée de rapatrier nos infrastructures. Nous allons vous assurer que vous avez un traitement équitable par rapport à tous, que vous n'allez pas mettre en place des politiques de clientélisme, que vous n'allez pas favoriser les amis de vos amis. Nous serons relativement vigilants et que les travailleurs soient traités correctement et je peux vous garantir que cette vigilance sera extrêmement forte et qu'on vous rappellera à l'ordre quand ce sera nécessaire. Merci et bien évidemment, je voterai contre, évidemment, parce que cette décision que vous avez prise va à l'encontre de l'intérêt des citoyens, des Molenbeekoïses bien évidemment. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Merci madame la bourgmestre. J'avais juste deux questions par rapport, donc, comme ça a été dit par monsieur El Khannouss, par rapport au personnel, pour avoir des garanties que le personnel ne sera pas lésé par ce changement de statut. Ensuite, c'est par rapport aux indus que certains clubs, donc on parle, de grosses sommes n'ont toujours pas été payées à l'Asbl par rapport à des locations. Donc, j'espère que ça ne va pas être effacé comme par le passé. Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Mahdaoui.

Je donne la parole à monsieur Akki.

**M. Akki :**

Merci madame la présidente. Pour ma part, je trouve que c'est une très, très, très bonne chose de rapatrier à la commune, car l'Asbl n'avait plus une plus-value depuis quelques années, ne rapportait quasi plus rien du tout. J'espère qu'elle sera bien gérée par la commune. Je vous remercie et je remercie le cabinet ainsi que le collègue.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Akki.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

Monsieur Ikazban votre micro. Monsieur Ikazban on ne vous entend pas.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre.



Voilà donc encore Molenbeek Sport. Tout le monde est au courant de cette situation qu'on vit au sein de cette Asbl. La gestion, en tout cas de Molenbeek Sport était désastreuse et nous démontre à quel point vos agissements sont au détriment des travailleurs et des travailleuses ainsi que du denier public. Je vous rappelle, je rappelle, madame la bourgmestre, que plusieurs manifestations ont eu lieu, notamment des parents d'enfants, mais aussi du personnel de Molenbeek Sport mécontents de cette mauvaise gestion. À ces manifestations se sont rajoutées des plaintes et également une intervention psychosociale de la part d'une partie du personnel. Je rappelle aussi que le directeur ad intérim a démissionné après à peine quatre mois en fonction. Molenbeek Sport est à son troisième directeur en moins de six mois. La dernière en date a été approuvée en urgence sans même de dossier de candidature par votre majorité au conseil d'administration. Je me demande, je me pose la question si ce n'est pas frustrant tant pour vous que pour le personnel ? De plus, nous n'avons pas oublié aussi la plainte d'un club sportif molenbeekoïse contre cette gestion clientéliste. Lors des derniers conseils communaux, on nous a dit que la situation était très grave et qu'il fallait retrouver le chemin du dialogue. Mais malheureusement, nous constatons que cette déclaration n'a pas été suivie. Nous nous retrouvons encore avec une plainte supplémentaire. Il aurait en tout cas fallu discuter de cette résiliation en assemblée générale et pas décider au collège. Vous avez depuis le début, essayé de donner le strict minimum d'informations aux administrateurs. C'est vraiment un manque de respect total envers ces administrateurs.

Madame la bourgmestre, votre partenaire de majorité fait semblant de ne pas être d'accord et c'est encore malheureux. En tout cas, cette situation montre encore une fois une décision unilatérale de votre part. J'aimerais comprendre, j'aimerais comprendre déjà, par rapport à la question du personnel, j'aimerais comprendre le calcul de masse salariale avant et après fusion avec la commune et madame la bourgmestre, je ne connais aucune réorganisation de cette sorte qui n'ait pas d'impact sur le personnel. Je vous demande, je demande, dans ce conseil communal, de nous promettre qu'aucun licenciement ne sera fait. Je pense que j'ai essayé de faire un résumé de la situation et évidemment, nous votons contre cette décision.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la présidente. Le dossier de Molenbeek Sports nous a pourri la vie déjà depuis quelques séances. Je trouve ça d'ailleurs très dommage parce que c'était une ASBL qui fonctionnait convenablement en son temps et je suis d'ailleurs surpris que l'équipe qui était à la manœuvre à ce moment-là, de M. El Khannouss et Françoise Schepmans, la bourgmestre puisqu'elle était au comité de gestion également, soit aujourd'hui mise à mal dans le cadre de cette gestion parce que visiblement, d'après ce que je comprends et d'après ce qui est dit, c'est ce qui a été fait en leur temps qui est remis en cause. Donc, je me pose aussi la question de savoir ce que c'est, ce sale linge qui se lave en public plutôt que au sein de votre collège ou entre personnes.

Maintenant, j'ai quand même une question. Il est indiqué que la convention de résiliation se fait d'un commun accord. A partir du moment où ça se fait de commun accord, il me semble aussi qu'il doit y avoir une décision au niveau de Molenbeek Sport et que cette décision doit passer inévitablement par une assemblée générale qui n'a toujours pas été convoquée. Je me pose la question de savoir de la régularité de toutes les décisions qui ont été prises. Ensuite, sauf si j'ai mal compris, mais il semblerait que des entités auraient déjà été transférées vers la commune avant même que le point ne passe maintenant ici au conseil

communal et je n'ai pas l'impression que l'on puisse considérer que cette décision aujourd'hui pourrait être rétroactive par rapport à ces actes-là. Donc, il y a pas mal de problèmes et je crois que, malheureusement, on n'est pas encore sorti de la saga, déjà tant tout à l'heure au niveau du huis clos, mais dans les prochains conseils, je crois que ça reviendra encore tant que toutes les décisions n'auront pas été éclaircies correctement et que toutes les procédures judiciaires qui sont aujourd'hui sur la table ne soient pas gérées et arrivées à terme. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Alors en ce qui concerne monsieur Ikazban, il y a manifestement l'un d'entre vous qui s'amuse à lui mettre sa main quand il ne demande pas la parole. Je voudrais bien que ça cesse. C'est déjà assez compliqué comme ça, puisque nous sommes 39 dans la séance. Ce n'est pas utile de faire ce genre de chose.

Je vais répondre à l'ensemble de vos questions.

**Mme Gilles Goris :**

Madame la Bourgmestre, je pense que j'ai levé la main.

**M. Ben Salah :**

Excusez-moi madame la Bourgmestre, j'ai effectivement également levé la main.

**Mme la Présidente :**

Je ne vous vois pas. Je ne sais pas ce qui se passe, madame Aelbrecht, mais je suis désolée pour les deux conseillers. Je n'ai pas vu vos mains, à aucun moment.

**M. Ben Salah :**

Effectivement, je crois qu'ils l'ont retirée par la même occasion.

**M. Eylenbosch :**

On avait enlevé la mienne aussi madame la Bourgmestre

**Mme la Présidente :**

Oui je vous avais vu monsieur Eylenbosch. Je ne vous ai pas oublié.

**M. Eylenbosch :**

Oui, mais c'est parce que je m'en étais rendu compte et donc je l'avais rallumée, mais il y a quelqu'un qui s'amuse à les enlever.

**M. Ben Salah :**

Et vous m'avez cité, madame la bourgmestre, quand vous avez énuméré le nombre des personnes citées.

**Mme la Présidente :**

Il ne faut pas m'en vouloir. Peut-être que je vais quand même laisser la parole d'abord à Mme Gilles Goris pour faire un peu d'alternance homme femme.

Je donne la parole à madame Gilles Goris et puis Mr Ben Salah et puis ceux qui veulent encore s'inscrire et ceux qui ont leur main levée alors qu'ils ont déjà parlé, s'il vous plaît, enlevez votre moi aussi.

Madame Gilles Goris, à vous la parole.

**Mme Gilles Goris :**

Je vous remercie, madame la bourgmestre. Je pense que beaucoup de choses ont déjà été dites concernant l'ASBL Molenbeek Sport. Je pense effectivement que c'est une ASBL qui faisait du bon travail et qui fonctionnait bien et je ne peux que regretter ce qui se passe. Pour moi, c'est un gâchis au niveau des personnes, au niveau de l'organisation. J'espère que malgré le rapatriement, le travail pourra continuer de manière sereine et pour le bien de tous. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Gilles Goris.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie. Merci à Mme Gilles Goris pour l'alternance homme femme. C'est important, effectivement de le souligner.

Effectivement, nous sommes dans une situation extrêmement compliquée et à la fois inédite pour la commune de Molenbeek qui doit faire marche arrière après 20 ans. Considérer qu'une Asbl apporte ses fruits et tout d'un coup, ne porte plus du tout fruits, et par conséquent, on la balaye d'un revers de la main d'une certaine manière, nous avons à faire à un naufrage, d'une certaine manière. Un naufrage inédit dans cette commune et j'ai bien peur également pour les autres Asbl. Néanmoins, soyons clairs, les vœux de Défi et pour ma part, je ne m'en suis jamais caché, ni Michael Vossaert ni moi-même, avons toujours plaidé pour un rapatriement de Molenbeek Sport au sein de la commune et ce pour de nombreuses raisons. L'une d'entre elles, c'est justement cet aspect aussi problématique que la déraison au sein des décisions, que ce soit au niveau du collège comme au niveau du conseil d'administration. Il y a eu un flou. Des personnes se sont engouffrées et ont créé la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Soyons clairs. Des personnes ont profité de la situation et je le déplore fortement. A l'heure actuelle, j'ai une pensée et mon unique pensée va au personnel. Nous avons des hommes et des femmes qui ont des familles qui ont des loyers dont nous connaissons la situation économique, socio-économique dans laquelle nous évoluons aujourd'hui, une situation aussi inédite et catastrophique et donc là, sur le coup, ma pensée et mes questions vont naturellement vers la protection de ce personnel.

Alors oui, madame la bourgmestre, on a entendu qu'il allait y avoir des personnes qui allaient être licenciées. Moi, je voudrais savoir si, dans un premier temps, vous avez eu l'élégance d'une certaine manière, le Collège a eu l'élégance de pouvoir avoir eu l'occasion de convoquer tout le personnel de Molenbeek Sport afin de pouvoir discuter, expliquer et évaluer la situation dans laquelle ils sont avec l'agenda et le timing nécessaires pour pouvoir migrer vers la commune.

Je le dis simplement, je suis à l'aise par rapport à ce type de fonctionnement parce que je donne un petit exemple, à Woluwe-Saint-Lambert, ça s'est produit. On a migré des Asbl, des para communales vers la commune pour une meilleure gestion. Donc j'ai aucun souci par rapport à ça. Néanmoins, la garantie pour le personnel y était. Est-ce que au vu de la situation

économique, au vu des réserves qu'on a pompé pour le Covid, est ce qu'aujourd'hui on est en mesure de pouvoir rapatrier de manière saine et sereine, comme vous l'avez dit, madame la bourgmestre, et vous avez eu besoin de le dire, c'est une situation inédite, avec ce qui a découlé autour, c'est à dire des crises l'une après l'autre. Donc, est ce que c'est ? Nous, on aurait préféré ce dialogue...

**Mme la Présidente :**

Vous vous approchez des cinq minutes. Est-ce que vous pouvez vous orienter vers la conclusion s'il-vous-plait ?

**M. Ben Salah :**

Tout à fait. Et donc, nous, on aurait aimé, évidemment, que la situation et la migration entre guillemets de cette Asbl se fassent dans les meilleures conditions et pas en situation de crise. Là, en l'occurrence, on est en plein dedans. Donc, est-ce que vous pourriez nous assurer, madame la bourgmestre, que le personnel sera safe et que vous avez eu l'occasion de pouvoir les voir et discuter du futur, de leur futur et du futur du sport à Molenbeek et de la manière dont ça va être géré ? Je vous remercie le bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ben Salah.

Alors Mr. Ikazban, est-ce que c'est vraiment cette fois ? Je n'en suis pas sûr. M. Ikazban, votre connexion n'est pas parfaite. On ne vous entend pas. On ne vous entend toujours pas. Bon, Ok, alors je vais commencer par répondre et puis il est possible que monsieur Azaoum souhaite me compléter.

Tout d'abord, je pensais que j'avais été suffisamment claire. Manifestement, ce n'est pas le cas. Je le regrette. Il est évident qu'aujourd'hui, il n'y a pas de licenciement sur la table. Alors j'entends certains d'entre vous qui se font le véhicule de cette rumeur. Ce n'est pas correct. Aujourd'hui, il n'y a aucun licenciement sur la table. Je répète aujourd'hui, il n'y a aucun licenciement sur la table, aucun et je voudrais aussi ajouter que le fait d'avoir qualifié ce que nous faisons, c'est à dire le rapatriement de Molenbeek Sports vers l'administration communale, le fait de l'avoir qualifié en cession d'activité économique signifie que nous reprenons le personnel avec ces avantages. Cela veut dire que les avantages que le personnel a aujourd'hui, il les aura demain et ça, c'est un travail qui est occupé à être mené en collaboration entre les services RH et les services finances. Ça demande un travail pour être certain de ce qu'on fait pour à la fois respecter les statuts et les règles au niveau communal et pouvoir garantir qu'on est dans le cadre réglementaire de la cession d'activités économiques. Donc, tout ceci, c'est la raison pour laquelle ça va prendre un peu de temps, est à l'étude, mais donc il n'y a aucun licenciement prévu et les travailleurs se trimbalent avec leur petite valise d'avantages et ils vont venir avec ces avantages dans la commune. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas aujourd'hui de manifestations de ces travailleurs. Certains d'entre vous jouent les oiseaux de mauvais augure. Il n'y a pas aujourd'hui de manifestations de ces travailleurs pour la bonne et simple raison que ce que je viens de vous dire leur a été expliqué et que donc ils vont très bien. Merci beaucoup, et ils sont en fait pour la plupart assez contents d'intégrer l'administration communale.

Alors oui, malheureusement, le rapatriement se fait en situation de crise. C'est pour ça qu'on fait le rapatriement. On fait le rapatriement parce que l'audit de KPMG, après notamment une alarme donnée par la vérificatrice aux comptes de l'Asbl, l'audit de KPMG commandité par l'échevin Azaoum et le Collège l'a soutenu dans cette démarche, l'audit de KPMG montre des problèmes nombreux et des problèmes, si vous me permettez de manière très, très rapide

d'en refaire le tour, des problèmes qui ont trait essentiellement à la gestion de tous les jours et donc la gestion des marchés publics, la gestion des bons de commande, des factures, des problèmes de processus assez lourds qui concernent non seulement le personnel, mais aussi les prestataires externes, les factures, etc. Un certain nombre de règles qui étaient censées être en vigueur dans la relation contractuelle entre l'Asbl et la commune ont été bafouées. C'est aussi écrit dans l'audit. L'audit pointe des zones de risque alarmantes pour lesquelles, s'il n'y a pas correction rapide, il y a risque de faillite ou d'illégalité dans le chef de l'Asbl et nous ne souhaitons pas cela. Et donc, oui, le Collège propose à l'Asbl de résilier la convention de concession moyennant un commun accord et donc, oui, bien sûr, cela signifie que l'Asbl va également devoir se positionner.

Donc, une première partie a déjà été engagée puisque vous avez déjà eu une réunion de C.A., celle à laquelle vous avez décidé, vous représentant de l'opposition dans le C.A. de ne pas vous rendre, c'est votre choix, mais ceci a été débattu en C.A. et il a été décidé que le comité de gestion avait un mandat pour accompagner avec le collège la mise en fin de la concession. Bien sûr, ceci devra passer en assemblée générale et je pense que vous avez ou vous allez recevoir une date pour cette assemblée générale. Tout ceci est un chemin normal par rapport à une décision effectivement lourde. C'est une décision qui n'est pas banale qui a été faite dans d'autres communes. Monsieur Ben Salah l'a rappelé, qui était souhaitée par certains parce qu'effectivement, Défi comme je l'entends aussi, le PTB trouve que c'est une bonne idée. C'est une décision lourde. C'est une décision lourde et c'est une décision qu'on ne fait pas de gaieté de cœur, mais qu'on fait dans une situation de crise où, effectivement, mettre au chevet de l'Asbl, à la fois nos services RH et nos services comptables et financiers nous semble la meilleure manière de répondre aux grandes préoccupations marquées dans l'audit.

Pour terminer, je voudrais quand même remercier la directrice du service des sports qui a pu prendre la relève et qui mène aujourd'hui la réintégration de Molenbeek Sport dans la commune. Ce n'est pas quelqu'un d'étranger au sport, puisque cela fait des années qu'elle gère ce service à la commune. Cela fait des années aussi qu'elle ne cesse de parfaire son parcours et qu'elle n'a cessé d'accumuler les reconnaissances et les diplômes. Je pense qu'elle a toute la confiance du collège pour pratiquer la réintégration de l'Asbl Molenbeek Sports dans l'administration communale. C'est la bonne personne pour cela et je lui réitère au nom du collège nos remerciements, pour tout le travail qu'elle a fait et qu'elle fournit aujourd'hui au meilleur profit non seulement des travailleurs de l'association, mais surtout de tous les Molenbeekois et de nos infrastructures sportives.

Alors, je vous laisse la parole pour le second tour et chacun est évidemment comme d'habitude libre de son choix.

Je donne la parole à monsieur Azaoum.

**M. l'échevin Azaoum :**

Très rapidement, madame la bourgmestre, merci de m'avoir donné la parole.

Chers conseillers communaux, mesdames et messieurs les échevins, mesdames, messieurs, bonjour. Juste pour compléter. La bourgmestre a tout d'abord rassuré l'ensemble des administrateurs, l'ensemble des conseillers communaux, Molenbeek Sports continue à fonctionner de manière totalement efficiente. On a eu une petite baisse de régime avec les mesures liées au coronavirus et l'impact que cela a pu avoir sur un certain nombre de publics. Je pense notamment aux plus de 12 ans. C'est vrai que ça a eu un impact. Ça a un peu freiné les activités, mais les activités retrouvent un rythme de croisière et finalement, toutes ces discussions sur les organes de gestion concernent très peu le public, si ce n'est sur l'impact avec le virus.

Ensuite, sur les donneurs de leçons. Vous savez, moi, je n'ai même pas envie de rentrer dans ce petit jeu qui a raison, qui a tort, qui a géré avant, qui a mal géré. Je n'ai vraiment pas envie de rentrer dans ce jeu-là. J'ai surtout envie qu'ensemble, nous relevions le défi et que nous sortions évidemment de Molenbeek Sport, cette pépite, ce diamant que nous le sortions de son marasme et des différentes difficultés qu'il doit, avec lesquelles il doit coexister. On manquait de tout. Je ne vais pas rentrer dans la caricature, mais on manquait de tout en termes de besoins au sein de Molenbeek Sport. Il nous manquait notamment des postes extrêmement importants liés aux finances. Nous n'avions personne pour les finances. On avait une série de manquements et une série de difficultés. La Régie n'aurait rien réglé pour le dire autrement et c'est vrai qu'on les a accumulées ces difficultés sans tout simplement y faire face. Que ce soit l'ancienne majorité ou la majorité actuelle. Je ne vous cache pas qu'à la suite de l'audit, nous n'avions pas mille et une possibilité. La Régie n'était pas du tout prête. Nous avions des tests qui n'étaient pas matures. Nous n'avions qu'une seule solution, me semble-t-il. Après, je vous le dis mais avec toute l'humilité et la modestie, c'était de revenir et de nous appuyer sur la structure communale et sur les différents départements de la commune.

Voilà, je n'irai pas plus loin. Peut-être juste rappeler à monsieur Hamzaoui qui est nouveau dans la commune et qui ne connaît peut-être pas, qui n'a peut-être pas bien discuté avec l'administrateur de Molenbeek Sport et l'administrateur Ecolo. Monsieur Thairet nous avait donné un mandat de quatre à six mois et donc oui, il a cédé l'intérim après quatre à six mois. M. Hamzaoui, ce qui était tout à fait à la base sa demande initiale.

Voilà madame la bourgmestre. Je ne vais pas être plus long. Je pars du principe que c'est ensemble que nous relèverons le défi et tout qui est intéressé est le bienvenu dans ce challenge.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Azaoum.

Alors je vois que Mr. Ikazban est revenu. Exceptionnellement, il n'avait pas pris la parole, mais il l'avait demandée et manifestement, il est en proie à des problèmes techniques tels que je vais lui donner la parole ensuite à monsieur Ben Salah et puis monsieur Mahdaoui.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Alors voilà, je voudrais simplement, sans rentrer dans aucune polémique, en tout cas ce n'est pas mon intention, faire juste quelques remarques. Je pense que la saga, certains ont parlé de saga à Molenbeek Sport, c'est une saga qui dure depuis longtemps, depuis trop longtemps et qui malheureusement ternit l'image de la commune et ternit l'image du monde sportif de notre commune. Je pense que ce n'est une bonne chose. Je voudrais faire un appel ici pour qu'on retrouve un peu de sérénité, pour qu'on retrouve un petit peu de responsabilité et du sens des responsabilités. J'ai entendu ces derniers mois beaucoup de choses dans la presse, sur les réseaux sociaux. Je pense que ce n'est pas une bonne chose. Quand on est membre du conseil communal, quand on est membre, quand on a la chance d'être membre d'un conseil d'administration, d'une assemblée générale, d'une Asbl para communale, je pense que les conflits doivent être résolus. Les conflits ne peuvent pas être diffusés comme ça sur la place publique. On ne peut pas prendre en otage les paroles des uns et les paroles des autres. On ne peut pas mettre en insécurité les gens. Moi, je dis ici qu'on a tous une part de responsabilité, quelle que soit la fonction et le titre que nous avons.

Je voudrais ici rendre hommage à une personne avec qui je ne suis pas toujours d'accord et avec qui on a des désaccords et avec laquelle j'aurai encore des désaccords,

certainement ce soir, mais je prends l'exemple de Michel Eylenbosch. Michel Eylenbosch, conseiller communal aujourd'hui, avec lequel j'ai été membre du Conseil de gestion de cette Asbl Molenbeek Sports il y a quelques années, entre 2001 et 2012, et pendant 12 ans, donc, tantôt il était membre de l'opposition au MR, tantôt pendant six ans il a été membre de la majorité. Bien à chaque fois, malgré nos divergences de points de vue, malgré nos désaccords parfois, malgré son appartenance tantôt à la majorité tantôt à l'opposition, on a toujours dans cette Asbl, depuis sa création, toujours essayé de veiller à l'intérêt général et l'intérêt général c'est surtout le sport, nos infrastructures sportives, la qualité de nos infrastructures sportives, la mise à disposition du matériel de qualité pour nos concitoyens et pour nos sportifs, petits et grands. Franchement, je pense que si l'on veut sortir des difficultés et des problèmes, il faut vraiment prendre de la hauteur. Il faut que chacun y mette du sien. Il faut que chacun fasse son examen de conscience aussi, par rapport à ce qui a parfois été véhiculé ici et là. On a absolument besoin de prendre de la hauteur. Que l'opposition fasse son travail, que les conseillers posent des questions, c'est leur rôle, c'est leur devoir mais de grâce, qu'on ne prenne pas en otage et qu'on ne ternisse pas l'image de notre commune, l'image d'une Asbl comme celle-là, qui a quand même fonctionné pendant de longues années dans cette commune et qui a été très utile.

Je conclurai avec un élément, c'est qu'on ne peut pas à la fois reprocher au Collège de ne pas assumer ses responsabilités par rapport à des difficultés et en même temps d'assumer sa responsabilité en décidant de rapatrier la gestion d'infrastructures sportives. On peut être d'accord ou pas d'accord. On ne peut pas reprocher aujourd'hui à la commune de vouloir prendre les choses en mains et de prendre le taureau par les cornes et d'essayer de gérer en bon père de famille. C'est ce qui a toujours été la logique, toujours gérer en bon père de famille les infrastructures sportives de la commune, c'est vraiment l'appel que je voudrais lancer à toutes et à tous. On a tous des responsabilités, on a des devoirs et on a des obligations par rapport au mandat que nous avons, aussi modeste soit-il. Je vous remercie, madame la présidente.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie madame la présidente. Et bien vous savez, le but d'avancer d'une certaine manière des propos qui ont été tenus, que ce soit par les membres du personnel de Molenbeek Sport, que ce soit par les citoyens molenbeekoïses ou autre par rapport à certaines craintes de licenciement, et venir au conseil communal pour pouvoir justement apporter ces informations et pour pouvoir avoir un démenti, c'est l'objet d'une certaine manière et la volonté d'une certaine manière des citoyens quant au rôle des conseillers communaux et des représentants du peuple. Donc venir avec des propos, des qualificatifs incessants par rapport à tout type de dossier, là vous avez cité les oiseaux de mauvaise augure, donc je vous le demanderai, de grâce madame la Bourgmestre...

**Mme la Présidente :**

Je ne parlais pas de vous, monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je n'en doute pas une seconde. Mais l'idée, c'est vraiment de veiller à faire en sorte qu'effectivement, c'est de garder la tête d'une certaine manière, en dehors du panier, si je puis dire, car déjà, vous leur conférez une grande importance et par la même occasion, vous diminuez d'une certaine manière, l'importance des diverses fonctions qu'il y a au sein de ce

collège et au sein de ce conseil communal. S'il y en a qui partent d'une certaine manière en ville, qui sortent de la route, veillons à faire en sorte que ceux qui ont la possibilité de pouvoir garder la tête froide, la gardent le plus longtemps possible. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Je vous remercie par rapport à la première question, par rapport au licenciement, qu'il n'y pas de licenciement, mais vous n'avez pas répondu à ma deuxième question, quant aux poursuites des indus, car il y a quand même des ardoises à ma connaissance. Bon, il y a certains membres de la majorité qui sont responsables dans certains clubs. Et il ne faudrait pas effacer des ardoises aussi grosses. Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Les indus viennent dans le pot avec la cession d'activités économiques, on reprend tout, les infrastructures et leurs contenants, y compris les dettes et les créances.

Je donne la parole à monsieur De Block

**M. De Block:**

Je pense que je voulais juste réagir. Pendant votre intervention, vous avez dit ok, le PTB soutient l'idée de la position de la commune. J'ai dit exactement que l'idée de rapatrier l'infrastructure sportive à la commune, on n'y est pas opposés. Par contre, la forme que cela va prendre m'inquiète encore et là, malheureusement, je n'ai pas eu de réponse ou en tout cas des garanties que le contrôle, la transparence est garantie avec la nouvelle formule. Parce qu'il faut le dire, la majorité nie évidemment les dirigeants de l'Asbl, mais la majorité n'a pas brillé en transparence sur ce dossier-là, n'a pas brillé dans une volonté d'informer les conseillers concernés et ici, on est tous concernés. Donc, disons que et en anglais ils disent la preuve du pudding est en le mangeant, on attendra le pudding et on en mangera pour voir s'il est bon ou pas parce que je pense que ça peut aller encore dans tous les sens.

**Mme la Présidente :**

Merci, c'est très clair, tout à fait.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je le disais, madame la présidente, vous avez beau essayer de nous rassurer en donnant votre version dont la manière des choses se sont déroulées pour aboutir à un rapatriement des infrastructures et des personnels. Nous, en tant qu'administrateurs, nous restons convaincus que nos droits ont été bafoués. Vous avez fait en sorte que toutes les règles de fonctionnement de l'Asbl soient balayées d'un revers de la main, aussi bien par vos responsables qui dirigeaient l'Asbl que des membres du conseil d'administration qui systématiquement, lorsque nous tirions la sonnette d'alarme pour organiser des conseils d'administration, pour justement évoquer les problèmes de gouvernance et de gestion qui étaient du chef de votre président, vous ayez systématiquement fait en sorte que ces réunions ne puissent pas se tenir. Nous avons d'ailleurs interpellé la tutelle.



Nous avons d'ailleurs entamé un certain nombre de démarches pour essayer de vous faire prendre conscience qu'il fallait réagir et mettre les bonnes personnes aux bons endroits pour avoir une gestion saine, avec une éthique et un certain professionnalisme. Vous avez choisi de faire autre chose. Vous avez choisi la fuite en avant en rapatriant ces infrastructures. Je ne suis pas convaincu que dans les mois à venir, nous n'allons pas de nouveau devoir en parler avec beaucoup plus de véhémence, étant donné que les conséquences de vos actes vont être catastrophiques pour les deniers de la commune. Vous me rassurez un tout petit peu mais pas à 100% sur l'avenir des travailleurs, mais nous allons évidemment rester extrêmement vigilants et je reviendrai prochainement par rapport à de nombreux dossiers qui concernent Molenbeek Sport. Vous savez que je ne lâche rien.

J'ai été un peu surpris parce que vous êtes la présidente du conseil communal, vous êtes la bourgmestre, mais aujourd'hui, vous êtes aussi l'échevine des Sports. Votre échevin des Sports est totalement absent alors que c'est lui, normalement, qui aurait dû présenter ce que vous avez fait. Vous avez décidé de lui confisquer la parole. Il est sorti pour dire deux ou trois petites choses pour égayer la galerie. Il a dit, par exemple, que le directeur faisant fonction que vous connaissez bien, je ne citerai pas son nom qui a quitté ses fonctions parce qu'il ne pouvait plus supporter le harcèlement et l'ingérence permanente du président et d'autres administrateurs a quitté, non pas parce que le délai était limité dans le temps, mais parce que il n'en pouvait plus comme n'en pouvait plus le directeur général, comme on n'en pouvait plus d'autres travailleurs qui ont déposé plainte pour des faits de harcèlement. Donc, vous avez opté pour cette option de rapatrier les infrastructures.

J'entends aujourd'hui que certains membres de votre formations politiques ont déjà commencé à contacter des responsables de clubs pour leur octroyer des créneaux horaires dans différentes infrastructures, alors qu'il n'y a aucun règlement communal qui régit aujourd'hui l'utilisation des infrastructures. Donc, clairement, je suis convaincu que non seulement vous avez voulu fuir vos responsabilités, mais en plus, que vous voulez utiliser les infrastructures à des fins de politique, de clientélisme. Je vous invite à être extrêmement vigilant parce que je n'hésiterai pas, avec d'autres conseillers communaux, à étudier d'autres méthodes pour vous obliger à respecter la loi. Il y a aujourd'hui des membres de votre formation politique qui sont en train de contacter des clubs pour déjà leur octroyer des créneaux horaires en les rencontrant dans des cafés, en les rencontrant dans des coins de notre commune. Je vous invite à être très attentifs par rapport à cette dérive grave alors que votre opération de transfert d'infrastructures n'est même pas encore à 10% de son parcours. Voilà ce que je voulais dire. Donc, la situation va être extrêmement compliquée dans les mois et dans les années à venir pour les Molenbeekois. Si vous ne prenez pas vos responsabilités pour mettre un cadre clair, je pense que les Molenbeekois vont payer durement cette fuite en avant de votre part et de votre formation politique. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre. Voilà nous ne sommes pas contre le rapatriement de ces infrastructures. On s'interroge sur la forme, sur le timing et sur la façon dont c'est fait et comment sera organisé tout cela au sein de la commune.

Par rapport à ma question concernant la masse salariale, je constate que vous n'avez pas répondu à cette question. Je me demande également pourquoi c'est à vous de répondre à nos questions et pas à l'échevin des Sports de répondre à ces questions. Franchement, vous

continuez à multiplier les casquettes : présidente, bourgmestre, échevine des sports. Madame la bourgmestre, vous dites, je cite : « aujourd'hui, il n'y a pas de licenciement ». Fin de citation. Ça veut dire quoi, madame la bourgmestre ? Que demain, ça peut être sur la table. Je me pose des questions parce que dans votre phrase, vous l'avez dit clairement. Vous parlez d'aujourd'hui, mais on ne sait pas ce qui va se passer demain et après-demain. Malheureusement, madame la bourgmestre, vous ne donnez pas assez de garanties que prochainement, une fois que toutes les infrastructures seront rapatriées, il n'y aura pas de licenciements. Donc voilà, je vous demande d'être claire, madame la bourgmestre à ce sujet, car ça concerne le personnel et ça concerne plusieurs familles.

Je précise que M. Azaoum a menti, en tout cas en collège, sur la durée de l'emploi du directeur ad intérim. Je rappelle juste que si nous avons demandé à plusieurs reprises la démission de M. Azaoum, je le précise, de la présidence de l'Asbl pour tous les faits qui ont été cités précédemment, je ne vais pas revenir là-dessus. Je vous remercie, madame la bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Alors oui, merci madame la présidente. Je voudrais rejoindre tout ce qui a été dit par Mr Ikazban. C'est un fait qu'à partir du moment où il y a une gestion qui doit être faite et que cette gestion doit se faire, tout comme cela se fait au CPAS d'ailleurs, qui doit se faire dans l'intérêt des habitants de la commune, il faut parfois mettre ses opinions qui sont parfois divergentes sur le côté, de telle façon qu'on puisse avancer et qu'on puisse arriver à un accord qui fonctionne convenablement et toujours dans l'intérêt des utilisateurs de nos infrastructures quand il s'agissait de Molenbeek Sport. C'est la seule chose que je voulais encore ajouter et je le remercie d'ailleurs d'avoir fait cette remarque parce que c'est exact que nous avons eu l'occasion de collaborer d'une façon efficace à cette occasion.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous. Je pense que j'ai donné la parole à tous ceux qui l'avait demandée. Je pense que je n'ai oublié personne ? OK, parfait !

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 26 votes positifs, 6 votes négatifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 26 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**6. Département Infrastructures et Développement Urbain - Convention entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et Bruxelles Mobilité concernant les travaux pour la réalisation et la mise en œuvre d'une partie du Plan Lumière dans les zones prioritaires de la Zone de Revitalisation Urbaine, à savoir le réaménagement de l'éclairage sur le site des Etangs Noirs à Molenbeek-Saint-Jean - Opération 1.10. - Désignation de Bruxelles Mobilité - Approbation.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jans-Molenbeek en Brussel Mobiliteit betreffende de werken voor de realisatie en het uitvoeren van een deel van het Lichtplan in de prioritaire zones binnen de Zone voor Stedelijke Herwaardering, met name de herinrichting van de verlichting op de site van Zwarte Vijvers in Sint-Jans-Molenbeek - Operatie 1.10. - Aanduiding van Brussel Mobiliteit - Goedkeuring.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, je vais peut-être demander à Jef Van Damme de présenter de ce point. Monsieur Van Damme, vous voulez bien présenter ce point, s'il vous plait ?

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Pas de problème. On est dans la mise en œuvre du plan lumière qu'on a déjà présenté et qu'on a approuvé. La question ici, c'est est une question pratique. C'est à dire que on est sur une voirie régionale et une voirie régionale, c'est Bruxelles-Mobilité qui gère l'éclairage et pas Sibelga. On doit avoir une convention avec Bruxelles-Mobilité pour pouvoir installer les luminaires souhaités et comme ils veulent avoir la garantie que ces luminaires sont correctement installés, c'est eux qui les placent et c'est nous qui leur fournissons. Donc, c'est plutôt une discussion technique sans beaucoup d'impact budgétaire. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Van Damme.

Est-ce qu'il y a des personnes qui veulent s'inscrire sur ce point ? N'oubliez pas d'enlever vos anciennes mains parce que j'ai l'impression que c'est beaucoup, d'anciennes mains que je vois.

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

Monsieur Mahdaoui on ne vous entend pas.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci, madame la bourgmestre. Je constate juste qu'il y a une mise en place de lumières au niveau des mitoyens sur la partie sud de la chaussée de Gand, entre le rondpoint et la rue de la Carpe. Donc, je me demande tout simplement si les habitants ont été consultés pour ce projet-là. C'est quand même un grand projet, un grand projet d'ampleur. Est-ce qu'il y a eu une concertation et une communication à ce sujet aux habitants ?

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

Je vous remercie beaucoup. Je me réjouis de ce plan lumière. Je pense que le quartier a besoin d'éclairage, de lumière et c'est un point certainement très positif pour les habitants, pour les visiteurs, pour les passagers. On ne peut qu'applaudir ce projet, remercier de le mener à bonne fin. Pour faire un peu d'humour noir, ça permettra aussi de mettre en lumière tous les détritiques qui sont sur la place des Étangs Noirs pour le moment. J'espère que le fait d'y mettre plus de lampes permettra aussi de rendre la place plus propre. Voilà, par la même occasion, pour lutter contre le trafic de drogue, ce sera aussi un point de plus. On ne peut que vous encourager et vous remercier pour ce travail.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Gilles Goris.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

Monsieur Ikazban ? Monsieur Mahdaoui ? Monsieur Mahdaoui, vous prenez la parole ? Votre micro ! Il doit être en discussion avec monsieur Ikazban.

Écoutez, c'est assez ennuyeux cette histoire, parce que je pense que ça signifie que ce n'est pas eux qui ont levé la main, mais bien de nouveau un mauvais plaisantin qui a levé leurs mains. S'il vous plait, est ce que je pourrais vous demander, la séance va déjà être assez longue comme cela, de ne pas ajouter des difficultés à la difficulté. Ça ne sert à rien. C'est déplaisant pour tout le monde.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Première réponse en effet, la bourgmestre avait au moment où on avait approuvé le plan lumière, mis en avant le fait qu'en tant que commune, nous avons choisi pour axer le plan lumière, surtout sur la zone, sur deux zones, la zone autour du parvis et aussi la maison communale, donc le centre même. Et alors, la deuxième zone principale, c'était la zone autour de la place des Étangs noirs parce qu'en effet, c'est une zone qui mérite un meilleur éclairage qu'il ne l'est aujourd'hui, notamment pour les problèmes que vous avez évoqués tantôt.

Alors, par rapport à la question de la consultation des riverains, je suppose que la question concerne la consultation des riverains sur les façades desquelles on va placer les luminaires supplémentaires. Je dois vous avouer que je ne sais pas si ça a été déjà fait ou si ça va être fait et dans quelle mesure on est obligé de demander un avis préalable à ces gens-là. Ça, je peux vous répondre par mail si vous voulez par après. Ça me paraît logique qu'au moment qu'on installe les luminaires sur les façades des gens, qu'on les informe préalablement. La raison pour laquelle je ne peux répondre là-dessus c'est que, nous en tant que communes, nous ne gérons pas les luminaires. Sur les voiries communales, c'est Sibelga. Sur les voiries régionales, c'est la Région. Je peux m'informer sans problème.

**Mme la Présidente :**

Il y avait plusieurs zones prioritaires, toutes dans le centre historique et il y avait de mémoire, il y avait la place Beekkant et plus. Je vais donner la parole à monsieur Achaoui parce qu'il y a encore beaucoup de travail, mais c'est certain que la lumière, c'est comme ça qu'on l'a travaillée au niveau du collège, la lumière est un élément essentiel du sentiment de

sécurité et de la sécurité même, et c'est la raison pour laquelle nous sommes particulièrement attachés à la déployer à différents endroits et c'est un chantier que nous avons pris au sérieux.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci madame la présidente. En effet, comme vous l'avez rappelé, c'est un chantier ambitieux et je suis très content que Jef et moi, nous ayons travaillé la chose de manière assez intense avec Sibelga et donc Molenbeek en l'occurrence, a été pionnière et prioritaire parmi les différents chantiers au niveau de la Région.

La réponse en ce qui concerne les façades, effectivement pour tout ce qui est façade, il faut prérogativement une autorisation préalable des propriétaires, pas des locataires, des propriétaires, parce que sinon, on est en violation du respect et donc, toute manifestation ou tout emplacement fait l'objet d'une demande préalable, d'une autorisation accordée ou pas. Généralement, ça se passe très, très bien et que le chantier avance, on ne peut qu'être très fier et contents, Catherine, de ce qui se met en place pour Molenbeek et cela va sécuriser beaucoup de choses. Merci à vous.

**Mme la Présidente :**

C'est évident.

Merci à tous les deux pour le suivi de ce dossier, très, très bon suivi. Merci bien.

Monsieur Hamzaoui, vous vouliez répliquer, vous avez 3 minutes !

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Oui, j'ai eu la confirmation de monsieur Van Damme. Le souci se pose juste pour ces luminaires et les projecteurs qui seront placés en contre plongée et ces projecteurs mais donc, j'entends bien qu'il y aura une concertation. Il y aura une demande préalable avant tout, avant tout placement. Merci.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**7. Département Infrastructure et Développement Urbain - Approbation de la convention relative à la gestion des hydrants par VIVAQUA sur le territoire communal.**

**Departement Infrastructuur en stedelijke ontwikkeling - Goedkeuring van de overeenkomst inzake het beheer van brandkranen door VIVAQUA op het gemeentelijk grondgebied.**

---

*Le point est reporté.  
Het punt wordt verworpen.*

**8. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable "Autour du Parc de l'Ouest": Opération 2.1 Habitations Entrepôt - Acquisition du bien situé rue Jean-Baptiste Decock 97 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean par le biais du droit de préemption - Suspension du droit de résiliation et approbation des conditions de la convention d'occupation précaire.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Rondom WestPark": Operatie 2.1 Woonproject Entrepot - Aankoop van het goed gelegen te 1080 Sint-Jans-Molenbeek, Jean-Baptiste Decockstraat 97 via het voorkeurecht - Opschorting van het recht van opzegging en goedkeuring van de voorwaarden van de tijdelijke gebruiksovereenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

Je vais à nouveau passer la parole à monsieur Van Damme pour expliquer le point.

Monsieur Van Damme, je vous donne la parole.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, donc, comme vous le savez, nous sommes en train d'exécuter, de mettre en œuvre le contrat de quartier autour de la gare de l'Ouest. Ça implique pas mal d'opérations que je vous ai expliquées dans le passé déjà. Pour ces opérations, il y a plusieurs achats qui ont dû se faire et qui se font pour le moment. On en a déjà passé plusieurs, dont la chape du bâtiment ici en question. Le bâtiment ici en question est pour le moment occupé par une firme qui loue ce dépôt pour y stocker du matériel. Comme de notre côté, nous n'avons pas à court terme, c'est à dire dans les mois qui viennent, besoin de ces lieux, nous n'allons pas évidemment chasser une entreprise ou même une utilisation active et donc, nous proposons ici de garder et de prolonger l'occupation actuelle avec le locataire actuel sous les mêmes conditions dans lesquelles il loue actuellement, donc pour un bien communal, le temps que l'entreprise en question puisse s'installer ailleurs.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Van Damme. Alors, est-ce que quelqu'un souhaite intervenir sur ce point ? Monsieur Hamzaoui, j'aime bien que vous enleviez votre main et que vous la remettiez parce que là, je comprends que vous voulez intervenir, c'est ça ?

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Je l'ai enlevée, je l'ai remise. Merci, monsieur l'échevin, pour ces explications. Je voulais juste comprendre ce qui va, ce qui sera réalisé sur ces biens. Est-ce qu'il y a déjà un projet prévu ? Si oui, vous pouvez juste nous expliquer, nous donner un petit mot là-dessus. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, Echevin.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, donc tout à fait, c'est une opération de logements uniquement qui sera fait sur cette parcelle-là, avec aussi un rez-de-chaussée productif, donc un espace productif au rez-de-chaussée, mais là, on est à la phase de l'élaboration du projet et donc ce n'est pas encore

très concret. On a encore un certain temps où le bien nous appartiendra, mais où l'opération ne sera pas encore réalisée. Donc il s'agit de logements essentiellement. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous les deux.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 vote négatif.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 negatieve stem.*

**9. Département Infrastructures et Développement urbain - Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de réaménager l'espace Beekkant situé entre le chemin de fer et les deux tours de logements ainsi que l'espace autour de la station de métro Beekkant en lien direct avec les futurs aménagements de la STIB, incluant de la participation citoyenne - Modification des documents du marché - CDC 21.003.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht van diensten betreffende de volledige ontwerp- en realisatieopdracht voor de heraanleg van de zone Beekkant gelegen tussen de spoorweg en de twee woontorens en van de ruimte rond het metrostation Beekkant, in lijn met de toekomstige inrichtingen van de MIVB, met burgerparticipatie - Wijziging van de documenten van de opdracht - Bestek 21.003.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Le point avait déjà été approuvé. La fois passée, nous avons fait quelques modifications techniques par rapport au cahier de charges parce que le Bouwmeester, donc le maître architecte, nous a fait quelques remarques supplémentaires et comme nous tenons à faire ce projet avec l'expertise qu'il représente, nous avons fait quelques adaptations pour mettre le cahier de charge totalement en connexion avec sa façon de travailler et donc, franchement, sur le fond, il n'y a pas grand-chose qui change. Dans les clauses techniques, il y a quelques petits changements, mais l'idée de base reste quand même celle-ci, c'est à dire de réaliser toute la place Beekkant et d'étendre la place Beekkant vers une partie de l'espace du site de la gare de l'Ouest et donc d'intégrer une partie de la partie verdurisée actuelle qui est derrière ce qui est pour le moment pas un espace public, et de l'intégrer dans la place et donc de refaire l'ensemble avec un nouvel aménagement totalement nouveau pour aussi l'arrêt de bus, la STIB, l'entrée du métro, le parvis des logements. C'est quand même un projet assez ambitieux avec 15.000 mètres carrés pour lequel on va probablement avoir un gros soutien régional au moment de la réalisation. Ici, on est dans la phase de lancer un projet pour chercher un bureau d'études. Donc, en deux mots, pour le timing, fin d'année, on trouvera le bureau d'études. D'ici un an, on espère avoir un projet qu'on peut soumettre à l'enquête publique et donc les travaux seront prévus pour débuter en 2023.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Van Damme.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

J'ai une question sur ce projet. Si je comprends bien, vous cherchez maintenant un bureau d'études. Donc, il y a des bureaux d'études qui ont participé à ce marché public sur la base d'un projet pour la place. Pour l'ensemble, ils vont recevoir des points, et celui qui a le plus de points, gagne, j'imagine ? Ma première question, c'est, qui donne les points, c'est qui qui décide ? Secundo, vous parlez aussi de consultation populaire. A quel stade y-a-t-il une consultation populaire parce que maintenant, j'ai l'impression que ça reste très théorique et je ne vois pas très bien sur quoi vous allez consulter. Moi, j'aurais fait le contraire. D'abord, voir quelles sont les desideratas, les besoins des habitants et puis, sur base d'un projet constitué sur base des besoins et des souhaits des habitants, je chercherai un bureau d'études pour réaliser ça. Donc, voilà mes questions.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Oui, merci, monsieur l'échevin. Voilà, je l'avais bien précisé la dernière fois au dernier conseil communal, qu'il faut une concertation citoyenne pour ce projet parce que c'est quand même un grand projet et donc, c'est juste une petite suggestion. Je me demande si vous pouvez par exemple, intégrer dans le cahier de charges de l'auteur de projet une clause pour l'organisation de cette consultation citoyenne et que cette clause soit un des points sur lesquels le juré pourra s'exprimer. Je pense que cette clause de consultation citoyenne est importante pour la réussite de ce projet. Voilà, j'ai une petite suggestion. À vous de voir ce que vous pensez mettre en place.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Oui, je voulais tout simplement, avant l'intervention de Jef, vous savez que le Logement molenbeekois fait partie intégrante de ce projet-là. Donc, il y a ces modifications techniques, évidemment, qui viennent d'être apportées. Je voulais poser la question à Jef parce qu'à ma connaissance, mes services techniques ne m'ont pas fait part de ces remarques-là et donc, je souhaiterais que ces remarques techniques au préalable, que nos services techniques du Logement molenbeekois aient un regard et que nous puissions donner notre avis par rapport à ça. Voilà.

**M. l'échevin Van Damme :**

Tout à fait. Donc voilà d'abord sur les partenaires. Tous les partenaires qui sont autour la table, il y en a beaucoup. Il y a tout d'abord, évidemment, la STIB, qui est un acteur important sur la place. Il y a le logement, qui est évidemment un acteur principal aussi. Pour le moment, d'ailleurs, il est propriétaire de l'espace en question, en partie quand même. C'est un plaisir de pouvoir travailler avec Mohamed et avec aussi d'ailleurs la STIB, mais il y a encore deux autres partenaires qui sont importants dans l'affaire, c'est le Bouwmeester, le maître architecte et Citydev, Citydev parce qu'il développe tant le site de la gare de l'Ouest que le site de Delhaize



et le site de Delhaize commence déjà derrière les tours du logement et donc, ça veut dire que très concrètement, la place Beekkant, on est le lien entre les deux sites. Ce sont les quatre partenaires principaux de la commune qui sont autour de la table ici dans ce projet et qui seront aussi partie intégrante du jury, c'est déjà une partie de la réponse qui a été demandée. Ces partenaires-là ont un pas décisif dans le jury et donc, évidemment, on ne va pas choisir un projet final qui n'aura pas l'aval de tous ses partenaires.

Alors très concrètement, tout le cahier de charges qui est présenté ici a été discuté avec tous les partenaires, a été adapté, incluant les clauses techniques. Je me suis peut-être mal exprimé, Mohamed, parce que je sais que tu es plus expert, que tu as plus d'expérience que moi, et quand je dis clauses techniques, je ne voulais pas dire, je voulais dire que c'était des questions plutôt administratives, genre quels critères. Est-ce que les critères depuis, proposent cinq points ou dix points, ce sont des modifications qui n'ont rien à voir avec les spécifications techniques qui sont évidemment très, très nécessaires, que le Logement molenbeekois les vérifie auparavant et donc cela a été fait, mais ceux-là n'ont pas été modifiés par rapport à la version qui a été approuvée il y a un mois.

Par rapport à la participation, ça c'est quand même une question importante. Je vous rappelle quand même que j'ai déjà répondu à cette question de façon assez élaborée au conseil passé et donc la chose n'a pas changé. La participation fait partie intégrante du cahier de charges. C'est évidemment très important et c'est d'ailleurs aussi un élément sur lequel il va pouvoir juger les candidatures émises. Deuxièmement, nous avons choisi l'option de faire la participation avec le bureau d'études autour de la table, c'est à dire de faire une participation directement avec des esquisses, avec des experts autour de la table et de ne pas faire la participation dans le vague maintenant, puis d'attendre un an et revenir avec un projet. Nous croyons que c'est important de faire la participation, mais aussi de faire la participation sur des choses concrètes et de ne pas faire une participation qui, par après, va devoir attendre de nouveau deux ou trois ans avant qu'il y a quelque chose de concret qui se passe. Donc, évidemment, la participation va se faire et va se faire avec tous les acteurs et prendra une place très, très importante dans ce processus.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Van Damme.

Est-ce que vous voulez reprendre la parole les conseillers ?

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Oui, je voulais juste que l'échevin nous invite, une fois que les séances de consultations commencent, invite les conseillers communaux à participer à cette réunion. C'est quand même important d'être au courant de ce qui se passe à ce niveau-là. Merci.

**Mme la Présidente :**

Tout à fait d'accord, c'est une très, très bonne idée.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Je soutiens Jef. Ce qu'il vient de dire, la consultation avec les citoyens, elle doit se faire sur des projets concrets et pas se décider à l'avance. Voilà, je soutiens la démarche.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup et merci pour tout le travail effectué au Logement molenbeekois. Je ne cesserai de le répéter. Merci.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Je ne suis quand même pas rassuré. Je comprends que c'est un processus qu'il faut, il y a plusieurs acteurs qui interviennent, mais je ne comprends pas qu'on ne sait pas avoir déjà une idée de quels sont les besoins du quartier ? Donc on va consulter les gens sur quoi ? Sur base des projets que les bureaux d'étude introduisent ? Ça reste très théorique et c'est ça qui ne me rassure pas puisqu'on assiste quand même trop souvent que les consultations sont très formelles et je crains que ce sera ici le cas aussi.

**Mme la Présidente :**

On parle bien de la place. On ne parle pas d'un nouveau déploiement d'infrastructures. OK, merci pour le débat. Je suppose qu'on aura l'occasion d'y revenir.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 33 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 33 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**10. Département Infrastructures et Développement Urbain - Approbation de l'introduction de la demande de subside dans le cadre de la Politique de la Ville - Axe 1 concernant le bien sis rue Heyvaert 59-61, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Goedkeuring van de indiening van de subsidieaanvraag in het kader van het Stadsbeleid - As 1 betreffende het gebouw gelegen Heyvaertstraat 59-61, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Donc, dans le cadre de la politique de la Ville, rue Heyvaert, on souhaite acquérir un bâtiment. L'idée, c'est de financer maintenant les études et les travaux qu'on va y réaliser. C'est potentiellement largement subsidié et les buts poursuivis dans cette opération aussi, c'est de créer du logement assimilé social et puis également de désenclaver l'îlot. Vous savez que c'est un quartier où il y a très peu d'oxygène pour l'instant et puis aussi maintenir une activité productive. Notre souhait, c'est que ce soit une activité productive dans le domaine de l'économie sociale. Voilà, je ne sais pas s'il y a des remarques ou des questions.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, vous dites qu'il y aura une activité productive, que ce sera sous forme d'une société, un acteur social ? Comment sera choisi cet acteur social qui sera dans qui occupera ce lieu ?

**Mme la Présidente :**

On n'y est pas encore. Ici, on est à l'élaboration du texte, mais je vais laisser monsieur Van Dame, vous donner des précisions plus concrètes.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

M. Hamzaoui, vous n'étiez pas là quand tous les points concernant ce projet sont passés au conseil communal des années précédentes. En fait, il s'agissait d'un bien appartenant à un privé, mais abandonné. Nous avons, dans le cadre du CRU 5, le contrat de rénovation urbaine sur cette zone, proposé à la Région d'acheter ce bien et donc la Région est et restera propriétaire du bien, mais nous le donne en emphytéose, c'est-à-dire, on sera de facto propriétaire pour une longue, très longue durée et ça nous permet donc de lancer plusieurs projets à cet endroit-là, qui ont été d'ailleurs fixés par une décision du gouvernement. Donc, cela veut dire concrètement que gouvernement nous oblige d'une part à réaliser des logements en front de rue, des logements que nous voulons réaliser maintenant et c'est pour cela qu'on soumet ce point ici avec de l'argent de la politique de la Ville qui a de l'argent spécifique pour les logements abandonnés qu'on veut rénover. C'est ce qu'on veut faire ici, et donc on propose de le faire de cette façon-ci. Puis comme madame la bourgmestre a dit il y a eu un intérieur d'îlot qui sera verdurisé et troisièmement, il y aura donc un espace public pour lequel il y a déjà dans la décision du gouvernement d'acheter le bien, un opérateur désigné. Ce sera Casa Blanco, qui est une entreprise d'insertion socioprofessionnelle dans le secteur du bâtiment. Donc voilà, pour le moment, c'est un chancre plus qu'autre chose et donc il y a tous ces projets à lancer.

**M. Hamzaoui :**

Merci monsieur l'échevin pour ces explications. Ça m'a permis aussi de comprendre qu'il y a cet acteur Casa Blanco, qui occupera les lieux. Voilà donc j'espère qu'il y aura une convention ou une relation entre qui va permettre aux jeunes molenbeekoïses d'utiliser cet espace-là dans le futur.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**11. Département Infrastructures et Développement urbain - Marché de travaux relatif à la rénovation de la toiture et du revêtement de sol de la salle de sport du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean - Approbation de l'avis de marché et fixation des conditions du marché - CDC 19.009.**

**Departement Infrastructuuren en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken betreffende de renovatie van het dak en de vloerbedekking van de sporthal van het Louis Namèche complex te Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht en van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 19.009.**

---

**Mme la Présidente :**

On a eu une mauvaise surprise dans ce travail d'ampleur qu'on s'était fixé depuis le début de la législature, de rénover le complexe Louis Namèche, la salle de sport. Il faut refaire le toit et le sol. Ça fait déjà un certain temps que ce chantier aurait dû être réalisé et ici, on va de malheurs en malheurs. On doit fixer un nouvel avis de marché et c'est le point ici. Je pense qu'il y a eu faillite de l'entrepreneur qu'on avait désigné et qu'on ne peut pas continuer de travailler avec lui. Dès lors, il nous faut procéder à une nouvelle désignation.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

J'avais une petite question. Est-ce que la piscine va être fermée pendant les travaux ou pas ?

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de la salle de sport attenante et pas de la piscine. Ce n'est pas de la piscine. Donc non, la piscine restera ouverte.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Je voulais juste savoir s'il y a un projet de panneaux photovoltaïques ou panneaux solaires qui sont prévus prochainement sur cette toiture ?

**Mme la Présidente :**

Je vais demander à monsieur Achaoui qui est le spécialiste de la question de vous répondre par rapport à ça.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

C'est une très, très bonne question. D'ailleurs, la volonté de Sibelga encourage, va dans ce sens-là, comme nous l'avions fait au Stade Machtens. Je rappelle, c'était quand même 1.200 mètres carrés qui ont été habillés par cette solution-là et la question avait été et j'ai moi-même posé cette question de manière générale sur toutes les infrastructures de Molenbeek. L'idée prend son cours. Il n'y a pas encore de décision ferme, mais il y a cette volonté justement d'optimisation de l'énergie, de pouvoir équiper nos infrastructures par cette solution-là. Moi, je reste très positif et optimiste à l'avenir de pouvoir concrétiser, pourquoi pas cette solution qui est une bonne solution et on sera ravi, évidemment, de vous communiquer cela très rapidement. Comptez sur moi pour appuyer cette demande.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je suis surpris et étonné de la réponse qui a été donnée à monsieur Hamzaoui, parce que notre ancienne collègue Annalisa Gadaletta avait déjà initié, en tant qu'échevine de l'Énergie, l'installation de panneaux solaires sur la piscine de Molenbeek. Donc, au moment où on se parle, il y a une partie de cette énergie qui provient des panneaux solaires. Peut-être ce serait bien de vouloir se renseigner quand on souhaite diriger une commune, savoir ce qui existe déjà, ce qui n'existe pas et donc ces panneaux solaires existent déjà. Des accords ont été signés il y a quelques années. Ils ont déjà été installés sur le toit de la piscine de Molenbeek. Voilà pour enrichir notre culture générale.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Khannouss, mais j'avais bien précisé, il s'agit de la salle omnisports et pas de la piscine.

**M. El Khannouss :**

C'est le même toit.

**Mme la Présidente :**

Le toit de la piscine est bien plus grand que celui de la salle omnisport. Celui de la piscine a été rénové il y a peu de temps. Donc il ne s'agit pas de ce marché-là.

**M. El Khannouss :**

C'est le même toit, madame.

**Mme la Présidente :**

Mais enfin, monsieur El Khannouss, bien sûr que non, il se prolonge, mais on ne parle pas ici du toit de la piscine. Merci beaucoup.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**12. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet du château du Karreveld (bâtiment partiellement classé) en espace d'intérêt collectif et culturel, ainsi qu'en variante exigée la construction de deux extensions, sis avenue Jean de la Hoese 3 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 21.002.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor diensten met betrekking tot de volledige missie van projectontwerper voor de grondige renovatie en de volledige herinrichting van het Karreveldkasteel (gedeeltelijk geklasseerd gebouw) in een ruimte van collectief en cultureel belang, alsook in vereiste variant de bouw van twee uitbreidingen, gelegen Jean de la Hoeselaan 3 te Sint-Jans-Molenbeek - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 21.002.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'un marché de services pour le choix d'un auteur de projet pour le réaménagement complet du Karreveld. Vous savez qu'on a un master plan Karreveld. On a déjà de nouvelles salles qui se sont vu rénovées les dernières semaines et qu'on va ouvrir déjà avant l'été. Ici, c'est la suite de ce travail d'ampleur pour ce bijou qui est sur notre commune.

M. Van Damme, voulez-vous présenter ce travail ?

Je vous donne la parole.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, madame la bourgmestre, merci.

C'est un projet, je dirais très important, mais où on est au début. Vous savez tous, vous connaissez tous le château du Karreveld. Vous savez aussi que nous sommes en train de faire des travaux dans une partie de ce château pour déjà modifier le rez-de-chaussée dans un des coins pour créer une salle polyvalente. Ces travaux sont quasi terminés, mais ceci, c'est une étape beaucoup plus importante et beaucoup plus loin, c'est à dire qu'on va connaître le début de la rénovation complète du Karreveld.

Qu'est-ce que nous faisons ici ? On lance un projet dans lequel on va désigner et créer tous les plans pour cette rénovation complète de tous les bâtiments du Karreveld en sachant que par après, l'exécution de tous ces chantiers ne va pas pouvoir se faire en une nuit ou en une année et ce sera un travail de longue haleine. Mais avant de pouvoir réaliser ces travaux, on doit évidemment avoir une vue d'ensemble et un projet d'ensemble. Donc, ça concerne tant la grande salle de spectacle ou là où on fait certains conseils communaux que les combles dans lesquels il y a des chambres, que les rez-de-chaussée ou il y a les garages, que la partie centrale historique et donc, tous ces éléments-là, on va les étudier. On va lancer un projet où on va créer une vision d'ensemble et un projet d'ensemble qui, par après, va devoir être mis en œuvre en plusieurs étapes et selon les moyens financiers disponibles, mais qui permettra peut-être aussi d'aller chercher des subsides ailleurs.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Van Damme.

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Je vous félicite madame la présidente.

Alors, je voulais simplement savoir si, dans le cadre des aménagements des rez-de-chaussée, s'il est tenu compte réellement maintenant de l'accès pour les personnes en difficulté ?

**Mme la Présidente :**

Merci madame Piquard.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

J'ai vu qu'il y a la construction de deux extensions du côté de l'avenue Jean de la Hoese. Est-ce que ces deux constructions seront beaucoup plus loin ? Si oui, parce que j' imagine que le parc et le bâtiment sont classés, est-ce qu'on a l'autorisation de la Commission des monuments et sites et quelle seraient les destinations de ces extensions ? Quel est l'objectif ? Qu'est-ce qu'on va faire ?

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Daïf.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

J'ai peut-être raté une étape, mais est-ce que le plan a été présenté de ce qui est prévu au niveau culturel, au niveau du château du Karreveld, est-ce qu'il y a quelque chose de spécifique ? Je m'excuse, si ça a été présenté, que je n'étais pas présente.

**Mme la Présidente :**

Non mais justement aujourd'hui le point, c'est de désigner un opérateur pour nous proposer quelque chose. C'est vraiment ça le point, en fait.

**Mme Gilles Goris :**

D'accord et est-ce que, par exemple, on aurait prévu d'y faire un lieu de restauration, horeca, quelque chose de cet ordre-là ? C'est dans les projets possibles ?

**Mme la Présidente :**

Non, pas du tout. Je vais laisser monsieur Van Damme répondre. Est-ce qu'il y a d'autres conseillers qui souhaitent intervenir sur la question ?

**Mme Gilles Goris :**

Je peux encore poser une question ?

**Mme la Présidente :**

Oui, bien sûr, évidemment. Mais attendez juste un instant. Je voudrais bien que les conseillers fassent le clair de leurs anciennes mains et de leurs nouvelles mains, parce que sinon, c'est très compliqué pour moi.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

C'est une question concernant tout ce qui est les fenêtres, les châssis, etc. Est-ce que c'est compris dans les différents lots parce que ça il est plus que temps, je pense. Si c'est compris tant mieux.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

J'ai juste une question par rapport à la rénovation du château de Karreveld. Est-ce qu'il est pris en compte le fait que si un conseil communal se fait, est ce qu'il y a une salle qui est dédiée aux conseils communaux, futurs ou pas ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Bouazzati.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

En fait, je voulais rebondir sur ce que Mme Piquard avait dit et rappeler à monsieur Van Damme une conversation qu'on a eue il y a fort longtemps à propos de la cour d'honneur et de la difficulté pour les personnes en chaise roulante ou pour les enfants en poussette de rouler là-dessus et donc, dans la rénovation de peut-être penser à faire un chemin carrossable et où on danse un peu moins. D'ailleurs de toute façon, même pour marcher, ce n'est vraiment pas évident. Donc voilà, je repose la question. Je vous remercie beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur Van Damme pour répondre aux questions.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, merci pour toutes ces questions très intéressantes.

C'est en effet des questions auxquelles on va devoir, pour la plupart, trouver une réponse dans ce marché. Le but ici, c'est de désigner un auteur de projet, un architecte pour être clair, qui va nous dessiner un plan de rénovation complet pour le Karreveld. Ce qui est très important, c'est qu'on n'a pas l'intention de modifier fondamentalement les fonctions qui s'y trouvent. Donc, le but n'est pas d'en faire un restaurant, d'installer un Horeca, le but n'est pas de ne plus pouvoir faire des conseils communaux. Évidemment, le but, c'est d'abord d'avoir un lieu pour les festivités, pour la culture, pour les mariages et pour les conseils communaux et donc, ces endroits-là, ces fonctions-là, on voulait évidemment les garder sur place et donc, je vais dire, quelqu'un qui viendrait visiter dans 20 ans le château du Karreveld ne va pas voire quelque chose de fondamentalement différent de ce qu'on voit aujourd'hui.

Par contre, les bâtiments qui doivent être entretenus, ça, c'est un gros chantier. Notamment, la question, par exemple, des fenêtres et des châssis est une question très importante parce que tout est classé. La question des pavés à l'intérieur et donc de l'accessibilité, mais en même temps de la conservation parce que c'est un endroit classé, c'est une question importante. Comment est-ce qu'on va aborder ça ? Ça, ce sont évidemment les défis qui sont devant nous.

En ce qui concerne la question de l'accès PMR. Je suis très content de cette question parce que je vous avoue que le projet qui est entré en exécution aujourd'hui est un projet qui répond déjà en partie à cette préoccupation dans le sens où le chantier qui est quasi terminé est un chantier, un chantier assez petit vu l'ampleur du site, mais qui est quand-même assez important, c'est qu'on a installé une toilette PMR, ouverte, accessible, pour les personnes à mobilité réduite, dans la cour-même. C'était l'objet des travaux qui sont en train de se terminer maintenant. Donc on en tient évidemment compte, mais idéalement, comme vous dites, on aurait un accès PMR facile sur tout le site, ça, évidemment, ce n'est pas le cas aujourd'hui, mais ça pourrait être le résultat de l'étude qu'on va lancer maintenant.

Par rapport à la question de monsieur Daïf, qui a toujours l'œil d'aller lire vraiment le cahier de charges, ça me fait vraiment plaisir parce que la remarque est très, très pertinente. En effet, on prévoit des extensions du château. Cependant, il faut savoir qu'il ne s'agit pas d'extensions considérables qui vont réduire le parc mais on demande au bureau d'études d'étudier la possibilité, en concertation évidemment avec Les Monuments et Sites, donc on ne sait pas encore si ce sera possible mais c'est une des missions, pour étendre l'arrière et l'avant



de la grande salle de la Grange, pas du côté intérieur, mais du côté des côtés des parties derrière la scène et de l'autre côté derrière le bar. Pour, d'une part, améliorer la connexion avec le reste du bâtiment au niveau du bar, parce que pour le moment, si vous êtes dans la salle et vous devez accéder aux toilettes, vous savez que vous devez passer par un petit chemin, monter des escaliers, ce n'est pas toujours pratique et le but, c'est de faciliter la donne et aussi de permettre une meilleure exploitation du bar, par exemple. Et de l'autre côté, le but, c'est de créer une sorte d'arrière-scène où on pourrait avoir vraiment des spectacles, avec une possibilité d'avoir les acteurs, par exemple, et d'avoir une véritable possibilité de faire des pièces de théâtre. On va par exemple installer des décors, etc... ce n'est pas très large, mais quand-même et pour le moment, il n'y a rien et c'est cette possibilité-là qu'on veut étudier. Ce n'est pas joué d'avance, je vous l'avoue, parce qu'en effet, on est dans un site classé. Mais le but c'est justement d'étudier ce genre d'éléments et de venir avec une proposition qui tient la route par après, pour l'ensemble du site plutôt que de bricoler et de faire une petite intervention ci et là.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup monsieur Van Damme.

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Simplement merci et bon courage, c'est un fameux chantier, faites ça bien surtout.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, madame Goris. Merci beaucoup.

Je précise qu'on a déjà des travaux de peinture et de réaménagement de certaines zones qui sont en cours et qui vont continuer. Ça va s'interrompre pour Bruxellons qu'on réaccueille cette année avec joie et qui va pouvoir tenir son festival d'été pendant tout l'été pour la plus grande joie de tous les spectateurs de la région. Ensuite, ça va reprendre. On va aussi intervenir à l'intérieur du château, déjà maintenant, en dehors même de ce qu'on commande ici et qui est évidemment un projet beaucoup, beaucoup plus dimensionnel, comme dirait monsieur Achaoui.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 38 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**13. Département Infrastructures et Développement Urbain - Approbation de l'acquisition des biens sis rue de Courtrai 51-53-55, 1080 Molenbeek-Saint-Jean et approbation de la demande de subside dans le cadre de la Politique de la Ville - Axe 1.**

**Dienst Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Goedkeuring van de aankoop van de onroerende goederen gelegen in de Kortrijkstraat 51-53-55, 1080 Sint-Jans-Molenbeek en goedkeuring van de subsidieaanvraag in het kader van het Stadsbeleid - As 1.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'une opportunité d'acquisition de surfaces assez grandes, plus de 1000 m<sup>2</sup> dans la rue de Courtrai, rue chère à certains de nos conseillers et échevins.

Je propose à monsieur Van Damme d'expliquer un peu plus la manière dont on vous propose de fonctionner pour cette acquisition.

**M. l'échevin Van Damme :**

Il s'agit de bâtiments qui sont vides et qui sont à l'abandon. Nous avons la possibilité, via la Politique des Villes, d'acquérir des logements qui sont à l'abandon et par après de les rénover ou de les remettre sur le marché ou de les exploiter nous-mêmes, c'est plutôt l'option que nous privilégions. On vous demande la possibilité de les acheter. Cela ne veut pas dire qu'on va pouvoir les acheter parce qu'il faudrait évidemment qu'on puisse trouver un accord sur le prix et surtout que l'estimation de Bruxelles-Fiscalité convienne et soit suffisante pour pouvoir trouver un accord. Je vous précise que l'opération en question, comme toutes les autres prestations PDV, Politique des Villes, est pour grande partie subventionnée et il n'y a qu'un petit apport financier de la commune.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Van Damme.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Monsieur Van Damme a téléphoné parce que j'ai pensé que va-t-on faire avec ces bâtiments-là qui sont beaucoup plus loin que ceux de l'école ? Il a répondu que ce sera destiné pour le logement, probablement. C'est une bonne chose.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Daïf.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci monsieur l'échevin pour ces explications.

J'ai juste une petite remarque : je constate que le montant estimé par le comité d'acquisition est de 700.000 € et que le montant d'acquisition final est indiqué à 900.000 €. Il y a quand-même une différence de 200.000 €. Je ne sais pas si vous pouvez nous expliquer cette différence ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

J'avais la même question que monsieur Hamzaoui, donc je vais attendre la réponse.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Eylenbosch,

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Je vous avoue que je n'ai pas les montants devant moi. Je suppose qu'il s'agit d'un montant sans l'indemnité de réemploi, qui est un montant supplémentaire qu'on peut attribuer. Mais je vous demande de me permettre de répondre par mail parce que je vous avoue que je n'ai pas d'explication technique sous la main.

**Mme la Présidente :**

Je pense que c'est lié au fait qu'une grande partie du bâtiment est grevé d'inhabitabilité ou d'insalubrité et qu'on estime, dans l'échelle des valeurs, le receveur de l'enregistrement estime qu'on pourrait voir la valeur de ce bien majorée du fait que, même si aujourd'hui ces parties sont inhabitées, demain elles pourraient être valorisées. C'est ça l'indemnité de réemploi, je pense, et je crois que c'est la différence entre les deux montants et la réponse à vos questions.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Je dis juste que le prix demandé par le comité d'acquisition, évidemment, on tolère un certain pourcentage d'aller au-delà pour l'achat. Donc il n'y a pas de souci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamzaoui, vous souhaitez ajouter quelque chose ?

**M. Hamzaoui :**

Oui. Je voulais juste préciser que ce montant de réemploi que vous soulevez, il est aux alentours de 100.000 €. Donc, il reste encore une différence de 100.000 €, même si on rajoute ce montant de réemploi. Donc, je ne sais pas si monsieur Van Damme pourra nous expliquer par mail prochainement cette différence ? Vous pouvez voir avec vos services et vous nous dites si vous avez une explication pour cette différence ?

**M. l'échevin Van Damme :**

On peut l'ajouter au PV du conseil communal, j'irai le fournir au secrétaire communal ou à la secrétaire communale faisant fonction.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, monsieur Van Damme.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch :

**M. Eylenbosch :**

J'ai entendu la réponse de l'échevin et je me pose la question de savoir si nous avons, nous et la région, avons les moyens de dépenser de l'argent pour acheter trois bâtiments qui sont en très mauvais état et dans lesquels il faudra mettre encore un coût important au niveau de la rénovation.

Je vais voter contre ce point-là parce que je crois que ce n'est plus le moment pour l'instant de faire ça. Il y a des privés qui seront probablement très intéressés pour le faire et pour payer parce qu'ils pourront le rentabiliser beaucoup mieux que nous. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Eylenbosch.

Est-ce qu'il y a des conseillers qui veulent une réplique ? Je crois que tout le monde a repris la parole. Monsieur Daïf, vous voulez reprendre la parole ?

**M. Daïf :**

Non, merci.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 vote négatif.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 negatieve stem.*

**14. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de services comprenant la mission complète d'auteur de projet en vue de la démolition de la partie avant du bâtiment et du réaménagement d'un site industriel en 4 logements sociaux, un équipement / espace productif au rez-de-chaussée, une cour collective en intérieur d'îlot dans le cadre du projet Heyvaert 59-61 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - CDC 21.005 - Arrêté ministériel de suspension - Retrait de la décision du conseil communal du 24 mars 2021.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Dienstenopdracht betreffende de volledige missie van projectontwerper met het oog op de afbraak van het voorste gedeelte van het gebouw en de herontwikkeling van een industrieterrein in vier gemeentelijke woningen van sociale aard, een uitrusting/productieve ruimte op het gelijkvloers alsook een collectieve binnenruimte in een binneneiland in het kader van het project Heyvaert 59-61 te Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 21.005 - Ministerieel schorsingsbesluit - Intrekking van de beslissing van de gemeenteraad van 24 maart 2021.**

---

**Mme la Présidente :**

Les points 14 et 15 vont ensemble et concernent la suite du point 10 pour lequel on vous avait demandé l'approbation pour aller demander un subside en région.

Je laisse monsieur Van Damme les expliquer.

**M. l'échevin Van Damme :**

Je vous ai expliqué le montage pour les 59-61. Nous vous avons fait passer au conseil communal de mars un marché de services, c'est à dire un marché d'élaboration d'un projet d'architecture pour les logements dont je vous parlais en front de rue. La tutelle nous a dit qu'il y avait des remarques par rapport au cahier de charges et nous avons adapté le cahier des charges pour être en conformité avec ce que la tutelle demandait. C'est pour ça qu'il y a deux points.

Il y a le point officiel qui est le refus par la tutelle d'accepter le marché et nous sommes obligés de le mettre à l'ordre du jour du conseil communal pour vous informer.

Le deuxième point, c'est donc le nouveau cahier des charges avec les adaptations demandées par la tutelle.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Je voulais juste comprendre les adaptations qui ont été demandées par la tutelle, je ne sais pas si vous pouvez nous dire un petit mot là-dessus ?

**M. l'échevin Van Damme :**

C'est de nouveau assez technique et je vous avoue que nous avons été un peu surpris parce que les remarques qui ont été faites, ont été faites sur un cahier de charges type qui a déjà été appliqué des dizaines de fois et nous avons été très surpris de voir le point refusé. Mes services m'expliquent que c'est dû au fait qu'il y a une nouvelle personne au service tutelle qui suit ces dossiers et que cette nouvelle personne, visiblement, a d'autres interprétations que ses collègues.

Très concrètement, il s'agit du fait que dans le marché initial, il y avait un montant global qui était demandé au bureau qui voulait faire ce marché. Dans le marché adapté, suite aux remarques de la tutelle, nous prévoyons des tranches. Cela veut dire qu'il y a du saucissonnage, ce n'est pas un beau mot, mais il y a plusieurs tranches dans ce marché qui doivent avoir chacune un prix déterminé. Cela veut dire qu'au lieu d'un seul prix, on a plutôt trois ou quatre prix qui peuvent être cumulés et qui reviennent au même prix, c'est une discussion assez technique. Cela nous embête plus qu'autre chose parce que ça nous retarde dans les marchés et c'est quelque chose qui a été approuvé dans le passé et qui ne l'est plus maintenant. C'est plutôt un changement au niveau de la tutelle. Nous en prenons acte et nous allons essayer d'adapter notre cahier de charges dans le futur pour ne plus appliquer l'ancienne méthode qui a déjà été appliquée des dizaines de fois auparavant sans problème.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Van Damme.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Peut-être que, comme vous dites, il y a un délai supplémentaire qui est ajouté et ça vous retarde, mais ça permet aussi d'avoir un suivi régulier de la part des auteurs de projet si on fait cela par phases, ça rééquilibre. C'est vrai qu'il y a un retard, de l'autre côté il y a aussi un suivi régulier par tranches mieux que si on les applique sur tout un chantier. Merci monsieur l'échevin pour les explications.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**15. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de services comprenant la mission complète d'auteur de projet en vue de la démolition de la partie avant du bâtiment et du réaménagement d'un site industriel en 4 logements sociaux, un équipement / espace productif au rez-de-chaussée, une cour collective en intérieur d'îlot dans le cadre du projet Heyvaert 59-61 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - CDC 21.005 - Fixation et approbation des conditions du marché.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Dienstenopdracht betreffende de volledige missie van projectontwerper met het oog op de afbraak van het voorste gedeelte van het gebouw en de herontwikkeling van een industrieterrein in vier gemeentelijke woningen van sociale aard, een uitrusting/productieve ruimte op het gelijkvloers alsook een collectieve binnenruimte in een binneneiland in het kader van het project Heyvaert 59-61 te Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 21.005 - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 vote négatif.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 negatieve stem.*

**16. Propriétés communales - Centre Communautaire Maritime - Rue Vandenboogaerde, 89-91-93 - Occupation de locaux par l'ASBL CCM - Avenant n°1 à la convention d'occupation approuvée par le Conseil communal du 19 décembre 2013.**

**Gemeentelijke Eigendommen - Maritiem Gemeenschapscentrum - Vandenboogaerdestraat nr 89-91- 93 - Bezetting van lokalen door de vzw CCM - Aanhangsel n°1 van de door de Gemeenteraad van 19 december 2013 goedgekeurd gebruikovereenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

C'est simplement un peu créer une certaine cohérence dans l'occupation de nos bâtiments. Vous savez tous que le sixième est exploité par une Asbl communale, que cette Asbl gère quasi l'entièreté de ce bâtiment sauf le local en question actuellement. C'est le local ou anciennement il y avait un resto social, Le Maritime, qui maintenant, est occupé par plusieurs autres Asbl. Ce local donne directement accès aux espaces du CCM. Comme vous le savez, quand vous venez au conseil communal là-bas, vous voyez qu'il n'y a pas vraiment de séparation entre ces locaux et le sixième. Et donc, c'est aussi plus logique que le sixième gère ces locaux, par exemple en les sous-louant à des Asbl etc... Le sixième était demandeur de gérer ses locaux lui-même et nous ajoutons ces locaux à la convention de base qui gère les biens de la commune avec cette Asbl.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Raiss.

**Mme Raiss :**

J'ai une petite question au niveau de cette reconduction. Je ne sais pas si c'est une reconduction de cette convention ou plutôt une extension de convention qui donnera accès à la terrasse et à la cuisine. Je me réjouis que la cuisine soit à nouveau utilisée, elle a une utilité assez importante, surtout dans ce quartier. Mais au niveau de la terrasse, je voudrais savoir, je l'avais déjà mentionné la dernière fois, est-ce qu'il y a des règles claires à ce niveau-là?

Parce que la rue Ulens, c'est une rue assez fréquentée, par l'école, la mosquée, l'école arabe et encore plusieurs autres activités et parfois, on a des surprises, surtout les vendredis et les weekends, les dimanches surtout, où on utilise cet espace-là, la terrasse, avec beaucoup de musique et des va et vient, du bruit. C'est normal, il y a des enfants, il y a de l'animation, etc...mais c'est très, très gênant pour les habitants de la rue Ulens. Ce qu'on demande à chaque fois, c'est de diminuer le volume ou bien de respecter le règlement d'ordre intérieur qui, en principe, interdit l'utilisation de musique à l'extérieur, mais qui n'est apparemment pas connu des utilisateurs. Donc, de grâce, faire rappeler ça aux utilisateurs et aux sous-traitants, parce qu'on parle de sous-traitance, de respecter le voisinage, qu'il y ait une bonne ambiance et un respect de tous les utilisateurs aussi. Je vous remercie,

**Mme la Présidente :**

Monsieur Van Damme, je vais vous laisser le soin de répondre, mais je dois faire une toute petite pause. Je vais proposer à monsieur Gjanaj de prendre les rênes de la réunion quelques instants.

*Monsieur Amet Gjanaj prend la présidence de la séance.  
De heer Amet Gjanaj neemt het voorzitterschap waar.*

**M. le président, monsieur Amet Gjanaj :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Madame Raiss, merci pour cette intervention parce que je crois qu'elle est justifiée. Je crois que vraiment, il y a des problèmes, parfois de gestion et surtout peut-être de bruit par rapport aux voisins. Ce n'est pas la première fois qu'on entend ces plaintes et c'est justement une des raisons pour lesquelles nous proposons de transférer la gestion vers le CCM. Parce qu'il faut dire que, évidemment, la commune gère directement elle-même cette infrastructure mais n'est pas présente au quotidien. Pour nous, c'est beaucoup plus difficile d'intervenir. Nous avons souvent des plaintes après et quand les riverains, par exemple, allaient signaler au CCM qu'il y avait des problèmes, alors le CCM disait que ce n'est pas lui qui règle l'occupation de cette salle. Avec ceci, nous espérons, entre autres, remédier aux problèmes que vous évoquez, c'est à dire que ce sera le CCM même et donc les gens du CCM qui sont sur place, qui vont gérer cet espace et qui vont pouvoir contrôler aussi si oui ou non cet espace est géré de façon correcte. Je crois et j'espère que cette façon de faire va permettre d'avoir un contrôle plus cohérent de la gestion de ces lieux et de la terrasse.

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Raiss.

**Mme Raiss :**

Je voudrais tout simplement vous remercier, au nom des habitants de la rue Ulens, d'être attentifs à leurs préoccupations et à leur santé mentale.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**17. Conseil Consultatif du Logement (Molenbeek-Saint-Jean) - Interpellation relative à la levée du moratoire sur les expulsions.  
Raadgevende Raad voor Huisvesting (Sint-Jans-Molenbeek) - Interpellatie over de opheffing van het moratorium op uitzettingen.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Ce point est un point un peu particulier car le conseil communal a décidé il y a quelques années de donner la possibilité au conseil consultatif du logement, le CCL, de communiquer ses avis au Collège et, dans certains cas, également au conseil communal, notamment son rapport annuel. C'est la première fois qu'une telle communication d'avis atterrit ici dans le conseil communal depuis 2015, année de création du CCL. Les avis du CCL appartiennent au CCL.

Je ne vais pas commenter ce soir l'avis qui vous est présentée ici, même si des éléments développés sont tout à fait pertinents. Je me permettrai bien sûr de réserver les réponses en premier lieu au CCL.

Bien sûr, nous apporterons des réponses le plus possible volontaristes mais néanmoins respectueuses des règles en vigueur et eu égard aussi à nos moyens disponibles communaux. Une chose est sûre, au jour d'aujourd'hui, le raz de marée des expulsions tant craint ne s'est pas présenté, ne s'est pas encore présenté. En tout cas, c'est une réalité. Je ne vais pas non plus, hélas, pouvoir répondre aux mille et une très bonnes questions que tous les conseillers auraient posées à cette occasion sur le logement, parce qu'à cet effet je vous donne rendez-vous dans la seconde partie de l'année, très certainement en présentiel, je l'espère, c'est nécessaire, pour développer la thématique du logement, les objectifs et les actions de la commune déjà en place depuis deux ans, mais aussi les actions et les objectifs pour les années à venir. Une présentation qui se fera certainement en section réunie. Merci monsieur le président.

**M. le Président :**

Merci monsieur Mahy mais il y a deux questions qui font partie des mille et une questions légitimes.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Monsieur l'échevin, je pense que les questions qui ont été posées par le conseil consultatif du logement sont très intéressantes et très interpellantes. Je remercie en tout cas ce conseil pour les questions qui ont été posées parce que ça nous permet aussi d'avoir une idée de ce qui se passe sur notre territoire. En tout cas, il y a un chiffre qui est très interpellant. Quand vous voyez une moyenne annuelle de 44 familles qui sont expulsées sur notre territoire, c'est en moyenne 10%, c'est énorme.

Donc je me pose la question, une question qui se rajoute à ces questions du conseil consultatif : comment comptez-vous remédier, essayer de diminuer ce pourcentage ? Parce que c'est vraiment interpellant, c'est dommage.



J'aimerais également préciser, parce que comme vous ne répondrez pas aujourd'hui à ces questions-là, j'aimerais être au courant, en tout cas que vous transmettiez également vos réponses aux conseillers communaux pour qu'on soit également au courant sur le même pied d'égalité. Donc avoir une information aussi complète en même temps que le conseil consultatif.

J'espère qu'on aura rapidement les réponses à ces questions parce qu'il ne faut pas attendre longtemps, ça concerne des familles, ça concerne des enfants, ça concerne nos concitoyens, nos voisins. C'est urgent de trouver des solutions pour éviter toutes ces expulsions. Merci monsieur l'échevin.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Hamzaoui,

Je donne la parole à monsieur El Bouzidi.

**M. El Bouzidi :**

Le PTB a demandé de prolonger le moratoire des expulsions. Justement, nous partageons l'inquiétude du conseil.

Nous avons une question précise : combien de gens risquent une expulsion dans Le Logement Molenbeekois et les logements communaux ?

Et, évidemment, nous sommes d'accord avec la demande de prévention et nous sommes d'accord que le CPAS soit mis au courant de toute procédure lancée auprès du juge de paix et nous demandons que la bourgmestre ne donne plus l'ordre à sa police d'exécuter l'ordre d'expulsion. Merci.

**M. l'échevin Mahy :**

Oui, bien sûr, les réponses données aux questions du CCL seront bien évidemment communiquées aux conseillers et nous rajouterons les quelques questions présentées ici ce soir.

**M. le Président :**

Merci.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**18. Action Sociale - Règlement Chèques Taxis - Modification - Report du 21/04/2021.  
Sociale Actie - Reglement Taxi-cheques - Wijziging - Uitstel van 21/04/2021.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Ouberri. Ah, elle n'est pas là. Je suppose que la réponse sera fournie par écrit.

*Mme Moureaux prend la présidence de la séance.*

*Mevrouw Moureaux neemt het voorzitterschap waar.*

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je vais présenter, répondre.

Oui, on a eu une bonne nouvelle. Manifestement, alors que la région avait annoncé se désengager du dispositif chèques-taxi, vous vous souvenez que madame Ouberri s'était battue en collègue, dans nos discussions budgétaires, pour que ce soit un budget qu'on conserve alors même que la région ne le donnait plus. La décision vient de tomber et la région réinvestit. Donc pour une fois, c'est une bonne nouvelle puisqu'on signe à nouveau une convention de subsidiation.

Les montants, c'est juste en dessous de 30.000 €, je pense que c'est 29.000 € de mémoire. C'est une très bonne nouvelle. On avait décidé de poursuivre cette politique, on avait eu raison et aujourd'hui, on va finalement quand-même être subsidié pour la part régionale.

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

On ne peut que se réjouir des bonnes nouvelles. Quand elles sont mauvaises, il faut le dire mais quand elles sont bonnes, il faut les applaudir. C'est une très bonne chose pour les habitants, pour les personnes plus défavorisées, pour les seniors, pour les personnes à mobilité réduite, réjouissons-nous.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

C'était pour savoir, la fois passée on a déjà discuté de ce point, par rapport à Uber, est-ce qu'on peut utiliser ces chèques-là aussi vis à vis de Uber ?

**Mme la Présidente :**

Oui, je me souviens de votre question.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Cela va être court, cela va dans le même sens que monsieur Vancauwenberge parce qu'on avait déjà discuté de cela ensemble et vous aviez dit que vous alliez vous fournir une petite réponse.

**Mme la Présidente :**

J'avais effectivement posé la question aux services et nous n'avons pas à ce jour, je pense, la réponse, malheureusement.

**Mme Gilles-Goris :**

Madame la bourgmestre ?

**Mme la Présidente :**

Oui, madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

A l'époque en tout cas, peut-être que les choses ont changé avec le Covid, mais à l'époque, il fallait que ce soit conventionné, avec Uber ça ne fonctionnait pas.

**Mme la Présidente :**

Oui je pense qu'il faut la dénomination précise 'taxi' mais je n'ai pas la note juridique ici. Je ne vais pas aller plus loin, mais c'est l'impression que j'ai également.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je me souviens quand on a eu ce débat ici au conseil communal, je vous avais promis de relayer la demande au niveau de la région. C'est ce que j'ai fait. Je suis très content de voir que les choses avancent dans le bon sens à ce niveau-là et je vous informe que dans la semaine, j'ai également plaidé pour le fameux débat qu'on a eu sur la vue panoramique square du Laekenveld sur Tour & Taxi et l'éventualité d'y avoir un ascenseur. C'est très bien, on a de chouettes débats ici qui finissent par aboutir au niveau régional, dans l'intérêt des citoyens, citoyennes et notamment des plus fragiles.

**Mme la Présidente :**

Tout à fait. Merci beaucoup. Merci à tous.

Monsieur Gjanaj, je peux vous demander encore de reprendre les rênes de la réunion un instant svp.

*Monsieur Amet Gjanaj prend la présidence de la séance.  
Mijnheer Amet Gjanaj neemt het voorzitterschap waar.*

**M. le Président, Amet Gjanaj :**

Oui, tout à fait.

**M. Vancauwenberge :**

Monsieur le président, j'avais encore une petite question sur le point, sur les chèques-taxi. Est-ce qu'on peut avoir la réponse, par mail, dans les jours qui viennent, c'est possible ?

**M. le Président :**

Je suppose que ça doit être possible, tout à fait. On le note et on vous fournit une réponse.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**19. Action sociale - Chèques-taxi à valeur universelle sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale - Convention pour l'année 2021.  
Sociale Actie - Taxicheque met universele waarde op het grondgebied van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Overeenkomst voor het jaar 2021.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**20. Centre de test et centre de vaccination - Approbation des conventions types pour le personnel.  
Testcentrum en vaccinatiecentrum - Goedkeuring van de modelovereenkomsten voor het personeel.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**21. Grh - Secrétaire communal - Mise à la retraite - Remplacement - Organisation de l'examen de recrutement.  
Grh - Gemeentesecretaris - Pensionering - Vervanging - Organisatie van het wervingsexamen.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Je pense que mon chef de groupe veut prendre la parole sur ce point.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

La dernière fois on avait cette question : qui se trouvera dans le jury ? En tout cas pour l'examen de recrutement. Et vous aviez dit que vous n'aviez pas encore de réponse, vous alliez nous répondre, je reviens à l'info.

**M. le Président :**

Pour ça, il faut que ce soit la bourgmestre qui réponde. On va peut-être mettre cette question en suspens jusqu'au retour de la bourgmestre et vous fournir une réponse par rapport à ça si elle existe.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Par rapport à la question concernant le secrétaire communal, c'est vrai que j'aurais aimé que la bourgmestre soit là. On a constaté qu'il y a eu un changement des conditions de

diplôme pour pouvoir accéder aux examens. Je vois ici que les choses s'accélèrent et il est quand-même, en matière de bonne gouvernance, de tradition récente, de limiter les mandats à fonction. On avait le choix, et je voudrais savoir pourquoi le Collège a choisi la voie d'une fonction indéterminée au lieu de la possibilité d'imposer un mandat limité dans le temps, ce qui permet évidemment, si la personne ne convient pas ou si la personne dysfonctionne, de pouvoir mettre fin à notre collaboration, comme cela se fait de plus en plus en de très nombreuses communes du royaume.

Le choix c'était une nomination définitive ou un mandat de 8 ans. Je voudrais donc savoir ce qui a motivé le choix de la nomination définitive, l'option de la nomination définitive au lieu du mandat de 8 ans ? Merci.

**M. le Président :**

Merci pour votre question qui aura sûrement une réponse quand la bourgmestre reviendra.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**22. Sport - Règlement communal relatif à l'octroi de subsides - Octroi de subside aux associations et clubs de sports molenbeekoïses - Communication des décisions du Collège des Bourgmestres et Echevins.**

**Sport - Gemeentelijke regeling inzake de toekenning van subsidies - Toekenning van subsidies aan de verenigingen en sportverenigingen in Molenbeek - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Azaoum.

**M. l'échevin Azaoum :**

Vous avez sous les yeux, une liste des demandes qui nous ont été soumises par les différents clubs installés sur le territoire molenbeekoïse. Certains dans le cadre de tournois, notamment je pense aux arts martiaux avec, bien sûr, l'ensemble des règles pour minimiser les risques, c'était sans public, quelques tournois organisés sans public, il y a eu quelques soutiens à des associations. Vous avez la liste sous, les yeux. Si un club ou une des propositions vous questionne, n'hésitez pas à réagir là-dessus.

Il y a eu quelques demandes de soutien également. Comme vous le voyez, il y avait eu quelques demandes de soutien, soutien financier parce que les clubs étaient également en grosse difficulté, ce n'est pas à vous que je dois faire la leçon sur cette réalité compliquée de nos clubs et associations de sportifs. On essaie de leur apporter, à notre juste mesure, avec l'humilité qui va avec, le soutien auquel ils ont droit.

**M. le Président :**

Merci monsieur Azaoum.

Je donne la parole à monsieur Papadiz.

**M. Papadiz :**

En relisant l'intitulé, je ne mets pas en cause le sport, évidemment, à Molenbeek, puisque c'est l'émancipation pour les jeunes, mais en relisant l'intitulé, je vois que le 18 mars on a fait deux fois un versement à Academy Tiger Club. Est-ce qu'il y a une erreur de club ? Est-ce qu'il y a une erreur de paiement ? Il y a une fois 1.000 € et une fois 700 €, est-ce qu'on peut me donner une explication là-dessus ?

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Azaoum.

**M. l'échevin Azaoum :**

Oui, volontiers, ce sont deux activités différentes qui avaient été organisées par le club, tout simplement, ce sont deux choses complètement différentes.

**M. Papadiz :**

Et le versement a été fait le même jour, c'est ça ?

**M. l'échevin Azaoum :**

Ça doit être ça,

**M. Papadiz :**

OK. Merci pour votre réponse.

**M. l'échevin Azaoum :**

Je voudrais juste apporter un complément d'information sur ce club Tiger. C'est bien que vous le soulevez, cher conseiller. La différence qu'on a, vous avez vu ce cas particulier, mais c'est justement pour ça qu'on a donné un double soutien. La différence qu'on a avec les autres structures et clubs sportifs, c'est que ceux-là sont en général hébergés dans nos infrastructures sportives et lorsqu'ils sont hébergés dans nos infrastructures sportives, bien évidemment, c'est la même chose pour les commerçants d'ailleurs, les commerçants installés dans les propriétés communales, nous avons pu, en période Covid, nous avons pu suspendre les paiements. Et d'ailleurs, pour ceux qui se sont installés chez nous, les loyers n'ont pas été comptabilisés pendant la grosse période de Covid. Pour le club Tiger, il s'agit d'un club qui a son propre bâtiment, à ses frais, c'est un petit peu plus compliqué que pour d'autres clubs qui sont installés directement dans nos infrastructures communales.

**M. le Président :**

Merci pour ce complément d'information.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Je voulais juste poser une question : est-ce qu'il y a une liste des critères sur lesquels vous vous basez pour attribuer ces subsides ? Si c'est le cas, est-ce qu'on pourrait avoir ce règlement ou cette liste de critères ? Merci.

**M. l'échevin Azaoum :**

Volontiers, monsieur Hamzaoui. Je demanderai aux services de vous la communiquer, volontiers.

*Le Conseil est informé.*

*De Raad wordt geïnformeerd.*

**23. Taxes communales - Prise en charge par l'administration fiscale régionale de l'établissement et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique.**

**Gemeentebelastingen - Belasting van de gewestelijke fiscale administratie met de heffing, de inkohiering, de inning en de invordering van de gemeentelijke opcentiemen op de gewestbelasting op de inrichtingen van toeristisch logies.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

C'est un point traditionnel. Tous les ans, on doit confirmer notre convention. C'est ce qu'on appelle la City tax. C'est la région qui se permet de taxer les hôtels et ils nous restituent une partie, voire une grande partie, de la taxe.

Mais je suis là pour répondre à vos questions.

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

J'avais quelques questions parce qu'on ne parle pas beaucoup de tout ce qui est secteur touristique, etc. On sait que, comme le secteur Horeca, le secteur touristique souffre beaucoup. Donc, je voulais savoir :

- ce que le Collège a entrepris ces derniers mois, quels contacts ont été pris avec les hôtels qui sont présents sur notre commune ?
- on sait qu'il y a un hôtel communal, comment se porte-t-il ?
- qu'est-ce qui a été fait par rapport à l'hôtel qui se trouve boulevard Léopold II ?
- quelles ont été les prises de contact et les choses mises en place pour soutenir le secteur touristique ? Merci beaucoup.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

En ce qui concerne la City tax, je sais que ce n'est pas nous qui la gérons, je sais que la région l'a suspendue. Les hôtels n'ont pas dû, je pense que c'est à monsieur Gjanaj peut-être de prendre la parole pour les actions. Et je reviendrai pour les fabriques d'église.

**M. le Président :**

Au niveau communal on a quand-même des moyens très, très limités et notre impact sur ce qui concerne l'hôtellerie est quand-même quasi nul. Donc, on n'a pas d'effet au niveau des taxes à part cette rétrocession, nous n'avons pas vraiment un impact négatif sur ce secteur et il dépasse largement nos moyens. On est assez mal placé finalement pour soutenir ce

secteur qui dépasse totalement nos moyens, et même de temps en temps, nos compétences parce que c'est un secteur qui fonctionne presque de façon indépendante sur notre territoire, qui dépend de facteurs qui échappent totalement à la commune. On souhaiterait, effectivement, puisqu'on a des contacts aussi avec Visit.Brussels, où il y a des contacts qui sont établis, il y a une réunion qui est prévue où, effectivement, on pourra discuter éventuellement de la possibilité de faire en sorte que ces hôtels soient peut-être un peu plus impliqués pour leur développement dans nos communes, à Molenbeek, pour éventuellement les mettre dans un circuit touristique lié peut-être au développement commercial et alors, à ce moment-là, on aura peut-être aussi d'autres rapports avec ce secteur.

Quant à l'hôtel où il y a des formations qui sont données, la formation a eu un moment d'arrêt. Ce sont des formations de valet de chambre qui sont développées par la Mission Locale et, comme tous les services et les activités d'insertion socio-professionnelle, surtout dans ce secteur-là, elles ont été suspendues et nous avons justement, par rapport à ça, essayé de travailler au niveau de la Mission Locale pour faire en sorte que les personnes ne soient pas fortement pénalisées. On essayera, dès que ce secteur se relancera, de faire en sorte que les personnes continuent leur formation puisque ce sont des stagiaires qui sont en formation.

Je suis sûr que la réponse que je vous ai donnée n'est pas la réponse que vous attendiez, mais c'est clair que ce secteur-là, est un secteur dont les investissements dépassent peut-être même parfois les investissements que la commune fait dans ses plus gros projets.

**Mme Gilles-Goris :**

Effectivement votre réponse est gentille, elle est lisse et je comprends. En même temps, je pense que c'est un secteur qui ne demande pas toujours d'être aidé au niveau financier mais le fait de réunir les personnes, d'aller à leur rencontre, de dire que la commune est à l'écoute, de pouvoir faire un partenariat et voir, parfois avec des petits moyens, que ce soit des lieux de publicité, d'insertion, sur une affiche, ce sont des petits soutiens qui peuvent tisser des liens et qui peuvent aussi rapporter gros à la commune parce que, comme vous dites, le jour où, au niveau culturel, au niveau Horeca, on a envie de faire un partenariat, si on connaît les personnes, si on a les noms, si on a été à leur rencontre, même si on ne leur apporte pas de chèques sur la table, en tout cas c'est comme ça que je l'ai vécu, je pense que ça peut tisser des liens de confiance. Rien ne vaut un lien de confiance et avec la confiance on va parfois beaucoup plus loin qu'avec un petit chèque d'argent. Je ne sais pas ce qu'il en est du service tourisme, en tout cas à l'époque, on avait beaucoup de contacts et des rencontres régulières avec, aussi, l'auberge de jeunesse rue de l'Eléphant, etc.

Je ne peux qu'inviter le collègue à rester en lien avec ces organisations parce que ce sont vraiment des liens win-win. Ils sont en difficulté aujourd'hui, mais ils peuvent très bien plus tard vous aider aussi à redorer le blason de la commune et apporter leurs compétences pour vous aider à le faire. Je vous remercie.

**M. le Président :**

On prend bien note. C'est vrai que dans les perspectives, en tout cas dans le développement des possibilités d'emploi et d'insertion socio-professionnelle, il est prévu qu'on les contacte, en tout cas pour la partie en développement économique et le développement de l'emploi.

Pour ce qui concerne le développement touristique, non. C'est la bourgmestre qui pourra vous répondre.

On considère que l'incident est clos.



**Mme Gilles-Goris :**

La parole est toujours au conseiller communal pour terminer,

Je vous remercie pour votre réponse et je vous invite effectivement à continuer à tisser du lien.

**M. le Président :**

On tissera. Merci en tout cas.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 38 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

#### **24. Finances - Fabrique d'église Saint-Jean Baptiste - Compte 2020. Financiën - Kerkfabriek Sint-Jan de Doper - Rekening 2020.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Je voulais faire une petite intervention mais avant de faire une petite intervention sur les fabriques d'église, je voulais revenir deux secondes sur les modifications budgétaires, mais pas sur les modifications en elles-mêmes. Je voulais vraiment, lors des modifications budgétaires, remercier notre nouvelle directrice des finances qui est Nathalie Vandeput. C'est vrai que quand on travaille par vidéoconférence, j'ai parfois l'impression que c'est un peu moins chaleureux. Je voulais quand-même rappeler que c'est elle notre nouvelle directrice des finances et qu'elle a très bien en main le service. Je remercie aussi ses collaborateurs qui l'ont évidemment secondée.

Pour les fabriques d'église, je voulais vous parler un peu parce que vous avez vu qu'il y en a qui sont en positif. On est bien pour le résultat des comptes. Il n'y a pas si longtemps, on avait voté les budgets et maintenant on vote les comptes.

Vous savez aussi que, comme on dit toujours, on n'a pas le choix, c'est la tradition de voter, je pourrais presque dire que c'est là pour information. Mais comme on essaie de suivre ça de près puisque, comme on sait, ça fait partie aussi de nos finances communales, je voulais simplement vous dire que pour les budgets que nous avons votés la fois passée, la tutelle repasse sur ces budgets et donne un avis positif ou négatif.

Pour le budget de la fabrique d'église Saint Charles et Borromée et la Résurrection, ça a été adopté tel quel. Par contre, pour Sainte-Barbe et Saint-Jean-Baptiste, des modifications ont dû avoir lieu. Pour le moment, la tutelle est encore en train d'examiner pour la fabrique d'église Saint-Rémi. Ça, c'est au niveau des budgets. Par exemple, pour certaines, pour Sainte-Barbe, par exemple, ils avaient demandé un budget de 63.000 €, nous avons nous voté oui, mais la tutelle a décidé qu'ils avaient déjà assez reçu et donc, ils ne recevront pas de budget cette fois-ci. Au total, on avait voté à l'époque pour un budget total de 444.000 €, cela diminue quand-même légèrement le budget. Et c'est vrai que Saint-Rémi avait demandé un budget de 181.000 € ou presque 182.000 € et la tutelle est en train d'examiner ce qui se passe à ce niveau-là.

Pour les comptes, vous avez vu que trois d'entre elles sont en boni : Saint-Charles et Borromée, Sainte-Barbe et Saint-Rémi. Par contre, la Résurrection présente un déficit de 27.766 € qui est expliqué par une diminution des recettes due à la crise sanitaire, un emprunt nécessaire pour payer des factures de travaux de chauffage et le fait qu'Anderlecht n'a pas versé les subsides 2019 et 2020. C'est ça qui fait le déficit pour la Résurrection. Actuellement, nous, on n'intervient pas. Ça sera replanifié dans le budget suivant. Et pour St-Jean-Baptiste, qui présente un déficit de 65.140 €, c'est expliqué d'une part par la crise sanitaire aussi, provoquant une diminution des recettes et d'autre part, une régularisation de la facture de gaz et d'électricité remontant sur une période de six ans.

Je tenais à vous informer de ce qui se passe pour les fabriques d'église. Comme je vous dis, on n'a pas fortement la main mais ils ont quand-même des comptes à rendre. Si vous n'avez pas de questions, je peux passer au point suivant.

#### **M. le Président :**

Il n'y a pas de problème, on va passer au point suivant.

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

#### **25. Finances - Fabrique d'église Sainte Barbe - Compte 2020. Financiën - Kerkfabriek Sint Barbara - Rekening 2020.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

#### **26. Finances - Fabrique d'église Résurrection - Compte 2020. Fiancieën - Kerkfabriek Verrijzenis - Rekening 2020.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

#### **27. Finances - Fabrique d'église Saint-Rémi - Compte 2020. Financieën - Kerkfabriek Sint Remigius - Rekening 2020.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

#### **28. Finances - Fabrique d'église Saint-Charles Borromée - Compte 2020. Financieën - Kerkfabriek Sint Karel Borromeus - Rekening 2020.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

## **29. Informatique - Mise au rebut de matériel informatique. Informatica - Afschrijven van informatica materiaal.**

---

### **M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

### **M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Pour le rebut, c'est vrai que c'est la première fois que ce point apparaissait dans mes compétences. J'ai téléphoné directement à ma responsable de l'informatique pour voir si on ne pouvait pas faire autre chose que les mettre au rebut. En fait, malheureusement, dans la commune, on est assez en retard dans le renouvellement de notre matériel, il est en cours et donc on a vraiment de très très vieux PC. Ce qu'ils font, c'est récupérer quelques pièces qui sont encore récupérables et finalement les PC qui restent disponibles ne sont pas utilisables.

Je me souviens que lors de la législation précédente, on avait déjà eu cette remarque de l'utilisation. Ils avaient été fournis à différentes associations mais ils nous sont revenus.

Je suis à l'écoute de vos questions ou de vos suggestions puisqu'évidemment, vous savez peut-être plus de choses que moi.

### **M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

### **M. Ouassari :**

Est-ce qu'il n'y a pas moyen de les reconditionner et de les donner dans des écoles ? Je vois qu'il y a 13 PC de marque Dell, ok, ils sont de 2012. Quand j'étais en hybridation, il y avait des Asbl qui m'ont offert des PC encore plus vieux que ça, on les a reconditionnés, ils fonctionnent très bien, les élèves ont pu en bénéficier chez eux à la maison. J'insiste là-dessus. Merci.

### **M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

### **M. Sumlu :**

Je continue dans la même direction parce que dans les considérant il est marqué que ce matériel peut être détruit, ce n'est pas 'doit' être détruit. Donc, évidemment, on peut, mais peut-être qu'on a d'autres solutions ?

Le reconditionnement, c'est bien, peut-être que l'idée sera d'utiliser des logiciels open source parce qu'à la fois les open source ne demandent pas de matériel extrêmement complexe, à la fois ce sont aussi des logiciels pour lesquels il ne faut pas payer de licence. Ça peut très bien faire fonctionner un ordinateur de 2012, ou même avant, pour des utilisations basiques et je pense que ça pourrait même, par la suite, être mis à la disposition de certains publics plus démunis. On a vu avec la crise Covid qu'il y avait pas mal de personnes qui étaient quand-même en fraction numérique et c'était assez compliqué pour toute une série de personnes.

Vraiment, il faudra trouver, je ne sais pas, une Asbl, ou même une société, qui travaille avec open source, qui pourra renouveler ces ordinateurs pour les mettre à disposition de personnes plus démunies. Merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Je voudrais rappeler qu'il y a quand-même une association, une Asbl, qui est sur Molenbeek et qui a d'ailleurs fourni énormément d'ordinateurs, pendant cette période Covid, non seulement à un public défavorisé, éventuellement des gens qui étaient en fracture numérique, ou encore aux écoles et aux élèves qui étaient en besoin d'ordinateurs. Il faudrait peut-être voir avec cette Asbl dans quelle mesure ces machines sont encore récupérables.

Quand vous me parlez d'ordinateurs de 9 ans et que vous mettez ça entre les mains de jeunes au jour d'aujourd'hui, ce sont des machines qui sont quand-même tout à fait dépassées, même en open source, elles sont dépassées et il est difficile de demander à un jeune au jour d'aujourd'hui qui voit un ordinateur très évolué, de travailler sur des machines qui ont déjà 9 ans ou 10 ans d'ancienneté. Mais bon, pourquoi pas, essayons, on n'a rien à perdre à essayer. Mais moi qui m'occupe d'une Asbl au nom de la Communauté Française et qui reçoit des centaines d'ordinateurs qui sont redistribués dans toutes les écoles francophones du pays et qui sont pour l'enseignement qualifiant, je peux vous dire qu'on traite des centaines d'ordinateurs venant de toutes sources mais des ordinateurs qui ont plus de 4 ans, plus de 5 ans on ne les met même plus sur le marché parce qu'effectivement, les écoles, au jour d'aujourd'hui, le secondaire, même pour le travail basique, n'en veulent plus.

**M. le Président :**

Merci monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

C'est vrai que depuis que j'ai vu cette délibération dans le collège et dans le conseil, je n'ai pas eu le temps de retourner chez la responsable informatique. Comme vous insistez, je vais quand-même aller voir et je pense en effet peut-être prendre contact avec un spécialiste parce que je pense que notre service informatique est déjà très surchargé. Je pense que le fait de s'occuper de ces ordinateurs, ils ne voient pas ça d'un bon œil. Je pense que je vais demander à quelqu'un qui pourrait s'y connaître de venir voir.

Mais je rejoins assez fort ce que monsieur Milis vient de nous dire mais je ne baisse pas les bras sur ce sujet parce que comme je suis responsable de l'informatique, et bien que cela ne soit pas vraiment dans ma responsabilité, mais j'aime quand-même bien l'informatique, c'est vrai qu'il faut travailler sur cette rupture numérique dans la population. Je pense qu'il existe aussi sur Molenbeek ce qu'on appelle des EPN, le CIRB a installé des sites pour coder des jeux, pour travailler sur les ordinateurs. Je vais voir un peu avec les différentes Asbl. C'est vrai que Molenbeek est bien chargée en Asbl. Je vous reviendrai, je vous dirai quoi, si finalement on a su faire quelque chose ou pas.

Quant à 'détruire', je suppose que c'est plutôt une formule, je ne sais pas si c'est fait, mais en tout cas, merci pour vos remarques et je vous reviendrai.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci beaucoup, de nous avoir au moins écouté et de prendre l'initiative de pouvoir sauver ce matériel. J'insiste bien là-dessus, quand j'entends que les jeunes n'auront pas l'utilité, mais, peut-être oui, peut-être non, ça dépend simplement quelle utilisation on aura de ces ordinateurs. Si c'est simplement, par exemple, au niveau de consultations sur Internet ou faire des traitements de texte, en open source, je précise bien, dans les logiciels open source, ça fonctionne très bien, même pour des ordinateurs qui ont plus de 10 ans. Evidemment, si c'est pour donner à des jeunes qui vont faire des jeux sur leur ordinateur, ça ne fonctionnera pas. Ça dépend de l'utilisation. Merci.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**30. Economat - Nouvelle loi communale article 234 par. 3 et 4 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins et approbation des modes de financement.**

**Economaat - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 par. 3 en 4 – Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen en goedkeuring van de financieringswijzen.**

---

**M. le Président :**

Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ça ? C'est une communication.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

J'avais juste deux petites questions. Je sais que c'est une communication, mais je voulais savoir quelle société pour le gardiennage du centre test Covid ?

Et deuxièmement, il est aussi marqué, encore une fois, achat de matériel didactique. Je voulais savoir : est-ce qu'il y a uniquement du matériel neuf ou parfois d'occasion ?

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Je vais devoir faire des petites recherches sauf si madame la bourgmestre est là, elle saura peut-être, ou si quelqu'un, parce que je ne m'occupe pas du Covid, du centre Covid mais je peux essayer de regarder dans mes différents messages.

Pour le matériel, non, à ma connaissance, c'est du neuf.

Je vais faire les recherches et je vous reviens pour les réponses.

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

*Jamel Azaoum quitte la séance / verlaat de zitting.  
Carine Liekendael quitte la séance / verlaat de zitting.  
Mohamed Daif quitte la séance / verlaat de zitting.  
Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

**31. Secrétariat communal - Motion demandant un cessez-le-feu immédiat entre belligérants ainsi que l'arrêt des expulsions et de l'annexion des territoires palestiniens dans le chef de l'Etat d'Israël. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie waarin wordt opgeroepen tot een onmiddellijk staakt-het-vuren tussen de oorlogvoerende partijen en tot stopzetting van de verdrijving en annexatie van Palestijnse gebieden door de Staat Israël. (Aanvullend)**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Mon groupe a déposé une motion. Je ne vais pas rappeler tous les événements qui ont lieu au niveau international et qui, ma foi, à nouveau en tout cas, montrent combien les Palestiniens, le peuple de Palestine est victime de l'oppression, de l'occupation et aujourd'hui de l'annexion de territoires, d'expulsions, de confiscations et de destructions de maisons. La situation est grave. Il y a des morts, il y a des bombardements et il y a une escalade de la violence. Même si nous condamnons évidemment les attaques de civils, d'où qu'elles viennent, il est important qu'on prenne position. Il est important qu'on prenne position en tant que conseil communal de Molenbeek, même si, évidemment, ce n'est pas avec notre motion que nous allons imposer la paix au Proche-Orient, ce n'est pas avec notre motion que nous allons faire cesser les hostilités là-bas mais je pense que notre motion peut avoir un impact symbolique hautement important.

Molenbeek a toujours eu une grande histoire fraternelle avec la cause palestinienne, cela a été évoqué en début de conseil communal. Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion d'accueillir ici, pour la première fois dans l'histoire, l'équipe nationale de Palestine pour organiser un match de football au stade Machtens. 'Un but pour la paix', c'était le titre et le nom qui était donné à ce match. Pendant une dizaine d'années, on a accueilli des enfants palestiniens pendant les vacances, ici, avec nos jeunes molenbeekoïses, dans notre maison des Ardennes, à Cornimont. Mais je rappelle aussi, plus récemment, l'accord de partenariat avec la ville de Jénine. Nous avons aussi soutenu la police palestinienne, elle est venue ici participer à des formations avec notre zone de police.

Mais c'est aussi ici, chers conseillers communaux, que nous avons voté une motion de reconnaissance de l'État de Palestine parce qu'aujourd'hui, l'état fédéral n'a pas encore reconnu formellement l'État de Palestine. C'était le cas ici, c'était le cas au niveau régional et c'est aussi ici qu'on a eu un débat très riche et très intéressant par rapport justement à la participation qu'une commune peut avoir avec des firmes et des entreprises qui sont actives sur les territoires occupés de territoires palestiniens.

On vient avec une proposition de texte, une proposition de motion. Ce que je voudrais vous dire, c'est qu'avant de faire lecture de cette proposition, parce que je pense qu'on a déposé le premier texte, mais il y a nos collègues du PTB et du CDH qui ont également déposé

un texte. Je pense qu'on ne va pas batailler à propos d'une motion. On a échangé pendant toute la journée, évidemment, malgré les difficultés, parce qu'on ne se voit pas physiquement mais on a échangé toute la journée sur des possibilités de modifications pour essayer de se mettre d'accord sur un texte. Je pense qu'on y arrive petit à petit, on est arrivé à se mettre d'accord sur pas mal de choses, il reste encore quelques détails à régler. C'est pour cela d'ailleurs que je vous demanderai, monsieur le président, de nous accorder une interruption de séance pour nous permettre, aux chefs de groupe concernés de pouvoir finaliser l'accord parce que je pense que ce qui est important aujourd'hui, évidemment, c'est de ne pas jouer à être le meilleur élève de la cause palestinienne, c'est ce qui a toujours fait la force de ce conseil communal, c'est que la cause palestinienne dépasse les clivages majorité, opposition, dépasse les clivages gauche, droite.

Je pense qu'aujourd'hui, on doit tous se dire qu'on est face à une situation dramatique, d'abord pour un peuple, dramatique pour tous les peuples de la région et puis, on est surtout face à la violation en permanence, depuis plus de septante ans maintenant, du droit international, des résolutions de l'ONU et des élémentaires droits humains des Palestiniens. Donc aujourd'hui, c'est de ça qu'on doit parler, c'est ça qui doit continuer, ce n'est pas forcément notre appartenance politique. Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est qu'on puisse sortir aujourd'hui avec un texte commun, avec un texte qu'on peut approuver tous ensemble à ce sujet-là.

Avant de rentrer dans les détails de ce texte, comme il nous reste encore quelques points à finaliser, je vous demanderais, si vous le voulez bien, nous laisser encore quelques instants pour procéder à une interruption de séance et à ce moment-là, on revient en séance avec le fruit de notre concertation.

**M. le Président :**

Merci. Est-ce qu'on peut être tous d'accord sur le fait que l'on interrompt la séance pendant une dizaine de minutes, un quart d'heure ?

**M. Ikazban :**

On va essayer déjà avec 10 minutes, un quart d'heure. Je pense que ça peut, je ne vais pas préjuger.

**M. De Block :**

Je propose que d'abord le CDH expose sa motion, pour qu'au moins les motions soient claires. Après les gens peuvent discuter mais pour l'instant, le débat ou les points en divergence et les points en commun ne sont pas clairs, pour les gens autour de la table, pour les conseillers, je pense qu'on gagne...

*Mme Moureaux prend la présidence de la séance.  
Mevrouw Moureaux neemt het voorzitterschap waar.*

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Attendez, je vais reprendre les rênes de la séance. Excusez-moi, j'ai un souci familial assez sérieux et c'est la raison pour laquelle j'ai été absente plusieurs minutes.

Je pense qu'effectivement, chacun présente sa motion et ensuite on ouvre le débat aux autres groupes et chacun s'exprime évidemment. C'est comme ça que ça fonctionne. En théorie, on a cinq minutes pour exposer le sujet. Je vais demander à monsieur Ikazban de

s'avancer pour présenter vraiment les éléments précis de la motion. Et ensuite, monsieur De Block, j'imagine, présentera la motion du PTB.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. De Block :**

Je voudrais, excusez-moi, appuyer la proposition de monsieur Ikazban. D'abord exposer et ensuite on peut faire une interruption de séance.

**Mme la Présidente :**

Oui, tout à fait, bien sûr, mais s'il vous plaît, continuez l'exposé parce je pense que ce qu'il faut faire maintenant, c'est entendre chacun et ensuite voir effectivement à ce que les autres puissent se positionner.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Pour l'instant la motion que nous vous présentons, c'est une motion qui demande évidemment le cessez-le-feu immédiat entre les belligérants ainsi que l'arrêt des expulsions et de l'annexion de territoires palestiniens dans le chef de l'Etat d'Israël. Et comme vous le savez, l'escalade de la violence qui oppose depuis deux semaines Israël et les territoires palestiniens prend sa source dans les politiques d'expulsion qui sont menées par le gouvernement israélien. Le 3 mai, des heurts ont éclaté dans plusieurs quartiers, notamment Jérusalem-Est. Des heurts ont également éclaté pendant le ramadan sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est et le 10 mai le conflit a gagné la bande de Gaza où des frappes de l'armée israélienne répondent à des tirs de roquettes du Hamas. Depuis lors, la situation empire et les victimes se comptent désormais par centaines, dont de nombreux enfants. Cette situation est intolérable. Les violences doivent être arrêtées immédiatement, ainsi que les politiques d'apartheid, d'expulsion et d'annexion qui en sont la cause.

Tandis que les 15 et 16 mai 2021, des manifestations de commémoration de la Nakba se sont déroulées dans de nombreuses capitales du monde, d'autres rassemblements pour la paix ont eu lieu en Israël. Cette dimension de solidarité entre les peuples est absolument essentielle et nous permet de souligner que le positionnement politique porté par la présente motion s'adresse à des dirigeants et ne cible en aucun cas des communautés et diasporas dans le monde.

Cela étant, les violences sur les populations civiles sont inacceptables, d'où qu'elles viennent. Dans le même temps, de nombreuses associations de défense des droits humains et des instances internationales ont mis en évidence les manquements d'Israël au droit international. Human Rights, Amnesty International, par exemple, dénoncent les autorités israéliennes qui commettent des crimes contre l'humanité, d'apartheid et de persécution. L'ONG américaine rejoint ainsi des organisations israéliennes comme Bet'selem, ou d'autres ONG internationales dans cette dénonciation. António Guterres, secrétaire général des Nations Unies, a dit de son côté à Israël d'arrêter les démolitions et les expulsions à Jérusalem, conformément à ses engagements et en vertu du droit international humanitaire, ajoutant que tous les dirigeants ont la responsabilité d'agir contre les extrémistes et de dénoncer tous les actes de violence et de provocation. Amnesty international a également dénoncé l'usage répétitif par les forces de sécurité israéliennes d'une force injustifiée et excessive contre des manifestants palestiniens à Jérusalem-Est. A la demande de la Tunisie, une réunion du conseil de sécurité est prévue à ce sujet, programmée. Partout dans le monde des voix s'élèvent pour exhorter Israël à respecter le droit international et faire cesser les violences.



C'est pourquoi nous proposons au conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean de considérer d'abord :

Considérant la détérioration dramatique de la situation à Jérusalem-Est, comme partout en Palestine occupée ;

Considérant que plus de 700.000 palestiniens se sont retrouvés chassés de chez eux au moment de la création de l'Etat d'Israël, la Nakba, exode palestinien de 1948 ;

Considérant qu'en 1967, suite à la guerre des Six Jours, Jérusalem-Est a été annexée illégalement par Israël en violation du droit humanitaire et international ;

Vu la loi israélienne également sur les questions juridiques et administratives, qui permet aux israéliens mais pas aux propriétaires palestiniens, de faire valoir leurs droits sur des propriétés qui leur appartiennent dans la partie orientale de la ville ;

Faisant référence au jugement du 18 octobre 2020 du tribunal de première instance de Jérusalem, qui impose un ordre d'expulsion à plusieurs familles totalisant 7 foyers environ, 30 personnes...

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ikazban, Il y a quelque chose que je n'ai pas compris. Vous vous êtes mis d'accord quand je n'étais pas là ? Ce serait une autre manière de fonctionner que d'habitude ? Je saisis que vous êtes dans tout à fait autre chose que d'habitude.

**M. Ikazban :**

Ce que j'ai dit avant que vous n'arriviez, c'est pour ça que je n'ai pas compris pourquoi vous me dites ça, j'ai dit qu'on avait présenté une motion, qu'il y a d'autres collègues qui ont présenté également une motion. Évidemment, il y a des nuances mais depuis le début de la journée, on a essayé d'échanger et de se mettre d'accord sur une seule version. On est d'accord pour une partie, on n'est pas encore d'accord pour le reste. J'ai demandé, avant de présenter définitivement la motion, de pouvoir procéder à une interruption de séance pour finaliser ou pas les derniers points de divergence. C'est pour ça que j'étais un peu surpris qu'à la fois on soutienne ma demande et à la fois on me demande de présenter tout de suite la motion.

**Mme la Présidente :**

C'est ça que je ne comprends pas.

**M. Ikazban :**

J'ai été surpris, j'ai écouté sagement ce qu'on m'a demandé. On a déposé une motion, Dirk a déposé également une motion. Il y a beaucoup de similitudes dans nos motions, il y a beaucoup de divergences, mais il y en a certaines qu'on a très vite évacuées. Il y a encore quatre points, je pense qu'il y a encore quatre points sur lesquels on doit discuter. Je pense que ce serait intéressant d'avoir 10 minutes ou 15 minutes d'interruption de séance, quitte à revenir après. Chacun exprimera ses opinions et ses nuances. On pourra avoir l'occasion de se prononcer sur un texte ou de voter une motion ici au conseil de Molenbeek.

**Mme la Présidente :**

Je voudrais peut-être alors entendre l'ensemble des chefs de groupe, d'abord sur la technique, parce qu'ici, j'ai l'impression qu'on n'est pas dans un cas classique. Si je comprends bien, monsieur De Block soutient aussi l'interruption de séance et il est partie prenante dans ce que vous dites, c'est ça ?

**M. De Block :**

Après une présentation,

**Mme la Présidente :**

Après présentation, d'accord. Et ce que les autres membres, on a PTB et CDH. Monsieur El Khannouss, pour le CDH, vous êtes aussi d'accord pour une interruption ?

**M. El Khannouss :**

Je rejoins la proposition faite par monsieur Ikazban parce que nous avons deux textes qui finalement se rapprochent sur les objectifs. Il y a quelques points de divergence et nous avons convenu, bien avant le conseil communal, de pouvoir essayer de trouver un consensus pour présenter un seul texte. Et c'est ça, le fruit de la demande de monsieur Ikazban, qui est acceptée aussi par le cosignataire et l'initiateur de la motion, monsieur De Block qui devrait présenter le texte avant de pouvoir demander cette interruption de séance.

**Mme la Présidente :**

D'accord, et, du coup, est-ce que je donne la parole aux autres chefs de groupe déjà maintenant ou tout le monde est d'accord sur cette façon de fonctionner ? Monsieur Milis, vous êtes d'accord sur cette façon de fonctionner ou vous voulez prendre la parole d'abord sur la façon de fonctionner ?

**M. Milis :**

L'interruption de séance m'importe peu, effectivement. Et effectivement, on peut peut-être entendre la présentation après quoi j'aimerais bien pouvoir intervenir, après la présentation de monsieur Ikazban qui l'a déjà faite et puis de monsieur De Block qui continuerait sur sa proposition, puis j'aimerais bien intervenir au nom de notre groupe.

**Mme la Présidente :**

Très bien. Monsieur Sumlu ça vous va si on fait comme ça ?

**M. Sumlu :**

Tout à fait mais on a déjà de toute façon amendé le texte de monsieur Ikazban, donc il n'y a pas de souci, on a eu plusieurs échanges depuis hier.

**Mme la Présidente :**

D'accord, on fonctionne comme ça alors, très bien.

Monsieur Ikazban, est-ce que vous pouvez essayer de clôturer votre présentation pour qu'on puisse écouter monsieur De Block ?

**M. Ikazban :**

Ecoutez, je vais essayer de clôturer mais je n'étais pas encore prêt à clôturer. On ne va pas faire la lecture de toute la motion, je ferai la lecture après. Ce que je peux dire, c'est qu'on prend un constat de la situation actuelle. La situation est catastrophique, la situation de violation du droit international, des droits des Palestiniens et de toutes les résolutions de

l'ONU, il n'y a jamais aucune résolution de l'ONU pour expliquer une occupation parfaitement illégale ou politique d'apartheid,

Ce que le conseil communal demande :

- nous demandons à ce que la violence cesse immédiatement.
- nous demandons dans une motion au gouvernement fédéral et aux gouvernements fédéraux d'appeler à un cessez-le-feu immédiat de la part de toutes les parties et que la Belgique et l'Union européenne aille désormais au-delà des postures.
- nous demandons à la Belgique et à l'Union européenne d'aller au-delà des discours et des postures et des déclarations de principe, on doit aller beaucoup plus loin.
- la Belgique doit prendre cette initiative internationale à travers les Nations Unies ou l'Union Européenne pour faire cesser les crimes.
- la Belgique doit défendre avec vigueur la demande d'une enquête internationale pour crime d'apartheid envers les Palestiniens.
- la Belgique doit mettre rapidement en œuvre les accords du gouvernement en établissant la liste des sanctions, y compris économiques. Nous voulons des sanctions économiques efficaces contre la politique d'annexion des territoires palestiniens et en approfondissant les mesures de différenciation en tout cas tant que le gouvernement israélien continuera à appliquer, en tout cas l'apartheid et l'occupation.
- nous demandons également la reconnaissance immédiate de la Palestine.
- par rapport aux sanctions économiques, nous demandons évidemment qu'on puisse immédiatement prendre attitude par rapport à toute la commercialisation et l'importation des produits qui sont issus des colonies et des territoires occupés palestiniens qui sont d'ailleurs jugés illégaux par l'Union Européenne.

En gros et dans l'ensemble, voilà ce que la motion demande :

- on prend acte de la situation, c'est scandaleux.
- on demande le cessez-le-feu immédiat.
- on demande à la communauté internationale d'intervenir et de réagir.
- et on demande à notre petite Belgique de faire entendre sa voix dans le concert européen et international pour que dorénavant il y ait des sanctions et pour qu'on mette enfin en place une véritable feuille de route, un véritable processus de paix qui n'existe plus aujourd'hui depuis un certain nombre d'années.

Je ne vais pas aller plus loin dans un premier temps, je reviendrai après l'interruption.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que c'est vraiment important qu'on discute sérieusement ici au conseil sur la question palestinienne et je pense que je ne vais pas répéter tous les constats qui sont vieux de 73 ans. Il y a un problème. Ce n'est pas une question récente, ce n'est pas une question d'il y a 10 ans, d'il y a 15 ans, ça fait 73 années que les droits des Palestiniens sont bafoués. Ce n'est pas non plus la première fois qu'on peut constater qu'il y a des bombardements, des attaques. On l'a vu, je pense en 2012, 2014 et maintenant on voit encore une fois 220 personnes dont 63 enfants. On a des tonnes et des tonnes de résolutions au niveau international qui montrent qu'Israël ne respecte pas le droit international. On a une situation où des snippers attaquent des manifestants pacifiques. On a des situations d'apartheid au niveau des droits et finalement, ce qui a mis le feu aux poudres, encore une expulsion récemment, la partie de Jérusalem qui est considérée comme palestinienne, c'est une spirale,

un jeu entre egos et dans ce conflit où un occupant occupe un pays, des territoires, et enlève les droits des occupés, il faut prendre position.

Je vois qu'il y a une volonté mais je vois en même temps que quand on dit qu'on veut que ça cesse, c'est comme dans une cour d'école, on voit un grand balèze de 80kg qui est en train de harceler un gamin de 20 kg, vous pouvez crier « cesse, arrête », mais à moment donné, il faut faire arrêter. Israël a démontré que des actes symboliques, ils n'en ont rien à foutre, désolé du mot, mais ils n'en ont rien à cirer.

La question des deux motions est en fait ce qu'il faut pour que ça cesse, et notre motion qu'on a introduite avec la CDH, des propositions, clairement avec des sanctions. On peut agir au niveau de la Commune, comme on l'a déjà fait ici au Conseil communal, on peut agir au niveau de la Région et au niveau du Fédéral. La Belgique peut aussi agir au niveau européen, en faisant entendre sa voix.

Aujourd'hui, il y a 220 personnes tuées, alors ce n'est pas une question où on peut encore attendre 2 années, 3 années avant d'agir.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block, merci beaucoup. Vous avez un cosignataire, c'est le CDH.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je ne vais pas être plus long, je vais être beaucoup plus court.

Effectivement, je pense qu'aujourd'hui, même si ça a été rappelé par un collègue, nous sommes au niveau municipal. On ne doit pas espérer évidemment influencer sur la situation dans la région. J'ai rappelé quand-même que hormis tout ce qui a été dit par rapport au non-respect du droit international, hormis la souffrance, et je parle de la souffrance de toutes les victimes civiles, mais il faut surtout se ranger du côté du plus faible qui subit les outrages dominants, les outrages de ce qu'est une colonie, celui qui confisque, celui qui tue, qui assassine, les exécutions extrajudiciaires, qui emprisonne des enfants, celui qui confisque, celui qui expulse et celui qui bafoue le droit international, ce n'est pas la Palestine, c'est Israël.

Et notre devoir, je suis heureux de voir qu'aujourd'hui, le gouvernement de la Vivaldi réfléchit sérieusement, voire, prend des initiatives pour essayer d'imposer des sanctions contre Israël. Nous au niveau communal, évidemment, nous restons dans le domaine du symbolique mais du symboliquement fort parce que nous allons poser un acte, comme celui que j'ai abordé, évoqué tout à l'heure par la mise du drapeau, nous allons montrer notre solidarité avec le peuple palestinien et rappeler que nous sommes non seulement à leurs côtés, que nous sommes prêts à nous mobiliser pour leur venir en aide à travers des projets que nous pourrions développer, mais que notre souhait le plus profond et le plus sincère, c'est qu'enfin nous puissions, après 73 ans, 74 ans de souffrance, atterrir à une paix, une paix durable, qu'il y ait deux pays côte à côte qui respectent le droit international, qui soient construits sur base des résolutions des Nations unies. Je rappelle qu'il y a une ligne verte qui a été tracée en 1967 et que Jérusalem-Est est palestinienne. Donc deux états côte à côte qui ont une capitale commune, ce serait évidemment un aboutissement extraordinaire pour les deux populations, mais aussi pour l'ensemble de la région.

C'est pour toutes ces raisons que nous, au niveau local, avec nos petits moyens, si on peut augmenter cette solidarité avec le peuple palestinien pour pouvoir arriver à cette solution, ce serait notre goutte d'eau pour contribuer à une solution de paix, en tout cas de paix et elle

ne peut se concevoir que s'il y a justice et tant qu'il n'y aura pas de justice, il n'y aura pas de paix. C'est pour cela que nous devons influencer sur des mesures fortes, pas des menaces, pas des résolutions, pas juste battre des ailes pour essayer d'impressionner Israël. Israël ne peut comprendre, comme l'a compris l'Afrique du Sud, que des mesures de rétorsion fortes, des mesures économiques, des mesures politiques pour l'obliger à respecter le droit international, comme d'ailleurs le conseil des nations l'a déjà fait dans le passé pour des pays du sud, des pays africains ou des pays comme l'Irak par exemple.

Je tiens à rappeler, et encore, cela a été bâti sur un mensonge historique, je souhaiterais que cette dynamique prenne de l'ampleur et notre contribution, même si elle est infime, même si elle est symbolique, elle a son importance. C'est un message fort de soutien, de solidarité avec le peuple palestinien. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Au nom de la famille libérale, bien évidemment nous sommes touchés par ce conflit et par les drames humains que les deux populations vivent.

Tout d'abord, souhaitant ici rester cohérents avec nous-mêmes, ces motions ont un caractère international sur lequel nous ne pouvons agir à notre niveau communal. Ces motions demandent à la commune de Molenbeek de prendre position et d'exiger des autres niveaux de pouvoir d'agir au bénéfice de la Palestine.

C'est fort louable, mais c'est aussi interpellant. Des partis siégeant dans notre assemblée communale font partie d'un gouvernement ou d'entités fédérées et pourraient interpellier ces instances et faire mettre en œuvre les actions exigées dans les motions. Faites ce que je dis, pas ce que je fais, n'est définitivement pas une posture de la famille libérale.

Cependant, le groupe MR / Open-VLD espère de tout cœur que ce conflit israélo-palestinien, tout comme les autres conflits dans le monde, trouve une solution et une résolution de paix durable.

En conclusion, nous ne souhaitons pas entrer dans ce débat et c'est pour cette raison que mon groupe s'abstiendra en fin de discussion. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Nous avons déjà régulièrement échangé sur la Palestine au sein de ce conseil et nous savons quels liens particuliers unissent notre commune à la Palestine et à Israël. Certains diront que ces conflits extra-belges ne doivent pas faire l'objet de discussions ici. Et pourtant, on le sait, pour beaucoup d'habitants de notre commune, c'est une histoire très proche. Bien sûr, ce n'est pas une motion au conseil communal de Molenbeek qui fera taire les fusils. Cela n'empêche que par ce texte et par nos discussions, nous reconnaissons le caractère

totallement inacceptable de la violence en cours en Israël et Palestine, et ce, depuis plus de 40 ans.

Par ailleurs, notre commune peut, elle aussi, dans les compétences qui sont les siennes, apporter une pierre à l'édifice de plus de paix entre les communautés, au respect des droits humains. Ainsi, il y a quelques années, un jumelage entre Jénine et Molenbeek a été mis en place et a renforcé les liens entre deux entités. Il y a aussi tout le travail fait à l'époque sous l'égide de Sarah Turine, où déjà majorité et opposition ont travaillé main dans la main pour aboutir à un texte qui excluait des marchés publics de Molenbeek, les entreprises qui ne respectent pas les lois internationales et qui sont actives dans les territoires occupés illégalement.

Comme à chaque épisode de tension, escalade de la violence, flambée du conflit israélo-palestinien, des traitements politiques et médiatiques des événements tendent à masquer une réalité structurelle historique qui caractérise ledit conflit israélo-palestinien.

Je souhaiterais rappeler que les positions écologistes sont uniquement basées sur le respect du droit international dans l'optique d'une paix juste et durable pour tous les citoyens israéliens et palestiniens. Nous refusons une lecture communautaire que certains pourraient instrumentaliser à d'autres fins, comme on a pu récemment le voir durant ces derniers jours. Ecolo condamne la politique israélienne illégale d'occupation, de colonisation et d'annexion des territoires palestiniens, sans prêter des responsabilités équivalentes entre l'occupant et l'occupé dans l'origine du conflit. Nous condamnons toute violation du droit international, et ce y compris les tirs de roquettes qui visent des populations civiles israéliennes.

Par ailleurs, nous continuerons à lutter contre l'antisémitisme et l'islamophobie qui accompagnent une lecture erronée de la situation au Moyen-Orient, notamment en favorisant les communications et le dialogue entre les communautés qui font la diversité et la richesse de notre pays. A cet égard, nous rappelons au Collège qu'un service de dialogue interculturel a été lancé à l'initiative de l'échevine du dialogue interculturel Sarah Turine. Différents événements étaient organisés à l'époque et je pense qu'on y a toutes et tous participé. Ce type d'initiative est à encourager largement et j'espère vraiment que la commune va prendre son rôle central dans le dialogue interculturel en relançant cette dynamique inédite que beaucoup de communes nous enviaient. C'est important que Molenbeek témoigne sa solidarité avec la situation des civils, sur place, et même s'il est vrai que nous sommes ici au niveau local, plutôt dans le domaine du symbolique.

Je voulais effectivement remercier monsieur Ikazban depuis hier parce qu'il était toujours disponible, en tout cas pour pouvoir amender le texte qui a été déposé en premier par son parti. Nous avons travaillé ensemble sur ces amendements et je reconnais aussi que monsieur De Block et monsieur El Khannouss, qui sont venus avec leurs amendements, je trouve qu'il y a moyen au niveau communal de sortir et d'être d'accord sur un texte. Merci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Eylenbosch, je vois que vous voulez prendre la parole. Vous voulez le faire tout de suite ou après l'interruption de séance ?

**M. Eylenbosch :**

Je voulais poser la question justement de savoir comment on s'organisait pour les débats, puisque maintenant il y a eu la présentation. Ils vont revenir avec une motion qu'ils auront discutée, puis après, nous aurons le débat sur la mouture qui sera mise sur la table et tout le monde aura de nouveau la parole à ce moment-là ?

**Mme la Présidente :**

Ça peut être une façon de fonctionner.

**M. Eylenbosch :**

Alors j'attends.

**Mme la Présidente :**

D'accord. Alors on fait l'interruption de séance.

Je voudrais quand-même proposer quelque chose. Est-ce que c'est envisageable, pour vous qu'on puisse déjà aller vers les interpellations, par exemple celle de madame Kalimbiriro, celle de monsieur Ben Salah, celle de madame Addi ? Est-ce qu'on pourrait faire ça pendant que vous vous travaillez, c'est possible ?

**M. Ben Salah :**

Excusez-moi madame la bourgmestre. En règle générale, avant qu'on arrive aux motions, lors des précédents conseils communaux on votait les points.

**Mme la Présidente :**

Oui, je sais, mais j'ai compris aussi que vous aviez encore quelques questions sur deux points. Donc je vous propose de terminer sur la motion et ensuite de revenir au point 20 et au point 21, monsieur Gjanaj m'a dit que vous aviez des questions pour moi. Et ensuite des réponses aux questions pour pratiquer le vote, ça me semble logique. Ça vous va ? Je sais que c'est un peu tourmenté, mouvementé, il faut m'excuser pour l'absence de tout à l'heure.

Est-ce que je peux proposer aux chefs de groupe et à ceux qui le souhaitent de se rejoindre ? Monsieur Ikazban, comment allez-vous faire ? C'est vous qui allez gérer tout ça puisque vous êtes pour le parti socialiste, celui qui a le premier inscrit la motion ? Est-ce que vous allez créer un autre canal où vous allez inviter l'ensemble des personnes ?

**M. Ikazban :**

Excusez-moi madame la bourgmestre mais je suis déjà en ligne avec les auteurs des motions qui ont été déposées, donc je commence avec eux.

**Mme la Présidente :**

Très bien. Pendant ce temps je continue avec madame Kalimbiriro, monsieur Ben Salah si ça leur convient.

**M. Ikazban :**

On revient vers vous.

**Mme la Présidente :**

Très bien.

Madame Kalimbiriro, allez-y, c'est monsieur Achaoui qui va répondre. Monsieur Ben Salah, c'est aussi monsieur Achaoui qui va vous répondre.

**M. Sumlu :**

Excusez-moi madame la bourgmestre, avant de continuer, je voudrais simplement savoir si monsieur Van Leeckwyck a amené la réponse par rapport au point 30, la société de gardiennage, est-ce qu'on a le nom de la société ? Parce qu'il vous attendait pour ça.

**Mme la Présidente :**

On regardera les questions sur les points classiques de l'ordre du jour après, parce que là, on est en train de vraiment foutre le bordel, excusez-moi l'expression. On va faire madame Kalimbiriro et monsieur Ben Salah et pendant ce temps, monsieur Ikazban nous gère l'atterrissage d'une motion qui pourrait convenir au plus grand nombre et ensuite on reviendra sur les questions que vous avez posées et on votera quand tout le monde sera de nouveau en séance.

**32. Secrétariat communal - Motion de soutien au peuple palestinien visant à mettre en place des sanctions contre l'Etat d'Israël tant que celui-ci ne respecte pas le droit international, déposée par le PTB\*PVDA et le CDH. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ter ondersteuning van het Palestijnse volk, ingediend door de PTB\*PVDA en de CDH, om sancties in te stellen tegen de staat Israël zolang deze zich niet houdt aan het internationaal recht. (Aanvullend)**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour, les motions des points 31 et 32 sont jointes et abordées au point 31.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald, de moties van punten 31 en 32 worden samengevoegd en behandeld in punt 31.*

**33. Secrétariat communal - Motion de solidarité avec les résidents et travailleurs de deux maisons de repos menacées de fermeture et de licenciement, déposée par M. El Khannouss, M. Sumlu et M. Vancauwenberge. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Motie van solidariteit met de bewoners en werknemers van twee met sluiting en ontslag bedreigde verzorgingstehuizen, ingediend door M. El Khannouss, M.Sumlu en M. Vancauwenberge. (Aanvullend)**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**34. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, visant à instaurer un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité. (Ajouté en séance)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, tot invoering van een ontvangstbewijs voor identiteitscontroles. (Toegevoegd tijdens de zitting).**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*



**35. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Kalimbiriro, Conseillère communale PS-SP.A, relative aux déjections canines dans le parc du Karreveld.  
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Kalimbiriro, gemeenteraadslid van PS-SP.A, over hondenpoep in het Karreveldpark.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Kalimbiriro.

**Mme Kalimbiriro :**

Après avoir entendu ces points si importants sur la Palestine et Israël, je me dis que ma question fait un peu bobo, mais je vais quand-même la dire parce que je l'avais préparée.

Madame la présidente, si ce confinement a causé des dégâts énormes à tous les niveaux, physique, mental, scolaire et économique, il a eu au moins l'avantage de nous obliger à observer la nature, à profiter des beaux espaces verts et parcs de notre commune. J'ai été frappée par une observation au niveau du parc du château du Karreveld. Lorsqu'on marche sur la pelouse du Karreveld, il n'y a pas de panneaux d'interdiction de déjections. De ce fait, on se heurte souvent aux déjections canines qui jonchent la pelouse. Est-ce fait exprès pour fertiliser la pelouse ? Est-ce par négligence des propriétaires de nos amis chiens ? Néanmoins, c'est dégoûtant de marcher ou de s'asseoir par inadvertance sur une telle saleté.

J'ai observé qu'il n'y a pas un endroit ou des endroits spécifiquement aménagés pour permettre à nos amis canins de faire leurs besoins. Je ne sais pas si la question devrait être adressée à l'échevin chargé de l'Environnement, mais on vient de me dire que c'est lui qui répondra. Peut-on envisager d'aménager des canisites réservées aux déjections canines afin de permettre aux enfants de courir en toute sécurité dans ces jolis parcs ? Mais aussi par respect pour le travail des agents chargés de l'entretien. Merci d'avance pour votre réponse.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Gjanaj, est-ce que je peux vous demander de reprendre les commandes de la séance et de faire suite pour madame Kalimbiriro et monsieur Ben Salah ?

*Monsieur Gjanaj prend la présidence de la séance.  
De heer Gjanaj neemt het voorzitterschap waar.*

**M. le président, Amet Gjanaj :**

Oui, tout à fait.

Je donne la parole à monsieur Achaoui pour la réponse.

**M. Achaoui :**

Décidément, c'est la soirée de la protection des animaux, nous sommes pour la protection des êtres vivants. Je vous remercie, madame Kalimbiriro, pour votre question et votre interpellation.

Vous l'avez compris dans les réponses que j'ai déjà formulées dans le cadre du Scheutbosch, la volonté est là, la préoccupation est grande pour justement doter nos parcs de canisites et d'autres zones de protection pour à la fois les chiens, mais également pour les promeneurs et les usagers des parcs.

Votre demande s'articule principalement sur le parc du Karreveld qui, comme vous le savez, est un parc classé et surveillé de près par les Monuments et Sites. Donc, il y a des prérogatives, on ne peut pas faire ce qu'on veut, c'est l'un des parcs les plus prestigieux et les Monuments et Sites veillent au grain, ils sont très sensibles par rapport à ces questions.

Pour pouvoir concrétiser, suite à votre interpellation, j'avais déjà anticipé, pour être honnête avec vous, j'avais introduit déjà la demande à mes services pour qu'ils puissent justement s'interroger sur la possibilité de la chose. Il va falloir dresser un plan des infrastructures souhaitées et demander un permis d'urbanisme. Ça, c'est la prérogative. Et, évidemment, c'est un grand parc, il y a plusieurs entrées, il faut aussi envisager à chaque entrée un emplacement. On a recensé trois entrées principales. L'idée c'est de pouvoir mettre effectivement, une fois que le permis et l'autorisation nous sont octroyés, d'instaurer et de placer trois canisites à trois endroits, aux trois entrées différentes.

La demande a été introduite et mes services vont d'ores et déjà introduire la demande pour concrétiser la chose par rapport à cette question que vous avez soulevée. Effectivement, vous avez tout à fait raison mais il faut rappeler la responsabilité des propriétaires de chiens, les pelouses sont censées être un espace vert protégé et il y a des sentiers. Mais effectivement, il y a lieu de renforcer la signalisation, vous avez tout à fait raison. L'ensemble a été introduit pour essayer, d'abord espérer une réponse favorable et si c'est le cas, d'ores et déjà, le travail doit être entamé une fois la réponse fournie.

**M. le Président :**

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à madame Kalimbiriro.

**Mme Kalimbiriro :**

Je suis tout simplement ravie de voir que j'ai été entendue et que tout ne dépend pas de Molenbeek, mais au moins j'ai été entendue, ça valait la peine de poser ma question.

**M. le Président :**

Merci madame Kalimbiriro.

**36. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative aux scancars. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ben Salah, Gementeraadslid DEFI, betreffende de scancars. (Aanvullend)**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

J'ai été extrêmement étonné de lire dans une interview que madame la députée et échevine, madame Schepmans, avait émis des craintes concernant le scancar, craintes que je partage naturellement et j'en avais fait déjà état lors du précédent conseil communal.

D'après madame Schepmans, le véhicule scancar, qui se trouve déjà à la région, pas encore sur le territoire molenbeekoïse mais qui va arriver, 8 voitures et 3 scooters qui sillonnent actuellement les rues de huit communes : Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Evere,

Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg et Schaerbeek, carburent à l'amende avec une efficacité redoutable - je ferme les guillemets, ce sont les mots de madame Schepmans. Ces communes ont vu doubler, voire tripler, le nombre d'amendes, ce qui pose problème en soi. Je partage ce constat regrettable et par la même occasion, je partage également les multiples craintes de madame l'échevine et députée. C'est pourquoi et néanmoins, il y a peu, j'ai été extrêmement étonné au sein même de ce conseil communal, la majorité a adopté, PS-MR, je le rappelle, en grande pompe les nouveaux horodateurs et nous a informés par la même occasion qu'elle fera entrer dans notre commune les scancars. J'aurais aimé que madame Schepmans et le groupe MR fassent preuve de cohérence et bloquent l'usage de cette mangeuse de billets d'une certaine manière, au moment-même où ils déposent le point. Cela aurait été beaucoup plus cohérent au vu des craintes qu'elle avait déjà, puisque la question écrite qu'elle avait déjà envoyée datait d'un petit moment. Je suis bien placé pour le savoir, j'ai traité beaucoup de questions écrites pour mon précédent ministre.

Mes questions sont les suivantes :

- avez-vous eu vent des problèmes techniques des scancars ?
  - allez-vous malgré le constat effarant cité précédemment, maintenir l'introduction des scancars sur le territoire molenbeekoïse ?
  - si tel est le cas, pourriez-vous garantir aux molenbeekoïses et molenbeekoïses qu'il n'y aura pas de problèmes tels que décrits par votre collègue, par notre collègue madame Schepmans ?
  - enfin, madame Schepmans pourrait-elle nous clarifier sa position sur les scancars ?
- Je vous remercie.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ben Salah.

Je passe la parole à monsieur Achaoui et sûrement peut-être, probablement, à madame Schepmans si elle a envie de répondre également puisqu'une partie de votre interpellation la concerne directement.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Je suis conscient que la question des scancars a suscité et suscite encore beaucoup d'interrogations et suscite auprès de certains une certaine émotion.

Il est important de rappeler un certain nombre de faits historiques. Depuis 2015, nous avons confié la gestion du stationnement à l'agence. La commune de Molenbeek était la pionnière, c'était la première commune à avoir confié sa gestion à Parking-Brussels avec une convention qui était très obsolète, qui n'était pas à l'avantage de la commune. Il y a d'autres communes qui se sont ralliées mais Molenbeek a toujours été le mauvais élève en la matière et ne bénéficiant pas des progrès que d'autres communes ont réalisées entre-temps dans leurs conventions et entre autres, l'aspect financier évidemment.

Certains ont beaucoup évoqué l'outil défaillant des horodateurs et donc la question durant cette législature avait été évoquée pour le remplacement de l'ensemble du parc. Je rappelle que ce sont 568 horodateurs dont la commune est équipée. L'idée c'était, soit on procédait à l'optimisation d'un nouveau parc, ou alors on se contentait simplement de la maintenance, de réparer, ce qui coûtait énormément à la commune. L'idée, c'était de pouvoir procéder au remplacement plutôt que de s'occuper des défaillances. A l'instar d'autres communes et à l'instar d'autres villes européennes, l'outil qui a été présenté et qui est proposé,

et je rappelle que l'implémentation de l'ensemble du parc a été achevée, j'ai le plaisir de vous dire que le planning pour Molenbeek a été respecté. Nous avons remplacé l'ensemble du parc, c'est à dire qu'on est passé de 568 horodateurs à 300 et quelques, donc une diminution assez conséquente. Mais ça ne suffisait pas puisque l'outil mis à disposition est un outil technologique de nouvelle génération.

La question de la scancar, c'est quoi la scancar ? Il faut peut-être redéfinir et donner une image positive de la scancar. Evidemment, d'autres communes ont été précurseur dans la scancar, il n'y a pas toujours que de bons exemples. Mais la scancar a pour mission tout d'abord d'optimiser et non pas d'infliger des amendes. Évidemment, l'outil va pouvoir à juste titre verbaliser le cas échéant mais on verbalise qui ? Celui qui est en porte à faux, celui qui n'est pas en respect de la législation et de la réglementation en vigueur. Parce que la scancar n'est pas négative, n'est pas un désavantage pour les cartes de riverain, par exemple, non, ça ne change rien pour les usagers habituels qui sont en ordre de carte de riverain et autres choses. La zone bleue reste d'actualité. La prérogative et la mission première de la scancar, forcément, c'est de permettre un suivi optimal et de lutter contre les voitures ventouses, les plaques étrangères et de pouvoir harmoniser l'espace public en termes de stationnement. De deux choses l'une, soit on accepte l'outil en tant que tel qui est une valeur ajoutée. Pourquoi, parce que c'est un sujet qui est assez complexe. Il faut savoir qu'il y a beaucoup, beaucoup de problèmes en termes de recouvrabilité et en termes de d'amendes qui ne sont pas payées. Pourquoi, parce que le process est très lent et très lourd et il fallait à un certain moment donné, penser à un mécanisme optimal de suivi. Évidemment, ça va permettre à l'utilisateur de ne plus retourner à sa voiture pour apposer un ticket, donc ça va faciliter l'utilisateur qui est en règle.

Monsieur Ben Salah, je suis tout à fait d'accord avec vous, d'un côté on nous taxe du fait qu'il n'y a pas de meilleure gouvernance et un meilleur suivi en termes de gestion, voilà la scancar, si on la voit uniquement d'un aspect négatif, forcément, son utilisation et son suivi optimal va générer un meilleur suivi en termes d'amendes et de verbalisations, ce qui est tout à fait normal. Mais encore une fois, il y a 80% par exemple, de la population qui est en règle par rapport aux dérogations, donc, cela ne joue pas. Cela joue plutôt pour éradiquer, lutter contre les voitures ventouses et les plaques étrangères. Ça, c'est quelque chose de très, très essentiel et, à l'instar de ce qui se fait à Amsterdam, à Paris et d'autres villes européennes, elles ont toutes la scancar, effectivement, ce n'est pas simplement un outil financier puisque, je vous l'ai rappelé la dernière fois, Molenbeek a accepté cet investissement à une seule condition, de se doter d'une convention qui puisse lui garantir des recettes annuelles minimum, à savoir le million par an. Or, je vous rappelle que d'habitude, avant même la scancar, on enregistrait plus ou moins 1.000.000 € à 1.200.000 € chaque année. Donc, ce n'est pas quelque chose de nouveau, mais en termes de gestion en bon père de famille, on a besoin de recettes et la place publique est une place qui doit être réglementée et le stationnement est une matière qui doit être réglementée.

Par la scancar, on va pouvoir anticiper un certain nombre de choses, on va verbaliser ceux qui ne sont pas en règle, c'est important de le dire, ceux qui ne sont pas en règle. Sauf si vous me dites que ceux qui ne sont pas en règle ne doivent pas payer et les bons élèves et les mauvais élèves sont dans le même pot. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ça. Je pars du principe, les statistiques sont là, 80% de la population et même plus sont en règle et ne sont pas concernés par la question de la scancar, que du contraire. Les gens qui viennent de l'extérieur vont pouvoir stationner évidemment, en payant, et donc ne doivent plus apposer un ticket, ce qui facilite énormément les trajets.

Deuxième élément les parcs horodateurs ont été renouvelés, un nouveau modèle sans pièces, sans paiement, puisqu'il y a eu par le passé un vandalisme assez important. Il fallait réfléchir à la problématique d'une façon globale, pour permettre non seulement un outil performant, mais ça ne suffit pas, il faut un outil de gestion et la scancar va anticiper cela et optimiser un certain nombre de choses. Je peux vous garantir que la scancar ne va pas

susciter davantage d'amendes ou autres choses. Elle va faire son travail de verbalisation si ce n'est pas en ordre. Maintenant, il y a beaucoup de gens qui pensent qu'ils sont au-dessus d'un certain nombre de réglementations, au-dessus d'un certain nombre de lois et donc la scancar va pouvoir accélérer ce principe-là. Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais ça ne va pas susciter des recettes exorbitantes par rapport à la question puisque nous avons conditionné le fait que les recettes minimum que normalement la commune doit pouvoir avoir indépendamment de ce qui se passe, il y a ce million qui est mentionné clairement dans la convention qui a été signée par les différents acteurs et la scancar va être implémentée à partir du 1er juillet ou fin juin/1er juillet. On aura évidemment la possibilité d'évaluer cela après un certain temps et voir effectivement si la commune a été plus verbalisée ou non. Encore une fois, je n'aime pas le terme verbaliser parce que c'est le terme approprié mais on ne verbalise que ceux, effectivement, qui ne sont pas en règle de stationnement.

J'espère avoir répondu à votre question, mais je suis tout ouïe à réagir si vous le souhaitez.

**M. le Président :**

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah. Sauf si madame Schepmans, je ne sais pas si elle est là, veut éventuellement répondre aux questions que monsieur Ben Salah avait posées.

**M. Ben Salah :**

Elle est à la Région. C'est la double casquette qui fait faire beaucoup, beaucoup de boulot....

**M. le Président :**

Monsieur Ben Salah, c'est peut-être un peu préjuger.

**M. Ben Salah :**

Ah non, ce n'est pas préjuger...

**M. le Président :**

Vous savez, vous avez un autre prompteur, vous voyez ce qui se passe à la région maintenant ?

**M. Ben Salah :**

Oui, tout à fait, je travaille des deux côtés.

**M. le Président :**

Vous êtes là, des deux côtés ?

**M. Ben Salah :**

Exactement. J'ai pour ordre de priorité. Mais bon, je ne vais pas faire mauvaise langue...

Merci à l'échevin pour ces explications. J'entends bien évidemment que ceux qui ont tendance à ne pas respecter les règles payent. Aucun souci avec ça, on est bien d'accord, à aucun moment j'ai dit dans ce que j'ai développé, le fait que les contrevenants qui stationnent sans payer, on devrait les laisser, c'est free, open shop et compagnie. On est bien d'accord, même si je considère que les horodateurs n'ont pas réglé le problème du stationnement et que la situation du stationnement est encore plus problématique aujourd'hui qu'à la création des horodateurs. Mais bon, ça, c'est autre chose. Mais ce qu'a mis en avant la question écrite de madame Schepmans sur ce sujet, ce sont les dysfonctionnements du scancar, ce sont ces dysfonctionnements et ces dysfonctionnements ont été cités par qui ? Par le ministre de la Mobilité qui est en charge de Bruxelles-Mobilité qui elle-même est en charge des scancars que vous louez puisque ce sont des leasings. A aucun moment, soyons clairs, j'ai parlé de personnes qui ne devaient pas payer ou ceux qui devaient payer, etc...à aucun moment, je n'ai jamais dit ça, vous pouvez repasser la cassette, enfin, c'est fini les cassettes. Donc, il faut être très clair. Je n'ai à aucun moment mis ça en avant. J'ai mis en avant les problèmes techniques qu'apportait cet outil, j'ai mis en avant les chiffres qu'avait dénoncés le ministre de la Mobilité, à savoir la multiplication par trois des taxes, parce que ce sont des taxes, pas des amendes ni des verbalisations et donc de ces taxes. C'est là où je désirerais avoir des réponses.

Quand vous me dites que ça ne va pas augmenter le nombre de taxes, des personnes qui seraient stationnées de manière illégale, d'une certaine manière, sans payer. Mais excusez-moi, avec tout le respect que j'ai pour vous, j'en doute fort. J'en doute fort parce qu'une voiture, ce n'est pas un agent qui travaille pour venir voir les plaques, qui prend un temps fou pour faire une rue. Soyons clairs, c'est un gars qui est dans une bagnole et qui passe près des plaques de voitures, qu'il y ait une plaque de personne à mobilité réduite ou non, on s'en fout, que la personne se soit levée pour aller payer son ticket, on s'en fout. Pardonnez-moi l'expression, je suis vraiment, je pense que c'est l'heure qui fait ça, et beaucoup de travail, mais soyons clairs. Là, elle fait état de dysfonctionnements clairs et précis et vous ne m'avez pas répondu dans aucun cas, aucun de ces dysfonctionnements. Vous me dites, je veux bien vous croire, je n'ai aucun souci, vous me connaissez, j'ai toute confiance en vous et vous savez le respect que j'ai pour vous, mais quand vous me dites que ça ne va pas être multiplié par trois, alors que dans les huit communes avoisinantes, limitrophes, ça a été multiplié par trois, en sachant, en connaissant la taille de ces communes et le nombre de places de parking qu'ont ces communes par rapport à Molenbeek, je suis extrêmement étonné et je serais extrêmement étonné de voir le bilan d'après l'utilisation de cette scancar.

Je remets en question, je remets vraiment en question tous ces défauts techniques que le ministre de la Mobilité et Françoise Schepmans ont mis en avant. C'étaient des réponses à ce type de questions que j'attendais, non pas aux personnes qui...

**M. le Président :**

Je vous remercie.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Je vais simplement être encore plus clair.

Dans la nouvelle ordonnance stationnement, nous avons été, toutes les communes ont été conviées à penser, à réfléchir sur la nouvelle politique de stationnement au niveau régional et au niveau des communes. Parmi nos inquiétudes, il y avait, par d'autres communes et nous-mêmes, nous avons soulevé la question de la scancar. Le problème réside uniquement au niveau des PMR parce que, effectivement, l'outil scancar n'a pas été formaté dans ce sens et

la région et les techniciens sont en train d'approcher la question différemment pour pouvoir justement trouver cette solution et des solutions et des pistes de solution sont suggérées.

Mais vous faites allusion à d'autres dysfonctionnements. Je n'en ai pas eu connaissance puisque nous avons évoqué, par rapport à la scancar, la seule problématique et le dénominateur commun qui revenait, c'est la question des PMR. Je me répète, la solution est en train d'être envisagée puisque je vous rappelle que la carte PMR est liée à une personne, pas une plaque et donc la question, le formatage de l'outil n'a pas été conçu comme ça....

**M. Ben Salah :**

On vous a coupé le micro.

**Mme Evraud :**

C'était moi, je me suis trompée,

**M. l'échevin Achaoui :**

Je disais tout simplement que l'agence et la problématique des PMR, et à ma connaissance c'est la seule, c'est la seule problématique aujourd'hui qui fait débat. Même la piste de solutions qui sort c'est que, pour une raison ou une autre, un PMR aurait été injustement verbalisé, il y a toujours cette possibilité, encore une fois, de recourir et d'annuler l'amende en question. C'est la seule, à ma connaissance aujourd'hui, la seule problématique par rapport à ce scancar.

Ce qui s'est passé, ou ce qui se passe dans d'autres communes, le ratio fois 3 fois ou fois 4 de verbalisations, encore une fois, je ne vais pas me le cacher ni le cacher, la scancar a comme vocation de pouvoir optimiser le contrôle du stationnement et le contrôle du stationnement est une prérogative d'une bonne gestion de la voirie publique. Je suis tout à fait désolé de vous le rappeler. Ce n'est pas parce qu'on a un outil performant qu'il faut veiller à ne pas contrôler correctement. Et l'outil scancar va pouvoir aider dans ce sens. Il faut conscientiser les gens, il faut que les gens se rappellent et se disent que l'espace public est un espace partagé, que ceux qui sont en ordre de carte de riverain ne seront pas concernés puisqu'il n'y a aucun problème. Il n'est pas normal que dans une zone bleue, par exemple, les gens stationnent pendant 5h, 6h, puis s'en vont et déposent au métro, à un certain moment, il faut avoir du civisme par rapport à cette question. Qu'est-ce qu'on en fait ? Il ne faut pas évoquer une multitude de dysfonctionnements. Le seul problème de ce discours, qui fait débat et qui est en train d'être analysé pour aller vers des pistes et de solutions qui se dégagent, c'est la carte PMR. Le reste, ma foi, je vous l'ai dit et vous l'avez répété, l'évaluation, une fois installée, nous donnera la possibilité de voir si nous sommes en-deçà, parce qu'il s'agit d'amendes en fait, c'est une verbalisation, c'est une amende, si elles ont augmenté ou pas par rapport à la situation initiale.

Molenbeek est un grand périmètre, est un grand territoire, il y a beaucoup de zones de stationnement. Il y a beaucoup de zones vertes, des zones bleues et il y a des zones où les cartes de riverains, ce sont les dérogations, bénéficient pleinement de la voirie publique sans aucun problème. Donc oui, il y a un outil performant qui est là qui va nous aider à mieux suivre et à verbaliser le cas échéant. Mais n'empêche, c'est aussi une gestion optimale de la gestion de la mobilité.

**M. le Président :**

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah pour le dernier mot.

**M. Ben Salah :**

Très brièvement, merci pour vos explications supplémentaires. Pardonnez-moi de vous le dire, vous vous répétez. Vous m'expliquez de manière assez claire que vous n'avez eu vent que d'un seul dysfonctionnement alors que cela fait un petit moment que ces scancars ont de nombreuses dysfonctionnements dans les huit communes en question. Cela a été repris par l'information du ministre de la Mobilité, qui gère justement encore une fois...

**M. l'échevin Achaoui :**

Vous pouvez citer un exemple monsieur Ben Salah ? Un autre dysfonctionnement par exemple.

**M. Ben Salah :**

Je vous donne un bête exemple, le fait qu'une personne paie avec sa carte pour pouvoir avoir le ticket, se mettre en règle, ... ah les tickets ne sont plus nécessaires...

**M. l'échevin Achaoui :**

Voilà, ce n'est plus une obligation donc ce n'est pas un dysfonctionnement, c'est un plus.

**M. Ben Salah :**

Exactement, tout à fait. Néanmoins, le souci c'est qu'à partir du moment où la personne va pour pouvoir aller chercher son ticket, il y a la possibilité de le faire par mobile mais il y a aussi la possibilité de payer directement avec la carte dans les horodateurs. Et donc, ce qui se passe, ce qui est déjà arrivé, c'est que le temps que la personne aille chercher et paye, je peux comprendre les personnes âgées qui ont des soucis avec les horodateurs, il faut mettre le numéro de la plaque, il faut machin etc. Je ne vous parle même pas des personnes à mobilité réduite. Des fois, c'est à une hauteur assez importante, je me demande si ça a été réfléchi. Donc ça a posé de gros soucis par rapport à ces personnes. Les personnes en chaise roulante, il n'y a pas que les personnes âgées, il n'y a pas que les petits, etc... Donc, vous avez toute une série de dysfonctionnements qui ne permettent pas à ces personnes de pouvoir le faire dans les meilleures conditions. C'est précisément pour cela qu'il y a encore des bureaux de poste et qu'il y a encore des bureaux de banque, c'est parce qu'il y a certaines personnes qui ont des difficultés avec ce genre de bâtiment. Oui, je travaille pour le ministre du numérique et on y travaille, on est bien d'accord, mais voilà, on est dans une situation telle qu'aujourd'hui, malheureusement, il y a toute une partie de la population qui n'est pas au fait de ce type de ...

*Madame Moureaux prend la présidence de la séance.*

*Mevrouw Moureaux neemt het voorzitterschap waar.*

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

N'oubliez pas qu'en théorie, ici, vous intervenez pour trois minutes après la réponse du collègue.

**M. Ben Salah :**

Ça ne fait pas trois minutes madame la bourgmestre.



**Mme la Présidente :**

C'est votre deuxième conclusion, est-ce qu'on pourrait arriver, on est complètement hors règlement, est-ce qu'on pourrait juste arriver à la fin de votre intervention, s'il vous plaît ? Allez-y et je vous propose de conclure.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, mais je n'étais pas à trois minutes mais ce n'est pas grave.

Je tenais à mettre en avant toute cette série de dysfonctionnements. Je vous invite vraiment, je ne viens pas chercher querelle, je sais que vous n'êtes pas responsable de ces dysfonctionnements, mais néanmoins, vous les mettez sur la circulation molenbeekoise. Du coup, les molenbeekois vont être impactés par cette situation. L'idéal aurait été de pouvoir avoir un maximum d'information avant de mettre en circulation dans la commune de Molenbeek, et pas l'inverse.

Je suis curieux d'avoir le bilan parce que j'imagine que vous allez avoir un bilan des scancars l'année qui viendra et je vous rappellerai avec gentillesse et bienveillance de bien vouloir nous le donner. Merci Monsieur.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ben Salah.

**37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, Conseillère communale PTB\*PVDA, relative à la nécessité d'un plan d'été ambitieux pour les jeunes. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Addi, gemeenteraadslid van PTB\*PVDA, over de noodzaak van een ambitieus zomerplan voor de jeugd. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Cela concerne les projets d'été pour nos jeunes. Lors des précédentes vacances d'été, on a vu qu'il a fait très chaud et après des mois de confinement, la situation était très difficile pour beaucoup de familles à Molenbeek. Les jeunes n'ont pas pu pratiquer leur hobby pendant plusieurs mois, ils n'ont pas été à l'école. Il a fait aussi très, très chaud et on a eu très peu d'espaces extérieurs et encore moins de points d'eau accessibles pour tous. Donc, on a pu constater l'été passé un grand manque d'activités pour les jeunes. Et cette année encore, beaucoup de familles n'auront pas l'occasion de partir en vacances et nos jeunes seront pour la plupart forcés de rester à Bruxelles, dans leur quartier.

Etant donné les offres de l'année passée qui n'étaient pas assez fournies, on s'inquiète sur la possibilité d'activités extrascolaires et de l'état de mental que génère une année et une deuxième année comme ça dans ce stress, surtout quand on sait que les bruxellois sont invités à ne pas quitter la capitale lors de grandes chaleurs. On se souvient que l'année passée, la SNCB déconseillait d'aller à la côte lors des pics de chaleur. La ville de Gand a aussi prévu de fermer son domaine récréatif et de le laisser accessible uniquement pour les gantois. Dans le Brabant wallon, on a aussi le Bois des Rêves, qui est assez connu par les Bruxellois, qui est condamné à fermer d'ici quelques semaines.

Beaucoup d'endroits extérieurs à la Ville de Bruxelles vont être fermés ou réservés en tout cas aux habitants. On pourrait déjà prévoir un été tendu et invivable pour nos jeunes.

D'où mes questions :

- Que prévoyez-vous d'organiser comme activités extra, en plus de ce qui se fait annuellement pendant les mois d'été ?
- Que prépare-t-on actuellement comme plan d'urgence pour un été, un deuxième été Corona ?
- Est-ce que vous allez fournir des ressources supplémentaires au secteur AJ pour recruter plus de bénévoles, organiser des camps supplémentaires ou en plus petits comités ou d'autres activités ?
- Pareil pour les clubs sportifs.
- À qui le secteur de la jeunesse peut-il s'adresser pour obtenir des moyens supplémentaires ? Est-ce qu'il y a un moyen facile d'y accéder ?

Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Duquesne souhaite s'inscrire dans le débat. Je répondrai pour la partie centres de vacances, ATL, ludothèque et les Rues aux Jeux. Puis je céderai la parole à madame Garcia pour la partie jeunesse et la partie Move. Je donne la parole à monsieur Duquesne.

**M. Duquesne :**

Je suis papa d'un enfant encore aux études et je m'inscris totalement dans la prise de conscience des difficultés que traversent nos jeunes. Effectivement, ce virus a spolié une année de leur vie, c'est grave, mais essayons de relativiser en se disant que nos seniors ont également perdu une année de leur vie et proportionnellement, c'est encore plus grave.

Bien entendu, la commune a un rôle à jouer mais je voulais intervenir sur le rôle du CPAS de Molenbeek dans cette matière parce que vous n'ignorez pas que nous aidons de nombreuses familles avec enfants et que dans les missions du CPAS, avec la Cellule Etudes, nous aidons aussi directement plus de 1300 étudiants. Le CPAS finance les stages des enfants à concurrence de 80%, voire totalement dans certaines situations. Le CPAS organise des activités sous forme de sorties, par exemple à Walibi. Les enfants ont un accès gratuit à la Maison des Cultures et au hall des sports, sans démarche particulière. Le siège du CPAS dispose d'un point info permanent avec toutes les activités, avec un stand et des prospectus. Et un dernier point important, le CPAS vient de démarrer son plan Zoom 18-25 avec l'objectif d'apporter une aide financière aux étudiants sur un grand nombre de sujets sur lesquels je reviendrai avec l'interpellation suivante, puisqu'on parle justement des aides aux étudiants, mais ici en particulier pour les abonnements sportifs. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Duquesne. Merci madame Addi pour votre interpellation qui permet de faire le point sur l'été de nos jeunes et de nos enfants.

Tout d'abord, je voudrais quand-même vous dire que je suis beaucoup plus optimiste en ce qui concerne le fait de pouvoir bouger cet été, que ce soit quelques jours à la côte, quelques jours à Hofstade, qui est un endroit prisé pour nos jeunes, quelques jours dans les Ardennes ou plus longuement, éventuellement, dans des voyages plus longs. Je pense qu'il y a quand-même beaucoup de chance pour que l'été soit beaucoup plus propice aux voyages

que l'année passée et je le souhaite, pour nos enfants et pour nos jeunes, parce qu'il y a la question du délasserement, il y a aussi la question de la santé, c'est un moment où on peut respirer un autre air et on sait que l'air de notre ville est pollué.

C'est un enjeu en réalité pour nos enfants de pouvoir s'échapper autant que faire se peut de la grande ville. Mais on a prévu pas mal de choses et on a travaillé à avoir plus de places dans nos dispositifs habituels. Donc on n'a pas, au sens propre, un plan d'urgence parce que je le répète, j'espère surtout que nous pourrions quand-même beaucoup plus se déplacer et avoir un été plus gai d'emblée. Mais on a quand-même fait des efforts et je vais parler de mon côté de ce qui a été réalisé au niveau des centres de vacances, au niveau de l'ATL et le plan Rues aux Jeux.

Les centres de vacances chez nous, en juillet, il y aura quatre implantations différentes. En fait ce sont 7 écoles, à certains moments primaires et maternelles sur le même site, donc ce sont quatre grands sites avec 208 enfants en maternelles, 240 en primaires chaque jour. En août, ce sont trois implantations, 5 écoles pour 168 maternelles, 192 primaires chaque jour. Ça fait un total qui est de l'ordre de 400 enfants en moyenne par jour qui sont pris en charge par ce dispositif. On va travailler semaine par semaine en essayant de privilégier plutôt d'avoir un très bon encadrement et de pouvoir constituer des groupes qui permettent aussi d'affronter l'idée de pouvoir se mettre en bulles, avoir moins de problèmes de contaminations, mais aussi un soutien pédagogique qui est beaucoup plus fort, qui est meilleur avec du meilleur relationnel aussi, on va demander à nos encadrants d'être les mêmes chaque semaine, une semaine-un encadrant-un enfant, si vous voulez, pour qu'il y ait beaucoup moins d'insécurité pour les enfants et un meilleur suivi. Ça, c'est la manière avec laquelle on a travaillé.

On va garder les prix des années précédentes, mais on a donc des places supplémentaires par rapport aux années précédentes.

Ensuite, on renouvelle le dispositif des classes d'été. On l'avait mis en place l'année passée face au diagnostic de certains enseignants que les élèves étaient largués. J'ai fait travailler, déjà depuis plusieurs mois maintenant, une taskforce sur le décrochage scolaire qui essaie d'avoir des réponses. Ce sont des enseignants et des directions motivés qui essaient d'apporter des réponses par rapport à ce thème. Certainement, les classes d'été ont été plébiscitées et on les refait. On les refait un tout petit peu différemment. On part, selon ce que la task force nous a conseillé, on part sur des groupes en néerlandais, comme l'année passée, des groupes en lecture P2, P3, c'est vraiment la demande principale de nos écoles parce qu'on voit là des enfants qui ont été largués l'année passée et relargués éventuellement cette année. On aura un module lecture P2, P3. Ensuite, on a des modules de langage pour le maternel. Enfin, on a aussi constaté qu'on avait quand-même du retard et ça c'est de nouveau, comme l'année passée, dans certaines matières essentielles pour les P5, P6. L'idée, c'est de favoriser que l'on n'ait plus du retard accumulé pour arriver en secondaires et nous les préparons. C'est comme l'année passée. L'idée, c'est que les professeurs puissent faire une liste des élèves qui sont prioritaires et aller les chercher. Ce sont les élèves qui sont éloignés de l'école ou qui sont éloignés dans leurs compétences acquises et leur processus. On va leur proposer en priorité ce dispositif-là et ce dispositif est gratuit.

J'ai dit que le dispositif des centres de vacances allait coûter les mêmes sommes que les années précédentes, ce sont des sommes assez dérisoires. Par contre, les classes d'été sont gratuites. C'est quand-même un coût pour la commune d'organiser tout ça, qui est non-négligeable. Pour l'opération des classes d'été, pour 24 enseignants, trois coordinatrices par site, pour 200 élèves, ça coûte 30.000 €. Mais c'est un dispositif qu'on juge essentiel aujourd'hui pour nos élèves.

Evidemment, l'ATL travaille à ce qu'il y ait une offre élargie et je ne vais pas détailler l'offre parce que je crois qu'on serait un peu trop long. Si vous voulez, je veux bien vous mettre

ça en question écrite. Mais donc, il y a une offre élargie en ATL avec la Maison des Cultures, avec les clubs de sport, avec le Centre Communautaire Maritime, avec l'AGPM, avec tous les classiques, aussi avec le cirque qu'on développe, avec du partenariat avec deux associations. Donc, il y a toute une offre ATL mais je dirais qu'il n'y a pas tellement de changement, si ce n'est qu'on s'attend à ce que, évidemment, il y ait beaucoup plus de possibilités que l'été passé pour ces associations et ces structures, d'accueillir les enfants, puisque les restrictions devraient être quand-même moindres cet été qu'elles ne l'ont été l'été passé.

Je voudrais encore aborder deux points.

La Ludothèque Speculoos va travailler pendant tout le mois de juillet, elle sera fermée pendant le mois d'août. Elle va accueillir près de 20 enfants par jour avec des parents le matin, sans parents l'après-midi. Ceux qui viendront le matin, ce sont chaque fois deux familles. C'est très important. On a constaté qu'il y avait vraiment un besoin des familles de pouvoir utiliser le jeu comme mécanisme de lien, comme mécanisme aussi pour générer davantage de progression sur les apprentissages à certains moments. C'est vraiment quelque chose qui est important pour nos familles. Donc, le matin, la Ludothèque travaillera avec les familles, deux familles par matinée, et l'après-midi avec des groupes d'enfants. Ce seront donc deux familles le matin et 20 enfants l'après-midi chaque jour.

Enfin, place aux vacances, Rue aux Jeux, on va voir comment on appelle l'initiative, ça ce n'est pas encore certain. On travaille à partir de ce qu'on a appris l'année passée. Ce qu'on a appris l'année passée, vous savez que j'avais fait un plan quasi soviétique d'occupation des rues avec une vue par quartier qui était réservé aux enfants et aux familles. On a pu observer ce que ça donnait. D'abord, il y a eu peu d'embarras de circulation, ça, c'est une bonne chose. Il y a quand-même certains commerces qui se sont plaints, on doit en tenir compte. Et il y a des rues où ça a très bien marché, des rues où ça a moins bien fonctionné. Cette année, on a donné les rênes de l'initiative plutôt à l'ATL pour essayer de trouver un partenaire associatif qui prend chaque fois une rue ou un espace public existant en main et qui va l'animer. On pense que ça, c'est une condition meilleure pour pouvoir y arriver. On a aussi des habitants qui se sont montrés désireux de poursuivre ou de commencer une expérience. On les guide, on les accompagne et on les soutient pour pouvoir avoir aussi des Rues aux Jeux qui sont vraiment sur le modèle régional. On va travailler avec les deux dispositifs, un dispositif à base de l'ATL chez nous et du réseau associatif et un dispositif purement habitants qui va être guidé pour répondre aux ambitions mises en place par la région. Probablement qu'il y aura huit lieux différents dans la commune, un budget qui va y être dédié, mais on doit être certain de l'opérationnalisation. Donc, je ne peux pas vous donner plus de détails aujourd'hui parce que ce n'est pas encore passé en collège. Et ça demande une très, très grosse organisation transversale parce que ça demande de mettre autour de la table à la fois l'ATL, la police, la mobilité, l'échevin des commerces et on a quand-même encore du travail pour avoir le programme définitif.

Voilà ce que je voulais vous dire et je passe la parole à Gloria Garcia Fernandez pour la partie jeunesse et Move.

**Mme l'échevine Garcia Fernandez :**

Merci madame la présidente et merci madame Addi pour votre interpellation et l'attention particulière que vous portez à la jeunesse molenbeekoise.

En ce qui concerne Move, toutes nos structures de proximité, c'est à dire trois maisons de quartier, deux maisons communautaires, un service sport pour tous, proposeront des plaines de vacances structurées pour les enfants et les adolescents molenbeekoïses. Une attention particulière sera accordée aux adolescents, étant donné qu'ils ont été, comme vous le savez, quasi intégralement privés d'activités socioculturelles et sportives, et ce, depuis le

début de la pandémie. Les différents services de Move ont tenté de garder un contact régulier avec l'ensemble de leur public et plus particulièrement avec le public qui ne pouvait plus fréquenter les différentes structures.

Pour en revenir à cet été, selon le type de structure, 5 à 6 semaines de stage seront organisées en juillet et en août. Nous avons prévu l'engagement d'une dizaine d'étudiants qui fréquentent nos structures et qui se qualifient soit dans le domaine de l'animation, soit dans le domaine social. Donc, ils vont venir renforcer l'offre d'activités au sein des structures en question. Par ailleurs, nous ferons ponctuellement appel aux bénévoles qui nous aident tout au long de l'année scolaire. Nos équipes de travailleurs sociaux de rue, quant à eux, continueront à aller à la rencontre des jeunes et moins jeunes qui, pour différentes raisons, ne fréquentent pas les structures associatives ou qui, malheureusement, ont quelque peu décroché socialement. Notre centre de vacances de Cornimont devrait également rouvrir ses portes afin d'accueillir durant juillet et août différents camps des services de Move et d'autres Asbl partenaires.

En tant qu'échevine de la cohésion sociale, je suis également ravie que les associations financées dans le cadre de la programmation sociale reçoivent une subvention complémentaire pour l'organisation d'activités extrascolaires ou l'engagement de bénévoles. Les associations disposeront donc de moyens sensiblement plus importants pour cet été.

Je profite que la parole me soit donnée pour remercier tous les acteurs de la cohésion sociale et de la jeunesse qui œuvrent depuis plus d'un an dans des conditions très difficiles, en s'adaptant aux différents protocoles de sécurité en matière d'encadrement. Cet été, ces acteurs seront une nouvelle fois en première ligne afin d'atténuer l'impact de cette crise sur la jeunesse et sur son bien-être et feront en sorte de permettre à ces jeunes de retrouver un peu plus de liberté. Déjà d'ailleurs, durant les congés scolaires d'automne, d'hiver, de détente et de printemps, les structures financées dans le cadre, par exemple, des écoles de devoirs ont organisé des stages de type socioculturel ou sportif, dans le respect, bien évidemment, des différents protocoles. Les structures ont dû s'adapter, ont dû adapter leur programme ainsi que leur nombre d'inscriptions en fonction de l'évolution de la situation. Comme vous le savez, de nombreuses familles ont été fortement impactées par la crise économique suite au Corona. C'est pourquoi nous avons pris la décision de revoir à la baisse d'environ 50% les frais de participation, voire même, dans certains cas, la gratuité. Et d'ailleurs, le nombre de jeunes qui vont bénéficier de la gratuité sera plus important que les années précédentes et ce, compte tenu des difficultés financières que rencontrent de nombreux parents de notre commune.

J'ai terminé madame Addi et je reste à votre disposition si vous avez d'autres questions.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui se passent. Est-ce que sur le site Internet de la commune est repris l'ensemble des activités accessibles pour les habitants ? Ou est-ce qu'un prospectus va paraître ? En tout cas, je pense que pour les associations comme les médecins généralistes, il y aurait une certaine plus-value à ce que les généralistes ou d'autres centres aient accès à la liste des activités pour qu'on puisse la diffuser facilement aux parents désireux de pouvoir trouver une activité pour leurs enfants durant cet été. Je ne sais pas si ce type de document existe ?

**Mme l'échevine Garcia Fernandez :**

En ce qui concerne Move, le site de Move est en construction et j'espère que très prochainement, il sera opérationnel et sur le site se retrouveront toutes les activités qui sont proposées par l'Asbl.

**Mme la Présidente :**

En ce qui concerne l'A.T.L., il y a effectivement aussi une forme de document qui est en préparation, mais qui n'est pas encore prête. C'est mon souhait qu'on puisse avoir un beau document à donner aux familles, mais il faut que ce soit pratique, que ce soit à jour, ce qui n'est pas toujours facile du tout, surtout en cette période. Donc je ne pense pas qu'on va y arriver vraiment maintenant, je crois qu'en fait, on gaspillerait de l'argent parce qu'il y a encore beaucoup, beaucoup d'incertitudes. En tout cas, c'est en train d'être travaillé et je pense que hors Covid, on aura cet outil.

**Mme l'échevine Garcia Fernandez :**

Ce que je voulais encore ajouter madame Addi, j'ai oublié de dire que de toute façon, l'information concernant Move sera diffusée, comme ça a toujours été le cas, sur Facebook, là, les informations sont diffusées en attendant que le site soit opérationnel. C'était pour être complète. Excusez-moi, madame la présidente, je vous ai coupé la parole.

**Mme la Présidente :**

Pas de problème. Madame Addi, est-ce que ça vous va ? On en reste là ?

**Mme Addi :**

Oui.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, merci pour ce beau sujet.

**38. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux jobs d'étudiants. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende studentenjobs. (Aanvullend)**  
**De Raad neemt kennis.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Comme vous le savez, dans un mois et demi, la période de congés scolaires commence pour de nombreux étudiants et cette période est synonyme de repos et de rattrapage, mais aussi la possibilité de trouver un emploi. Depuis le début de la crise sanitaire, il y a plus d'un an, beaucoup d'entre eux et beaucoup d'entre elles étaient privés de ces jobs qui leur permettaient, entre autres, d'être plus indépendant financièrement. Grâce à ces jobs étudiants, de nombreux jeunes apprennent également de nouveaux métiers, à travailler en équipe, à créer des liens avec leurs aînés et pendant ce temps, celles et ceux qui travaillent durant toute l'année peuvent enfin souffler.

Je voudrais juste avoir quelques réponses et précisions sur les questions suivantes :

- Qu'en est-il des 1000 jobs étudiants par an annoncés dans la déclaration de politique générale de la majorité ?
- Auriez-vous des chiffres précis pour 2019 et 2020, sur le nombre de jobs étudiants ?
- Quels sont les emplois que les étudiants peuvent exercer au sein de l'administration communale de Molenbeek durant l'été ?
- Quel est le taux horaire brut moyen pour les jobs étudiants ?
- Existe-t-il un partenariat entre le public et le privé pour atteindre les 1000 jobs avancés ?
- Y aura-t-il des adaptations dans l'exercice de ces emplois pendant la période Covid ?

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Sumlu.

Je vais répondre pour la partie intra-communale en tant que responsable des ressources humaines et du personnel et monsieur Gjanaj vous donnera un topo plus grand sur la politique en matière d'emploi pour les jeunes puisqu'il est en charge de l'emploi.

Je donne d'abord la parole à madame Raiss.

**Mme Raiss :**

Je me greffe à la question de monsieur Sumlu concernant les jobs étudiants et je me posais la question du rôle principal de la Mission Locale au niveau des jobs étudiants. Il faut savoir qu'il y a un programme qui existe, c'est le programme JEEP, qui est repris par la Mission Locale sur son site notamment, et qui a été récemment mis à jour parce qu'il y avait encore des coordonnées qui dataient d'il y a plus de 15 ans.

Le programme JEEP est assez intéressant, mais je ne sais pas à quel niveau la Mission Locale collabore avec JEEP. A ma connaissance, il n'y a pas vraiment de collaboration, ce qui est vraiment dommage vu que la seule collaboration existante, c'est via une convention, ils occupent des locaux au sein du Pôle Jeunesse. Mais la collaboration devrait aussi exister au niveau de la proposition des partenaires, c'est à dire des partenaires commerciaux, etc. Donc, la commune n'a pas un rôle actif à ce niveau-là et la Mission Locale devrait jouer ce rôle-là.

Deuxièmement, il serait également intéressant de pouvoir communiquer, publier de façon plus transparente les jobs étudiants disponibles au sein des ASBL communales, mais aussi para-communales, afin de pouvoir avoir une vue d'ensemble des jobs étudiants parce qu'aujourd'hui, ce n'est pas clair. Il faut savoir que certaines instances ont des jobs étudiants pas qu'en été, également durant l'année, mais personne n'est au courant. Donc, afin de rendre cela plus visible, il serait intéressant de grouper tout cela et de publier sur un seul pôle. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Duquesne.

**M. Duquesne :**

Effectivement monsieur Sumlu, et merci pour les questions, la situation est problématique pour de nombreux étudiants jobistes. On sait que les secteurs les plus accessibles comme l'Horeca, l'évènementiel, qui engagent beaucoup pendant l'été, des milliers d'hôtesse, de stewards, démo-boys et parking-boys sont les plus touchés par la crise sanitaire.

Et là encore, je voulais intervenir par rapport au CPAS, puisque son rôle n'est pas négligeable à travers les nombreux jobs étudiants au sein de ses différents services pendant tout l'été, qu'il donne en priorité aux enfants du personnel mais aussi aux enfants des usagers et aux étudiants qui sont accompagnés pendant toute l'année par la Cellule Etudes.

Ce qui me permet de revenir encore sur le plan appelé Zoom 18-25. Il est basé sur des subsides spéciaux liés à cette crise particulière et à travers ce plan, le CPAS apporte un grand nombre d'aides aux étudiants touchés par la crise sanitaire. Aides au logement, en matière d'énergie, de santé et d'informatique, de mobilité, de première nécessité aussi, par exemple pour l'achat de lunettes, et même des aides alimentaires. Et surtout, il est important de noter que ces aides sont valables pour les étudiants, même s'ils ne sont pas encore aidés par le CPAS, eux ou leur famille, et même s'ils disposent d'une bourse ou d'allocations familiales.

Je termine en précisant qu'à l'initiative de la présidente, le CPAS a réalisé un flyer que je vous montre, je ne sais pas si vous le voyez bien et il sera distribué à travers les différentes associations de première ligne dans notre commune. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Duquesne.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

**M. Boufraquech :**

C'était juste pour aller dans le sens de madame Raiss. Je pense effectivement qu'il serait intéressant de recenser les offres d'emploi, à la fois des employeurs privés, mais aussi publics. Je pense à notre administration communale, mais aussi à toutes les institutions para-communales. Ce serait important parce que nos jeunes traversent des moments difficiles et il serait important de les soutenir. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Tout à fait. C'est tout à fait exact et d'ailleurs, nous avons à mon initiative, madame Garcia Fernandez et moi, animé une table ronde deux fois avec les opérateurs jeunesse.

La première fois, on était arrivé effectivement à l'idée qu'il fallait booster notre aide au niveau du CPAS et c'est le début de l'initiative dont monsieur Duquesne a parlé et qui prend son envol maintenant avec effectivement tout un service et beaucoup plus de publicité aussi autour de ce qui est proposé par notre CPAS en termes d'aide aux jeunes. Donc il y a un gros effort qui est fait et je pense que c'est très, très important. Il ne faut pas hésiter à aiguiller des jeunes vers le CPAS ou vers les associations qui les prennent en charge d'habitude, où on pourra leur indiquer parce que l'idée, c'est que le maillage associatif puisse leur permettre d'arriver dans le CPAS, alors même qu'on sait que pour les jeunes, ce n'est pas du tout évident d'y aller.

Je voulais vous répondre dans le cadre de mes compétences de gestion du personnel. Concernant notre administration communale, on engage en fait tout au long de l'année des étudiants dans plusieurs de nos départements :

- En culture c'est le plus gros département où on engage, on a un pool de 24 personnes qui travaillent tout au long de l'année pour les événements en tant qu'étudiants ou alors en tant que moniteurs article 17, ils sont défrayés pour cela,
- En propreté publique, on a d'office 9 jobs étudiants pendant l'été,



- Aux ateliers communaux, on a 9 personnes aussi pendant l'été,
- Aux plantations on a 4 personnes pendant l'été,
- À la Ludothèque, on a une personne qui est là toute l'année,
- Et dans l'accompagnement et extrascolaire on a aussi 8 engagements durant l'été.
- Il faut préciser qu'on a eu l'occasion de doubler ce nombre d'étudiants à plusieurs reprises dans la propriété publique, quand le besoin s'en faisait sentir, ça s'est passé plusieurs fois cette année et l'année passée.

En ce qui concerne les rémunérations, le taux horaire brut c'est 11,47 € pour les étudiants. Je dois aussi signaler qu'on travaille avec des étudiants qui sont dans le système de l'alternance et du coup, chaque année, on accueille treize étudiants qui sont étudiants au système de l'alternance avec trois jours sur le lieu de travail à la maison communale et deux jours à l'école.

On a également accueilli des stages, dans le cadre des études, 24 étudiants.

Pour les adaptations durant la période Covid, logiquement ce cycle devait concerner, selon les instructions du gouvernement fédéral, des fonctions qui ne pourraient être occupées que par des étudiants des fonctions médicales de première ligne, infirmiers, aides-soignants, etc. On n'a pas vraiment eu recours à ce dispositif-là. En ce qui concerne les étudiants engagés au sein de notre administration depuis le début de la pandémie, ils ont eu simplement affaire avec les mêmes protocoles sanitaires que les agents communaux, en fonction du service où ils travaillaient.

C'est ce que je voulais vous répondre.

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

### **M. l'échevin Gjanaj :**

Pour répondre par rapport à la Mission Locale, il faut savoir qu'au niveau de la Mission Locale, le public n'est pour l'instant, puisque c'est en lien aussi avec Actiris, il s'agit de demandeurs d'emploi confirmés et le public actuel n'est pas du tout défini au niveau des jeunes. C'est pour répondre à madame Raiss, justement pour l'instant, au niveau du rapport, puisque c'est une relation avec Actiris, c'est là-bas qu'ils s'occupent plutôt de jeunes, mais au niveau de la Mission Locale, pour l'instant, le contrat qui nous lie avec Actiris n'est pas positionné au niveau des jeunes.

Par contre, on a un service de l'emploi au niveau communal et là la priorité a été mise par rapport aux jeunes, notamment au niveau des jobs étudiants, puisqu'on a cette ambition de vouloir justement répondre aux demandes, en tout cas essayer d'aider les jeunes, les étudiants à trouver un job. On a au niveau de la commune 16.000 jeunes entre 18 et 29 ans. Au service de l'emploi, entre le mois d'avril et la fin du mois de mai, donc début du mois d'avril jusqu'au à la fin du mois de mai, généralement, depuis deux ans, une personne est totalement dédiée, une après-midi par semaine à ce public, justement pour aider les étudiants à la rédaction de CV, les lettres de motivation, mais aussi à cibler les employeurs.

On a aussi, ces deux dernières années, on a déjà contacté une vingtaine d'entreprises bruxelloises, justement pour essayer de trouver des potentialités pour les étudiants. On avait, avec ces entreprises, essayé de faire un contact en ayant la personne qui est responsable de l'engagement des étudiants, savoir éventuellement le nombre d'étudiants ou d'emplois disponibles pour les étudiants et toute une série d'informations importantes pour ces jobs. On a aussi commencé à établir un contact avec les associations molenbeekoises pour essayer de leur demander d'avoir un contact et qu'on puisse centraliser toutes les informations concernant les jobs étudiants. Donc ça, c'est en cours.

Nous avons aussi constitué un groupe d'opérateurs économiques molenbeekoïsi qui vont nous aider à augmenter le nombre d'opportunités d'emploi pour les étudiants. Alors que nous avons déjà eu des offres pour des présentations de ce projet « Student Jobs » auprès d'entreprises partenaires de ce groupe d'opérateurs économiques, ce qui va avoir un effet multiplicateur sur le nombre de possibilités d'emploi, malheureusement le Covid est passé par là et donc on doit relancer, on est en train de relancer tous ces contacts, et surtout attendre qu'il y ait des possibilités pour justement faire ces présentations. Mais il est clair que c'est notre priorité. Les étudiants auront des périodes fixes où ils pourront, où ils pourront postuler et où on pourra les aider de façon beaucoup plus intensive.

**Mme la Présidente :**

Voilà. Alors, Monsieur Sumlu, je vous en prie, à vous la parole.

**M. Sumlu :**

Merci en tout cas pour vos réponses. Et évidemment, en posant cette question-là, je comprends bien que je savais que 1.000 étudiants par an, c'est compliqué parce qu'à la fois, c'est un projet ambitieux. Donc, il a intérêt d'être là. Évidemment, c'est un projet aussi pour lequel il faut mettre les moyens pour y arriver. Mais en passant par une période comme la Covid, c'est compliqué. Je comprends tout à fait. Il faut du temps, mais évidemment, il faut, enfin je pourrais ne pas mettre ce point à l'ordre du jour parce que je trouve que c'est un point extrêmement important pour les étudiants. Si je remarque bien évidemment, il y a cette attention particulière qu'il faut mettre l'accent sur la centralisation des informations, des jobs existants. Donc, c'est une très bonne remarque. Deuxième chose, il ne faut pas oublier non plus qu'à partir de 2022, il y aura les rythmes des congés scolaires qui vont changer. Donc, est-ce qu'il faudra peut-être s'adapter en fonction aussi de ces jobs et voir comment, comment les étudiants-là, en fonction de ces changements-là, vont pouvoir aussi effectuer les jobs d'étudiant ? Je trouve qu'il faudra prendre en compte les départs, dès maintenant, pour 2022. Parce que vu que si on veut atteindre les 1000 jobs par an, ce n'est pas cette année-ci, ce n'est pas avec neuf ou dix ou vingt-quatre étudiants qui travaillent dans l'administration communale. Mais je sens bien qu'il y a quand même une ambition, une idée, vous travaillez là-dessus. Mais évidemment, il faudra prendre aussi en compte la centralisation de ces informations-là, le travail public-privé et également le changement des rythmes scolaires ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Sumlu.

**31. Secrétariat communal - Motion demandant un cessez-le-feu immédiat entre belligérants ainsi que l'arrêt des expulsions et de l'annexion des territoires palestiniens dans le chef de l'Etat d'Israël. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie waarin wordt opgeroepen tot een onmiddellijk staakt-het-vuren tussen de oorlogvoerende partijen en tot stopzetting van de verdrijving en annexatie van Palestijnse gebieden door de Staat Israël. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je vous propose de nous faire part de l'atterrissage qui serait proposé par les chefs de groupe qui se sont réunis pour discuter des deux motions sur la table sur le conflit.

## **M. Ikazban :**

Je voudrais simplement dire un petit mot avant de présenter les motivations. Je ne vais pas faire la lecture de toute la motion, évidemment, je vais simplement faire la lecture de la partie importante, la partie du décide, qui a été modifiée avec l'accord évidemment déposé par le groupe PS-SP.A, mais évidemment avec le soutien des collègues Ecolo, CDH et PTB que je remercie. Madame la présidente, chers collègues, on a dit beaucoup de choses sur ce dossier et je pense que, malheureusement, on dira encore beaucoup dans un avenir proche. La Palestine souffre, son peuple est abandonné de tous. Mais ne dites surtout pas que c'est un conflit. Dire que c'est un conflit, ça donne l'impression d'une symétrie entre un État et son armée avec un peuple opprimé, sans défense. L'occupation, l'oppression, l'annexion, l'apartheid, il y a des enfants qui n'ont connu que ce chaos depuis des générations entières. Je voudrais également dire que la violence contre les civils est inadmissible, d'où qu'elle vienne, comme la violence de ce blocus de Gaza qui est toujours en cours. Cependant, il faut mettre fin à la politique du gouvernement israélien et il ne faut pas faire d'amalgame. Il ne faut pas faire d'amalgame, il ne faut pas verser dans l'antisémitisme et la cause palestinienne mérite mieux que ça. Et je voudrais d'ailleurs à cette occasion, je voudrais saluer, parce qu'on n'en a pas beaucoup parlé ce soir. Mais je voudrais saluer également parce qu'on a toujours tendance à opposer des partis. Mais je pense qu'il est important ce soir qu'on salue fortement toutes les ONG israéliennes, tous les citoyens israéliens, arabes et juifs, qui s'opposent courageusement au gouvernement israélien comme d'ailleurs de nombreux militaires, qui décident de ne plus servir dans l'armée israélienne ou qui dénoncent en tout cas la manière dont l'occupation se passe, l'oppression. Ils sont beaucoup plus courageux que cette communauté internationale, car oui, il faut du courage et plus que des mots, il faut des actes et des sanctions pour stopper les crimes contre l'humanité, l'occupation illégale, la violation du droit international, les droits humains et des résolutions de l'ONU, des conventions de Genève. Du courage et des sanctions, il en faut. Il en faudra comme ce soir. Et je voudrais remercier l'ensemble des collègues, les conseillers communaux qui ont accepté de porter ce geste fort et de remercier les conseillers, notamment ceux de mon groupe PS-SP.A, Ecolo, CDH, PTB. Je l'ai dit précédemment et j'espère qu'avec ce geste, qui est certainement symbolique, mais qui est un geste symbolique important. J'espère que ce geste pourra faire boule de neige dans la Belgique, dans toute l'Europe et que ce geste pourra apporter un peu d'espoir de paix à des populations du Proche-Orient qui attendent et méritent la reconnaissance, le respect et un véritable engagement pour une paix, juste et durable. Madame la présidente, on s'est mis d'accord, on a beaucoup discuté, on a beaucoup discuté sur des échanges, sur des mots et on s'est mis d'accord. Peut-être simplement un considérant qu'on a voulu rajouter et qui est important, on a rajouté à la suite de l'ensemble des considérants, ce considérant qui dit que la commune de Molenbeek-Saint-Jean a toujours exprimé son soutien concret à la population palestinienne et à la paix, notamment en accueillant en 2019 l'équipe nationale de football de Palestine pour la rencontre Un but pour la paix, d'ailleurs, en collaboration avec l'Union européenne, en organisant également à la Maison des Cultures, il y a quelques années, les 24 heures pour la paix en Palestine, avec des intervenants de toutes les confessions philosophiques qui sont venus s'exprimer pour la paix, en accueillant pendant plus de dix années, chaque été, des enfants palestiniens dans la maison de vacances de Cornimont, par la conclusion d'un accord récent de partenariat avec la ville de Jénine, en Palestine, en 2018, portant sur du soutien et des échanges au niveau économique, de la jeunesse, de la formation et culturel. J'en viens, Madame la Présidente, à la fin de cette motion. Elle est très longue parce qu'évidemment, il y a beaucoup à dire, mais elle conclut sur : le conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean, considère que la violence actuelle rend les déclarations de principe totalement dérisoires et qui, au-delà des mots, il faut des gestes forts, le conseil demande donc que le gouvernement fédéral et les gouvernements d'entités fédérées appellent à un cessez le feu immédiat de la part de toutes les parties. La Belgique et l'Union européenne doit désormais aller au-delà des postures et des condamnations de principe. Nous demandons également que le Collège applique la motion approuvée lors de la précédente législature 2012-2018, prévoyant d'exclure de ces marchés publics, toute entreprise qui entretiendrait des liens

ou jouerait un rôle avec l'occupation de la Palestine. On demande au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de poursuivre l'arrêt de toute mission économique en Israël tant que le droit international est bafoué. Nous demandons également une évaluation de la politique de l'attaché économique à Tel-Aviv et l'arrêt immédiat de toute commercialisation et importation des produits issus de colonies et des territoires occupés. Le conseil de Molenbeek demande également au gouvernement fédéral la mise en place de sanctions économiques à l'encontre de l'Etat d'Israël, en commençant immédiatement par l'interdiction de commercialisation et d'importation des produits issus de colonies sur le territoire belge. Le conseiller communal de Molenbeek demande également au gouvernement fédéral d'introduire au Conseil de l'Union européenne une demande de suspension de l'accord de d'association Union européenne - Israël tant que les droits humains des Palestiniens et le droit international ne sont pas respectés. Nous demandons que la Belgique prenne la tête d'une initiative internationale à travers les Nations unies ou l'Union européenne pour faire cesser les crimes. Nous demandons à ce que la Belgique défende avec vigueur la demande d'une enquête internationale pour crime d'apartheid envers les Palestiniens et la Belgique de mettre rapidement en œuvre les accords de gouvernement en établissant une liste de sanctions, y compris économiques efficaces, contre la politique d'annexion des territoires palestiniens et en approfondissant les mesures de différenciation pour exclure des colonies israéliennes des relations bilatérales entre Israël, la Belgique et l'Union européenne. Que la Palestine soit enfin reconnue comme Etat à part entière par la Belgique et les Communautés européennes et internationales. Enfin, le conseil communal demande que cette motion soit envoyée à Monsieur le Premier ministre et madame la ministre des Affaires étrangères, aux ministres présidents des entités fédérées, à l'ensemble des présidences des partis représentés au sein des différents parlements belges ainsi qu'à un ambassadeur d'Israël en Belgique. Voilà, madame la présidente, j'ai dit et cette motion est portée par les collègues PS-SP.A, mais également Ecolo, CDH et PTB, que je remercie infiniment.

**Mme la Présidente :**

D'autres collègues qui souhaitent s'exprimer ?

**M. De Block :**

Je voudrais remercier tous collègues qui ont pu collaborer à cette motion. A travers le débat, nous avons pu effectivement avoir une motion avec des propositions et des sanctions effectives, aussi bien au niveau de la commune avec les marchés publics qui permettent d'exclure les multinationales qui sont actives dans l'occupation, au niveau de la Région où il y a tout le débat des arrêts, des missions économiques. Et voilà, c'est important que cette position soit rendue publique. J'aurais bien aimé effectivement aussi que l'attaché économique soit rappelé. Je pense que c'est un signal fort, déjà, de dire qu'on veut que les missions économiques soient arrêtées et qu'il n'y a plus de mission économique tant que Israël ne respecte pas le droit international. Je pense que c'est un signal fort aussi au niveau de la gouvernance fédérale de demander des sanctions. Je viens de lire dans la presse que le gouvernement Vivaldi probablement ne va pas aller dans le chemin des sanctions et le fait que le conseil communal prend position et il faut que le fédéral prenne des sanctions. Je pense que voilà les camarades ou les conseillers collègues ont pris position ici, peut-être à l'encontre de la position de la Région, au niveau fédéral. C'est tout à leur mérite de prendre position juste et nécessaire aujourd'hui. Et évidemment, on voit que l'Europe, malheureusement, comme les Etats-Unis ont continué trop longtemps à soutenir, à subsidier Israël malgré les crimes répétés, malgré le droit bafoué. Je pense qu'on doit arrêter le soutien parce que tant que ce soutien existe, Israël peut continuer et donc ça ne sert à rien de construire des écoles, si dans 2 ans les écoles sont détruites. Je pense qu'ici, on a un acte fort de donner un signal qu'il faut sanctionner parce que malheureusement, quelqu'un l'a dit, c'est le seul langage qu'Israël comprend. Je suis content que cette motion soit là et j'espère effectivement, que les

gouvernements régionaux et fédéraux vont bien l'écouter et d'autres communes peuvent s'en inspirer.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Est-ce que je peux céder la parole à Luc et je prendrai la parole après lui, c'est possible ?

**Mme la Présidente :**

Il n'a pas demandé la parole. Allez-y

**M. El Khannouss :**

Très rapidement, je voudrais évidemment remercier l'ensemble des chefs de groupe qui ont participé à la finalisation de cette motion, ça n'a pas été un long fleuve tranquille, puisque chacun, évidemment, se retrouve dans des situations qui ne sont pas souvent confortables, être au niveau communal dans une majorité et dans l'opposition au niveau régional ou au niveau fédéral, n'est pas aussi être dans une majorité à la Région, au fédéral, avec des partenaires qui, souvent, ne sont pas sur la même longueur d'onde que votre formation politique. Mais en tout cas, je voudrais vraiment ici saluer tous les efforts qui ont été effectués pour trouver un texte de synthèse et remercier plus particulièrement Jamal, qui a non seulement fait des corrections, a fait le script, mais il est parvenu aujourd'hui alors que son papa est gravement malade, il faut quand-même le remercier, je pense que vous devez tous vous joindre à moi pour le remercier. En tout cas, voilà. Merci à toutes et à tous. Je pense que nous sommes tous animés par ce désir de paix. Je l'ai dit tout à l'heure une paix ne peut pas se concevoir sans justice et sans respect du droit et du droit international en l'occurrence. Il faut vraiment qu'à notre petit niveau, même si ça reste symbolique, nous puissions tout faire pour que nous apportions notre petite contribution à cet élan qui, je l'espère, dans les mois, dans les années à venir, amènera à une paix dans la région, une paix juste qui respecte toutes les populations civiles, plus particulièrement la population palestinienne qui souffre depuis 74 ans. En tout cas, merci pour toutes celles qui ont contribué à la finalisation de cette motion. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci madame la bourgmestre. Moi, je me réjouis de voir qu'il existe encore des causes qui transcendent les dynamiques de majorité et d'opposition. Les différends entre les partis politiques et qui nous permettent de remettre une fois de plus les droits humains au cœur de nos combats. Je pense que ça, c'est vraiment l'élément le plus important. On a pu dépasser ces clivages avec tous ces partis et on a pu arriver à se mettre d'accord pour la cause palestinienne. Je remercie en tout cas pour ce travail d'équipe. Moi, j'ai envie de dire merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

### **M. Boufraquech :**

Merci madame la présidente. Je me félicite que la motion que j'ai déposée au nom du groupe PS-SP.A ait été amendée, permettant ainsi d'avoir un soutien assez large des conseils de notre conseil. Il est temps de mettre des mots sur des maux et de cesser les postures en tant que citoyen humaniste, progressiste, libéral. Nous ne pouvons pas rester insensibles face à ce qui est en train de se passer à quelques milliers de kilomètres de chez nous. Pour notre groupe, nous sommes cohérents, nous nous indignons contre tout régime qui commet des crimes contre l'humanité et applique une politique d'apartheid. Je pense notamment aux régimes totalitaires, la Chine, la Birmanie ou encore aujourd'hui Israël. Nous déplorons les victimes de part et d'autre, bien évidemment, nous observons un contexte de radicalisation sans précédent du gouvernement israélien. Effectivement, nous constatons que, par ailleurs, la situation s'embrase de plus en plus. À Gaza, par exemple, l'armée israélienne bombarde l'immeuble des médias Al-Jazeera et Associated Presse. C'est extrêmement préoccupant qu'un Etat s'en prend un contre-pouvoir que sont les médias. Ceci dans l'objectif de stopper le flux de communication. Beaucoup d'acteurs sont préoccupés par cette situation, dont le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et d'autres ONG. Je pense effectivement que nous autres, à notre niveau, communes de cent mille habitants de la capitale européenne, une commune cosmopolite, multiculturelle, ouverte sur le monde, puisse donner son avis. Je trouve et on retient quelques éléments aujourd'hui importants. Israël doit respecter le droit international et les droits de l'homme et de revenir aux frontières de 1967, tel que convenu par la communauté internationale, c'est à dire l'existence de deux Etats avec comme capitale Jérusalem Est pour la Palestine, et Jérusalem Ouest, pas pour l'Etat d'Israël.

Il y a aussi un élément qui est fondamental si nous voulons faire basculer le cours de l'histoire, la Belgique et l'Union européenne doit dépasser les postures et les condamnations de principe. La Belgique doit mettre rapidement en œuvre les accords de gouvernement en établissant une liste de sanctions, y compris économiques. Je pense qu'on pourra faire basculer les choses dans cette région du monde et en l'occurrence, l'Union européenne dispose des leviers pour le faire, en instaurant par exemple des sanctions économiques précises à l'égard de l'Etat d'Israël. Et c'est très bien d'avoir rappelé qu'il faut exclure, exclure des entreprises israéliennes de nos marchés publics. Enfin, il est important, comme d'autres Etats l'ont fait, qu'on puisse reconnaître l'État de Palestine. Je vous remercie madame la présidente.

### **Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Boufraquech. Je pense qu'on a terminé sur ce sujet.

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 31 votes positifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 31 positieve stemmen, 3 onthoudingen.*

### **Mme la Présidente :**

On passe maintenant aux justifications d'abstention.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

### **M. Ben Salah :**

J'espère être clair et rapide, car à travers cette motion, c'est tout le paradoxe de ce conseil communal. Je n'ai pas pour habitude de faire la cuisine dans mon garage, ni de porter ma voiture dans ma cuisine. Alors oui, effectivement, nous avons affaire à un sujet brûlant, qui

est dans l'actualité depuis un certain temps, dont les exactions d'un gouvernement terroriste, d'extrême droite ont mené à la mort de nombreux citoyens de part et d'autre, innocents, dont la mort de nombreux enfants. Mais le gros souci ici, au conseil communal, c'est que la plupart de ceux qui dirigent la commune, dans un premier temps sont dans le gouvernement fédéral et une partie à la Région bruxelloise. Et je suis étonné que ça ne bouge pas à ce niveau-là et qu'au plus petit niveau, là où, soyons clairs, Israël se moque du droit international et il se moque par la même occasion de Molenbeek, et de tous ceux qui portent le drapeau. Soyons clairs par rapport à ça, j'ai un peu honte de cette situation. Surtout que l'un des groupes qui a mis par la même occasion en avant cette motion, c'est un groupe qui a voté abstention quand il s'agissait de Ouighours. C'est une situation véritablement inconfortable parce qu'aujourd'hui, c'est une véritable cacophonie dans la mesure où aujourd'hui, on parle d'une motion qui n'a strictement rien à voir avec la commune, mais que vous acceptez quand même puisque le Parti socialiste qu'il le dépose. De manière assez claire et j'en terminerai là, je pense qu'il serait beaucoup plus important pour la cause, d'une certaine manière, que certains d'entre vous prennent leur téléphone et téléphonent à leurs collègues députés au fédéral et à la Région bruxelloise. Je pense qu'il y a même une majorité au sein de ce gouvernement, donc gouvernement régional par exemple, qui peut régler ça très rapidement. Donc, je pense qu'il faut arrêter le manège, qui consiste d'une certaine manière à faire de la récupération, de se sentir touché par un problème qui, effectivement, est catastrophique, dramatique. Mais qui n'est pas inédit. Je pense que cette situation est extrêmement dommageable pour la commune et par la même occasion pour la cause...

**Mme la Présidente :**

Vous êtes dans une justification d'abstention. C'est dommage que vous ne l'ayez pas exprimé à l'endroit qui était dévolu à ça, c'est à dire le débat. Et durant le débat, vous n'avez pas demandé la parole.

**M. Ben Salah :**

Mais si, j'ai levé la main pendant tout le débat et je n'ai pas compris comment ça se fait que vous ne m'avez pas donné la parole.

**Mme la Présidente :**

Excusez-moi, je n'ai pas vu votre demande de parole.

**M. Ben Salah :**

Je n'en doute pas. Je ne doute pas que vous ne l'avez pas vue, mais je vous assure que j'ai levé la main et je me suis dit OK, pas de souci, ce n'est pas grave. C'est au moment où je vais faire mon abstention que je vais pouvoir m'expliquer. Mais je vous assure que j'ai levé la main.

**Mme la Présidente :**

Il faut absolument qu'on sorte de cette vidéoconférence parce que le nombre de problèmes ce soir est quand même magistral.

**M. Ben Salah :**

Je ne vous le fais pas dire, mais vraiment, j'ai levé la main et donc là, sur le coup, de manière assez, assez brève et assez directe, je le dirais simplement, alors oui, je condamne toutes les exactions.

**Mme la Présidente :**

Sans vouloir vous brimer, vous avez été clair en fait, on a bien compris votre position, c'est vrai, je vous dis, c'est tout à fait sérieux. On a bien compris votre position.

**M. Ben Salah :**

Très bien, d'accord. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci à vous, madame Goris, vous avez la parole.

**Mme Gilles-Goris :**

Merci beaucoup. Alors, ma position ne se situe évidemment pas sur le fond. Il est clair que nous devons tous faire ce que nous pouvons là où nous sommes pour ouvrir à la paix et la réconciliation. Mais je veux simplement être cohérente par rapport à ce qui s'est passé le mois dernier, et je ne sais pas si vous vous souvenez, mais je vous ai parlé de la Palestine sans savoir que ces malheureux événements allaient avoir lieu lorsque vous avez refusé que la motion du PTB ne soit proposée, étant donné qu'elle ne concernait pas les choses communales. Et je vous ai dit tiens, il y a quelque temps, nous avons parlé de la Palestine par votre groupe. Et là, on a pu le faire. Donc, je voulais être cohérente avec ce que j'ai dit il y a un mois. Et donc, évidemment que la paix revienne au plus vite et que ceux qui ont la possibilité travaillent à cette paix. Mais je trouve que c'est important au niveau de la démocratie, que toutes les motions puissent être entendues et traitées comme elles se le doivent. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Vous déplorez largement le sujet suivant.

Alors, Mr Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la présidente, je dois dire que je rejoins parfaitement aussi bien Anne Gilles Goris que Rachid Ben Salah dans ce qui a été dit. Parce que ce conseil communal, depuis que je le fréquente, a dû avoir déjà 4 ou 5 motions sur la Palestine, sur le conflit palestinien israélien ou israélo palestinien, comme vous voulez. Et chaque fois, ça a mené à des débats et des discussions pour essayer de mettre une virgule à gauche, un truc à droite. Et ça n'a strictement servi à rien. C'est du classement vertical. Et donc, aujourd'hui, recommencer ce débat, malgré les événements qui sont graves, qui sont choses dont je ne vais pas les minimiser, ce n'est pas le cas, mais je trouve que c'est perdre beaucoup de temps pour cela, alors que nous avons d'autres points qui sont beaucoup plus importants à devoir discuter en profondeur ici au conseil communal et qui intéressent directement Molenbeek et pas la politique internationale ou des prix Nobel de la paix. Actuellement, Biden et Macron, on n'arrive même pas à se mettre d'accord pour organiser une réunion du Conseil de sécurité à l'ONU pour pouvoir discuter du sujet. Donc, je crois que Molenbeek là-dedans, représente une toute petite poussière et que si chacun se sent concerné, il a la possibilité de le faire, de le faire savoir. Un point c'est tout et pas nous faire perdre notre temps ici au sein de ce conseil communal pour la dixième fois sur un même sujet. Merci.



**Mme la Présidente :**

Pour ceux qui ne nous suivent pas depuis le début, la motion a été approuvée et madame Aelbrecht peut peut-être donner les chiffres des votes.

**Mme Aelbrecht, Secrétaire faisant fonction :**

Pour le PS-SP.A, c'était oui, le MR abstention, PTB, c'était oui, CDH c'était oui et ECOLO c'était oui, DEFI c'était abstention, M. Eylenbosch abstention, Mme Goris c'était abstention.

**Mme la Présidente :**

La motion est donc approuvée et je remercie tous les collègues qui ont travaillé en amont et durant la réunion. Merci à tous.

**32. Secrétariat communal - Motion de soutien au peuple palestinien visant à mettre en place des sanctions contre l'Etat d'Israël tant que celui-ci ne respecte pas le droit international, déposée par le PTB\*PVDA et le CDH. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ter ondersteuning van het Palestijnse volk, ingediend door de PTB\*PVDA en de CDH, om sancties in te stellen tegen de staat Israël zolang deze zich niet houdt aan het internationaal recht. (Aanvullend)**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour, les motions des points 31 et 32 sont jointes et abordées au point 31.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald, de moties van punten 31 en 32 worden samengevoegd en behandeld in punt 31.*

**33. Secrétariat communal - Motion de solidarité avec les résidents et travailleurs de deux maisons de repos menacées de fermeture et de licenciement, déposée par M. El Khannouss, M. Sumlu et M. Vancauwenberge. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Motie van solidariteit met de bewoners en werknemers van twee met sluiting en ontslag bedreigde verzorgingstehuizen, ingediend door M. El Khannouss, M. Sumlu en M. Vancauwenberge. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Nous sommes au point 33, alors je dois vous dire que j'ai hésité parce qu'il me semblait que c'était le même sujet que le mois passé et que donc ça ne pouvait pas être réinscrit parce qu'il faut 3 mois avant d'aborder le même sujet. Et puis, en lisant bien tout ça, je comprends qu'en fait, ce n'est pas le même sujet. Vous voulez parler, en fait, de la technique qu'on a utilisée ? Je pense qu'il faut rebaptiser la motion autrement pour la discuter. Parce que vous voulez parler de la manière dont le conseil communal adresse les questions pour lesquelles on ne sait pas si elles sont d'emblée d'intérêt communal ou pas. C'est la question dont vous parlez en fait dans cette motion. C'est la raison pour laquelle, effectivement, je l'ai inscrit à l'ordre du jour et je pense que nous n'avons pas le même débat, du coup, que la dernière fois. Nous avons un débat sur la technique et pas sur le fond. Est-ce que j'ai bien compris les auteurs de la motion ? Je vois monsieur Sumlu qui fait oui, oui, je vois monsieur El Khannouss qui ne dit pas non, qui a même l'air de dire oui et je ne vois pas monsieur Vancauwenberge par contre. Je ne vois pas tout le monde, vous savez, je suis avec neuf personnes devant moi et pour l'instant, il n'est pas devant moi. OK, alors dans ces conditions, je ne sais pas lequel d'entre vous va présenter la motion ? Ah, c'est Monsieur Vancauwenberge, je vous laisse la parole. Je vous propose quand même que le débat soit peut-être raccourci puisqu'on a déjà eu un débat sur ce sujet il y a un mois. Même si la façon dont on l'aborde aujourd'hui est un peu différente.

**M. Vancauwenberge :**

Merci Madame la bourgmestre. Chers collègues, je ne vais pas être trop long, pour donner l'occasion aux collègues CDH et ECOLO de dire un mot. Donc, il s'agit d'une motion introduite conjointement avec CDH et ECOLO. Ce n'est pas une motion que nous introduisons de gaieté de cœur, mais parce que nous trouvons la situation, ce qui s'est passé il y a un mois, inacceptable. Pendant les premiers mois, surtout de la pandémie, la situation dans nos maisons de repos était catastrophique, aussi bien pour les résidents que pour le personnel. Le virus s'était introduit dans les maisons de repos alors qu'il n'y avait pas de moyen de protection disponible ou pas suffisant.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Vancauwenberge, je vous rappelle le règlement.

**M. Vancauwenberge :**

J'ai cinq minutes pour présenter la motion. Vous n'avez pas le droit d'intervenir comme ça. Moi, je ne vous interromps pas, même si vous parlez 20 minutes.

**Mme la Présidente :**

Non, je vous donne juste le cadre parce que je vous dis, sinon, refaire le même débat que le mois passé...

**M. Vancauwenberge :**

Non, le mois passé, on n'a pas eu ce débat parce que vous avez tout coupé.

**Mme la Présidente :**

A d'accord, donc vous voulez dire qu'en fait, vous n'acceptez pas du tout le cadre, tel que je l'ai exprimé en début de motion... Si vous n'acceptez pas le cadre et que c'est la même motion que la fois dernière...

**M. Vancauwenberge :**

Ce n'est pas la même motion. Je suppose que vous l'avez lue ?

**Mme la Présidente :**

Bien sûr.

**M. Vancauwenberge :**

Est-ce que vous pouvez me laisser parler ?

**Mme la Présidente :**

Mais oui, mais je vous rappelle le cadre, c'est mon rôle. C'est moi qui suis garante du ROI.

**M. Vancauwenberge :**

Oui, mais vous interprétez le cadre à votre façon.

Nos aînés ont été ou sans défense face au virus. Les maisons de repos sont devenues des mouiroirs, où nos aînés sont restés isolés pendant de longues semaines, pas de visite, pas d'activités communes, ils étaient coupés du monde. Heureusement qu'il y avait le personnel pour les soigner et aussi leur tenir compagnie. Ces travailleurs-là, et surtout des travailleuses, allaient aussi travailler tous les jours la peur au ventre, parce qu'ils avaient aussi un manque de personnel, de protection et de protection. Ils avaient peur de contaminer leur famille. Et aujourd'hui, la situation est sous contrôle. Ces travailleurs sont menacés de licenciement. La maison de repos de la rue Sebrechts, qui est la propriété d'une multinationale, elle va fermer parce qu'elle a été reprise par un fonds de pension suédois qui trouve ça plus rentable de fermer la maison de repos, sans tenir compte que c'est un vrai traumatisme pour beaucoup de résidents, à leur âge de devoir changer complètement le cadre de vie. Pour les travailleurs aussi, ils se demandent ce qu'ils vont devenir, ils vont perdre leur emploi. A la maison de repos rue Paloke, c'est une autre multinationale, qui menace de licencier des travailleurs. Tout cela se passe sur le territoire de notre commune. Mais la bourgmestre, elle ne veut pas que le conseil exprime sa solidarité avec ses travailleurs. Ça, c'est inouï et inédit. La motion demandait simplement d'exprimer la solidarité du conseil et invitait la commune d'interpeller son CPAS, la Région, le gouvernement fédéral pour étudier et éventuellement des possibilités d'intervenir. C'est évidemment le droit de la bourgmestre et du PS de ne pas être solidaire. Ce n'est pas ça qu'on met en cause. Mais ce n'est pas votre droit de l'empêcher aux autres. La bourgmestre a supprimé ce point à l'ordre du jour sous prétexte que cela ne relève pas de la compétence de la commune. Tant que c'est conforme au ROI, l'article 19 et à la loi communale. L'article 19 du ROI, dit je cite : la motion ou la question orale doit avoir un lien avec les matières de compétences communales, entre parenthèses, responsabilités et conséquences. Cet article se base explicitement sur l'article 117 de la nouvelle loi communale, qui dit que le Conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal. Donc, on parle ici d'intérêt communal, pas de compétence. Il n'est nullement question de limiter les interventions et motions aux compétences strictes de la commune. D'ailleurs, cela ne s'est jamais vu, ni à Molenbeek, ni ailleurs et c'est complètement abusif. Et donc, le summum, c'est que quand notre collègue Sumlu a demandé si alors tout ce qui n'était pas la compétence, vous alliez le rejeter de l'ordre du jour, dorénavant, vous avez dit ça, on va voir cas par cas, c'est le conseil qui décide. Donc la majorité veut pouvoir imposer ses points et pouvoir évacuer les points de l'opposition qui la dérange, donc la motion demande d'affirmer qu'il était abusif et contraire à la démocratie communale de supprimer une motion de solidarité avec les résidents et travailleurs et travailleuses des maisons de repos molenbeekoïses. Deuxièmement, le Conseil réaffirme son droit de se prononcer sur des questions relevant d'un intérêt communal et sur des questions de société plus large, même si elles ne relèvent pas de la compétence communale stricto sensu.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. Ben Salah :**

Excusez-moi, vous ne voyez pas que je demande la parole, je pense.

**Mme la Présidente :**

Je ne vous vois pas, je peux faire une capture d'écran si vous voulez.

**M. Ben Salah :**

Mais je vous crois, il manquerait plus que ça.

**Mme la Présidente :**

Je vous l'envoie à l'instant, parce que je ne sais pas quoi vous dire d'autre, je vous l'envoie tout de suite là. Parce que vous voyez, c'est gênant pour moi.

**M. Ben Salah :**

Ça l'est tout autant pour moi.

**M. Ouassari :**

Excusez-moi, moi, je vois la main de m. Ben Salah et à chaque fois que quelqu'un qui est en attente dans la salle d'attente, il y a une fenêtre chez moi qui s'ouvre. C'est la première fois, comme si j'étais l'organisateur.

**Mme la Présidente :**

Ah, c'est vous !

**M. Ouassari :**

Mais je vous assure que je n'ai pas coupé le micro.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Ouassari, on va regarder ce qu'on peut faire, si on peut solutionner ça avec nos informaticiens.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci de me donner la parole, avec mes deux collègues, nous avons effectivement signé cette motion et j'ai accepté pour deux raisons. D'abord parce qu'effectivement, la situation de nos homes, de nos maisons de retraite qui ont connu des moments difficiles et je ne cache pas que j'ai été extrêmement perturbé que vous avez refusé le mois dernier la motion déposée par notre collègue, en interprétant une fois de plus le règlement d'ordre intérieur et en balayant d'un revers de la main le fameux article 19. C'est un sujet qui est en lien direct avec la commune. Les résidents de ce home sont, pour la plupart des Molenbeekoïses. Et comme ça, de manière unilatérale, dans un excès d'autoritarisme, vous décidez que vous interprétez à votre manière le règlement que cette motion ne soit pas traitée par le conseil communal. C'est un incident de plus, un peu comme celui qu'on a vécu tout à l'heure quand vous avez manqué de respect avec un conseil communal pour lesquels je vous ai demandé de faire des excuses, mais apparemment, vous êtes tellement bornée, que vous ne comptez pas le faire. Et je vous rappelle, je vous rappelle que ça a mené à une demande de plusieurs conseillers, de vous demander de démissionner comme président du conseil communal, parce que vos errances, vos excès d'autoritarisme, ce n'est pas la première fois. Moi, je vous avertis, si ça continue comme ça, nous allons devoir prendre un certain nombre d'initiatives pour demander votre démission de manière claire comme présidente du conseil communal, parce qu'il est inadmissible que vous interprétiez le règlement d'ordre intérieur et la loi communale. Je sais que vous êtes en train, avec votre partenaire libéral, de revoir le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, ce qui va à l'encontre de la tradition sous l'ancienne législature et même sous les anciennes législatures, c'était le rôle des chefs de groupe de l'ensemble des formations politiques de la majorité et de l'opposition. Vous êtes en train d'essayer de museler, en tout cas une partie de ce conseil, vous comprendrez qu'on ne va pas se laisser faire et que

vos conseils communaux futurs en présentiel risquent de devenir de vrais lieux d'anarchie. Parce que si vous imaginez que vous allez imposer vos règles qui sortent du cadre légal, vous comprendrez que nous ne sommes pas des élèves d'une classe de l'école primaire et que si vous ne respectez pas les conseillers communaux et si vous ne respectez pas la loi communale et notre règlement intérieur, vous en subirez les conséquences, je tiens à vous le dire. S'il y a une modification du ROI, on l'a abordé plusieurs fois, qui doit avoir lieu, c'est avec l'ensemble des formations politiques, majorité et opposition que ça doit se faire. Il y a probablement des améliorations à apporter. Il ne faut pas faire un règlement d'ordre intérieur sur mesure pour que vous puissiez cadenasser la prise de parole et que vous puissiez choisir qui peut intervenir et qui ne peut pas, comme vous l'avez fait le mois dernier avec la motion déposée par Mr. Vancauwenberge. C'est évidemment pour moi et pour mon groupe inadmissible. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Mr. Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci et promis, je vais rester dans le sujet, je vais être précis et court. Je n'ai pas compris le mois passé pourquoi cette motion a été rejetée et comme mon collègue vient de le répéter, quand même ce point relevait des compétences communales, comme stipulé dans les nouvelles lois communales. Je n'ai pas compris que ce soir, on a voté une motion sur la Palestine. J'ai envie de dire tant mieux. On a travaillé ensemble, mais si on devait rester cohérent par rapport au mois dernier, on aurait dû voter au conseil ce soir, si cette motion s'agissait des compétences communales. On ne l'a pas fait. Mais pourquoi ? Par rapport au mois dernier, qu'est ce qui a changé ? Si on continue comme ça et ma seule crainte, c'est que demain, un groupe de l'opposition qui dépose une motion, ne sera jamais accepté dans ce conseil. Voilà tout.

**Mme la Présidente :**

Merci, je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Écoutez, je suis tout autant désappointé et d'une certaine manière, de la décision du précédent conseil communal, de ne pas accepter la motion de M. Vancauwenberge. Et donc, du coup, moi, je me suis abstenu parce que vous aviez mis en avant la réglementation en vigueur en rapport avec les Communes et le respect, entre guillemets, des règlements du conseil communal. Moi, j'ai vérifié, j'ai pris contact entre guillemets avec les instances pour pouvoir avoir quelques petites informations sur le sujet. Et donc là, sur le coup, ce qui était extrêmement étonnant, c'est qu'effectivement, comme Mr. Vancauwenberge le dit, comme Mr. El Khannouss et Sumlu le disent, c'est d'intérêt communal. Et donc vous vous n'aviez pas, entre guillemets, normalement le loisir de refuser cette motion. Donc, effectivement, là, je rejoins également les préoccupations de Mr Sumlu, qu'en sera t'il d'autres motions qui seraient susceptibles de poser problème d'une certaine manière, à votre entendement. Et là, sur le coup, ma question, c'est quels sont vos critères stricto sensu qui vous ont permis d'en arriver à la rejeter de cette manière-là, de manière assez claire, avec des éléments que j'espère pouvoir entendre et par la même occasion, mettre en avant une cohérence. Parce que les gens qui vont nous suivre et qui nous suivent au conseil communal et qui sont intéressés par l'objet politique et par leur commune, quand ils entendent qu'une motion de la Palestine a été votée ou qu'une motion pour les Ouighours a été votée ou pour je ne sais où, et que par la même occasion, on refuse de voter une motion qui a un rapport direct avec la commune et qui parle de son CPAS et de son personnel, croyez-moi, au niveau de l'entendement, c'est

problématique. Mais j'imagine que vous allez pouvoir répondre aisément à toutes ces questions. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Est ce qu'il y a d'autres conseillers qui veulent participer au débat sur ce sujet ?

Alors écoutez, je vais simplement vous expliquer le raisonnement et la cohérence, puisque je n'ai évidemment pas pour vocation, en tant que premier magistrat de la commune, à pratiquer dans l'illégalité. Ce n'est absolument pas ça qui s'est passé et je n'ai pas décidé. J'ai proposé une interprétation qui a été validée et soutenue par une majorité. Alors, on a pu voir ce soir que cette majorité, elle peut aussi sur certains sujets, à certains moments, pour des raisons qui lui sont propres et qui sont des choses qui peuvent arriver dans n'importe quelle assemblée, choisir de laisser la place parfois à d'autres expressions qui ne sont pas l'unanimité, mais qui sont d'autres formes de majorité. Je ne vois pas de crainte que vous puissiez avoir par rapport à ça, mais je veux revenir sur la question précise, posée peut être que c'est Mr. Ben Salah qui l'a posée le mieux, excusez-moi les autres collègues, les critères, mais écoutez, la dernière fois, le sujet touchait de manière extrêmement fine à une chose qui se passe sur notre territoire. C'est la question du CPAS. Et je pense que, du coup, la proposition méritait d'être envoyée au CPAS, d'être débattue là-bas. Le reste concernait effectivement, et M. Vancauwenberge en a fait la liste, concernait des multinationales, des maisons de repos sur lesquelles nous n'avons absolument aucune prise. Alors, je peux comprendre qu'on veuille s'emparer de tous les sujets et donner éventuellement un caractère idéologique, moi-même, je ne porte absolument pas les multinationales de maisons de repos dans mon cœur et les multinationales de manière générale. Et là, je me n'exprime pas en tant que bourgmestre, mais en tant que Catherine Moureaux et je pourrais me qualifier de bien des manières pour étayer ceci. La question, c'est est-ce qu'on peut traiter de tous les sujets dans ce conseil ? Et la réponse que moi je propose d'y apporter, c'est oui, à condition que le conseil décide et à condition que le conseil le décide, eh bien oui, ce n'est pas moi qui le décide, c'est le conseil et ça veut dire qu'une majorité doit se dégager pour qu'on le décide. Donc, ce que dit la loi communale, c'est très simple, c'est que les sujets d'intérêt communal, on doit les débattre. Pour les autres, on doit décider si on veut les débattre. Et ce n'est pas moi qui le décide, c'est le conseil et c'est ce qui s'est passé. Moi, j'entends que vous vous pensiez que c'était un sujet d'intérêt communal de manière manifeste. Je ne pense pas. Je pense que j'ai pu convaincre que ce n'était pas le cas, que s'il y avait une fine lame qui touchait à la commune de manière précise, c'était au CPAS et ce n'était pas au conseil communal, ce qu'on n'a pas à imposer la politique du CPAS. En réalité, le CPAS est une entité propre où la majorité et l'opposition n'existe pas sous la même forme que le conseil. Donc, je veux dire là, il y a une confusion dans le chef de ceux qui ont déposé la motion. Je ne peux pas le dire autrement. Autrement dit, d'un point de vue légal, moi, je veux bien qu'on essaye d'aller poser la question ailleurs. Pourquoi pas ? Mais je pense que ce que je dis a énormément de sens. Oui, ce qui est manifestement d'intérêt communal, la loi communale nous impose de le traiter. Nous le traitons, ce qui ne l'est pas, nous avons le choix de le décider. Nous le traitons, ou nous ne le traitons pas. Ce soir, nous avons décidé de traiter le conflit israélo palestinien et Michel Eylenbosch l'a bien rappelé, ce n'est pas la première fois. Et le mois passé, nous avons décidé de ne pas traiter le sujet des multinationales, des maisons de repos. Voilà, on aurait pu décider le contraire. On ne l'a pas décidé. Je ne vois pas vraiment quel est le problème et je le répète, en réalité, ce ne sera pas toujours des questions de majorité opposition au sens propre, parce qu'il peut y avoir des interprétations diverses sur les sujets qui doivent être abordés ou non. Et ce n'est pas à moi de le décider. Ce n'est pas à moi de décider. C'est au conseil de décider.

**M. Ben Salah :**

Vous donnez la parole à l'opposition ?

**Mme la Présidente :**

Vous savez, j'ai parfois l'impression que vous avez une image, que je veux tout dicter, que je ne veux donner aucun pouvoir à l'opposition. C'est tout, sauf réaliste. Moi, je suis profondément démocrate et je n'ai vraiment pas du tout, et je n'ai pas ce pouvoir non plus. Je veux dire, à un moment donné, il y a des choses qui ne sont pas correctes. Je pense que c'est monsieur Vancauwenberge qui avait présenté la motion. Je propose que ce soit lui qui réplique le 1er.

**M. Vancauwenberge :**

Je dois dire que vous m'inquiétez quand même parce que d'abord, vous n'avez pas proposé une interprétation. Vous avez surpris tout le monde. Vous avez dit ce n'est pas la compétence de la commune, or dans la loi, ce pas la compétence, c'est l'intérêt communal. Vous pouvez me dire les résidents dans les maisons de repos, les travailleurs de l'intercommunale. On s'en faut. Mais je pense que la plupart des gens pensent que c'est l'intérêt communal. Vous pourriez me dire, les résidents, les personnes âgées, les travailleurs, ce n'est pas l'intérêt communal. Mais je pense que la plupart des gens pensent que c'est d'intérêt communal. Évidemment, on peut changer parfois, ce n'est pas toujours majorité contre l'opposition, mais la manière dont vous vous présentez, c'est inadmissible. Ça fait un peu ancien régime. On s'arrange, on a sa majorité et on va décider. Voilà ça, ça me dérange, de l'opposition, on évacue parce que je ne sais pas si c'est tous vos conseiller de la majorité, ils peuvent admettre une chose pareille. Mais franchement, je pense que vous vous prenez pour Louis XIV.

**Mme la Présidente :**

Bon écoutez, je vais chercher une perruque

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente, je pensais que vous alliez avoir cette intelligence de vous remettre en question, mais quand je vous ai entendue répondre aux différents intervenants, vous comprendrez que mon inquiétude va en s'amplifiant. Vous êtes en train de nous expliquer que finalement, vous allez utiliser la majorité pour décider ce qui doit être traité ou pas traité au sein de ce conseil. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que vous usez de ce genre de pratique pour pouvoir balayer d'un revers de la main ce qui vient de l'opposition. Je le répète, cette motion qui a été déposée par mon collègue, relève de la compétence du conseil communal, que cela vous plaise ou pas, et ne venez pas nous dire qu'il faut s'adresser aux autorités supérieures pour se plaindre éventuellement. Ce serait une grave erreur de votre part parce que si vous vous souhaitez un apaisement au sein de ce conseil communal, je vous invite à respecter le cadre légal et à respecter les conseillers communaux. Nous ne sommes pas dans une république bananière. Je vous l'ai déjà dit à maintes reprises, remettez-vous en question et les choses pourraient s'améliorer au niveau du travail du conseil communal. Mais ne vous imaginez pas un seul instant que vous allez pouvoir dicter votre vision fermée et bâillonner les conseillers. Je vous le dis, je vous avertis et c'est un avertissement amical que je vous donne parce que ce que vous êtes en train de connaître pour l'instant, ce n'est qu'un échauffement. Si jamais vous ne prenez pas vos responsabilités et que vous ne respectez pas les conseillers communaux de la majorité et de l'opposition, et plus particulièrement ceux de l'opposition, je vous assure que nous allons vous mener, je n'ai pas peur des mots, une véritable guérilla. Vous allez devoir l'assumer. Si vous devez modifier le ROI, je vous invite à concerter tous les partis qui composent ce conseil communal à travers leur chef de groupe et

de ne pas prendre des décisions unilatérales pour essayer d'imposer un mode de fonctionnement qui fonctionne suivant vous désireras à vous et qui vise exclusivement à bâillonner l'opposition.

**Mme la Présidente :**

Ce que vous dites est tout à fait évident pour moi et je vous remercie d'avoir des vœux amicaux à mon égard parce que je me demande ce qu'il en serait de ma vie si ce n'était pas le cas.

**M. El Khannouss :**

Je n'avais pas fini, j'avais encore deux phrases...

**Mme la Présidente :**

Par rapport à la modification du règlement d'ordre intérieur, effectivement, monsieur Ikazban, qui connaît des moments difficiles au niveau familial et je le remercie d'être avec nous aujourd'hui, parce qu'effectivement, ça, sa vie n'est pas facile et ça fait déjà plusieurs mois, pour être pour être large, et je le remercie. Il viendra vers vous. Effectivement, il n'est pas prévu de modifier le règlement d'ordre intérieur sans les chefs de groupe, majorité comme opposition, c'est évident pour moi et c'est évident pour tout le monde ici. Monsieur Ikazban, vous avez la parole. On ne vous entend pas, par contre. On a beaucoup de problèmes techniques ce soir, Mme Aelbrecht, je ne sais pas comment c'est possible, mais c'est terrible. Monsieur Ikazban, allez-y, on vous voit à l'écran maintenant. Et on ne vous entend toujours pas.

Alors, je donne la parole à Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

J'avoue que vous n'êtes pas Louis XIV, donc je ne rentrerai pas dans ce sujet et j'avoue que moi, je ne vais pas mener une guérilla, parce qu'en tant qu'Ecolo, je préfère le débat démocratique. Par contre, j'avoue, j'ai écouté vos réponses, et pour moi, ce n'est toujours pas clair en fait. Je ne comprends pas à quel moment on votera une motion oui ou non peut passer parce que quand on décide que c'est de l'intérêt communal, j'avoue que je suis maintenant conseiller communal ici à Molenbeek depuis deux ans, je crois, mais en même temps, on n'a jamais fait ça avant. Et pourquoi c'est arrivé le mois dernier ? Je pense que peut être vous avez droit de le faire, je crois, mais de l'autre côté, ça donne quand même une image qui est non-démocratique. C'est à ça qu'on doit faire attention. Et en même temps, je voudrais évidemment juste rappeler tout à l'heure ce qui s'est passé, c'est un peu lié aussi à un tout petit peu à ça, par rapport au non-respect des droits de parole tout à l'heure avec notre conseiller Taoufik Hamzaoui. Je trouve que le fait de lui rappeler les bonnes règles, c'est votre droit en tant que président du conseil, mais de dire clairement où il a eu son éducation..., je mets entre parenthèses, merci de m'avoir écouté.

**Mme la Présidente :**

Oui, tout à fait, mais je regrette ces paroles. Je vous avoue que je pensais que le micro était éteint et que c'est ce que j'ai pensé à ce moment-là, parce que j'ai trouvé qu'il a été excessivement grossier. Mais je n'aurais pas dû le dire en public. Vous avez tout à fait raison là-dessus.



**M. Sumlu :**

Merci pour vos regrets, en tout cas !

**Mme la Présidente :**

Oui, c'est réel, c'est réel.

Monsieur Ikazban, vous avez la parole.

**M. Ikazban :**

C'est un peu difficile de réagir comme ça dans ce débat parce qu'il y a plusieurs choses, en fait, je pense qu'on est en train de perdre du temps à épiloguer pendant un certain temps, c'est assez long sur quelque chose qui a déjà été discuté. De manière générale, quand un conseiller, moi, j'ai été conseiller de la majorité et de l'opposition, dépose une interpellation ou une motion quelconque, il appartient évidemment de déterminer si c'est de compétence communale ou pas. Il y a des dossiers qui sont limpides, des sujets qui sont limpides, qui sont clairement de compétence communale, mais des sujets aussi un peu plus compliqués. D'une manière ou d'une autre, ici, on n'est pas comme dans les parlements où vous avez un bureau, vous avez un bureau qui décide de ventiler les questions, les interpellations, les motions qui sont proposées, qui sont suggérées par les conseils communaux, et donc, cette tâche difficile et lourde tâche, finalement, se partage entre la présidente du conseil et le secrétariat communal, qui détermine si c'est de compétence communale. Et puis, il y a des sujets sur lesquels il n'y a des points d'interrogation. Et quand il n'y a pas d'interrogation, il y a un règlement qui prévoit que, finalement, le conseil communal est souverain et décide si c'est de compétence ou pas, si on doit discuter ou pas de ce sujet-là. On est d'accord ou on n'est pas d'accord. C'est comme ça, ça existe. Ici, la remarque que je fais, je ne vais pas rentrer dans le fond du dossier dont on parle, mais de manière générale. Le conseil s'est prononcé la dernière fois en disant que ce sujet-là n'était pas de compétence communale. Ici, on revient avec ça. Si on continue comme ça, pendant tous les conseils, pendant des mois, on va venir avec le même sujet. Moi, je pense que ce n'est pas une bonne chose de contester ce que la loi prévoit. Je rappelle par exemple que moi, j'ai toujours été surpris par un article qui se retrouve dans le ROI et qu'on retrouve dans la nouvelle loi communale, c'est quand il y a un débat qui est en cours. Par exemple, j'ai entendu monsieur El Khannouss expliquer qu'il allait être plus vigilant et qu'il donnait des conseils d'amis. J'aimerais simplement vous dire que moi, je trouvais ça scandaleux, quand j'étais dans l'opposition, mais de mémoire, nous ne l'avons jamais utilisé dans la majorité, il y a un règlement qui prévoit qu'à tout moment, à tout moment, un débat peut être arrêté dès que cinq conseillers communaux demandent de passer au vote. On est d'accord ou pas d'accord avec cet élément-là, je peux vous dire quand vous en êtes victime, vous vous allez le contester, mais c'est dans le règlement, c'est comme ça. Je veux attirer l'attention sur le fait qu'ici, dans ce conseil communal, si on n'a pas un minimum de discipline et si on n'a pas un minimum de police de l'assemblée, ça ne va pas. Nos débats vont se détériorer, on va avoir un manque de respect flagrant. Et je dis encore une fois, il y a peut-être des interprétations qui sont mauvaises. Il y a peut-être des façons de faire qu'on pourrait améliorer. Moi, je dis simplement que si on conteste tout le temps les règlements, les règles et la loi communale telle qu'elle est, on n'en sortira jamais. C'est déjà difficile de faire la police de l'assemblée. C'est encore plus compliqué, maintenant qu'on est en visioconférence. Vous avez vu depuis tout-à-l'heure, il y a quelqu'un qui coupe mon micro à chaque fois que je veux parler, il y a des mains qui se lèvent et qui descendent. Je crois que c'est la deuxième ou la troisième séance où c'est comme ça, c'est épouvantable. Mettez-vous à la place des gens qui doivent gérer tout ça. Moi, j'ai envie de vous dire, cette chose-là. J'ai envie de vous dire autre chose, c'est que le ROI doit être adapté. Ça a été dit à plusieurs reprises ici. Ça a été dit par plusieurs collègues de la majorité et de l'opposition. La bourgmestre s'est engagée à ce qu'on avance. Elle m'a demandé d'avancer là-dedans. Moi, j'ai commencé avec elle, avec

d'autres à défricher un petit peu. Mais évidemment qu'on va, s'il y a modification, ça va se faire avec l'ensemble des groupes de ce conseil communal. On ne pas faire des modifications tout seul dans un coin de table ou entre membres de la majorité. C'est vrai que les circonstances, on aurait pu, on aurait voulu se réunir déjà, il y a un mois ou deux. Les circonstances ont fait que, malheureusement, on n'a pas pu. Mais l'intention est toujours là, l'intention est toujours qu'on se réunisse et qu'on essaye de se mettre d'accord entre adultes sur la possibilité d'améliorer notre règlement d'ordre intérieur. On a un conseil qui est différent avec beaucoup de nouveaux conseillers communaux. Il y a des règles qu'il faut rappeler, des règles qui existent et qui resteront. Il y a des règles qu'on pourrait éventuellement changer, voire améliorer. Mais moi, je vous le dis, je vous dis, de grâce, les relations parfois dans ce conseil sont parfois tellement tendues, que ne rajoutons pas de la procédure à la procédure. Je pense qu'il y a beaucoup de problèmes qui vont être réglés par le nouveau ROI. Mais encore une fois, quand un conseil communal prend une décision, c'est aussi ça, la démocratie. A un moment donné, un conseil communal vote. Chaque conseil communal peut voter en son âme et conscience. Et quand vous avez une majorité qui prend une décision, je pense que si on conteste tout ce temps, cet élément-là, on conteste un peu aussi la démocratie. J'ai dit, chers collègues, en espérant que je n'ai frustré personne. Moi, je veux simplement qu'on essaye un peu de tirer vers le haut le débat et qu'on sorte un petit peu, parce que ce conseil a démarré très difficilement. Je n'aurais pas aimé être à la place de la présidente, je n'aurais pas aimé être à la place de certains conseillers communaux. Mais s'il vous plaît, il y a des citoyens qui nous regardent et qui nous regarde de plus en plus. Je pense qu'on a aussi un devoir d'exemplarité. On doit aussi montrer l'exemple aux autres. On doit montrer que l'on n'est pas seulement là pour se chamailler. On est aussi là pour proposer des choses concrètes pour l'intérêt de la commune et pour l'intérêt de ses concitoyens. Merci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ikazban, dans la veine de ce que vous dites, vous avez une proposition à nous faire ou vous pensiez qu'on irait au vote de cette motion ?

**M. Ben Salah :**

Je vous prie de m'excuser madame la Bourgmestre, j'ai encore levé la main.

**Mme la Présidente :**

Excusez-moi, je ne vous ai pas vu. C'est insupportable.

**M. Ben Salah :**

Pour moi aussi, très brièvement, je salue la longueur de l'intervention de mon précédent collègue, qui expliquait qu'il ne fallait pas perdre du temps. Mais c'est très bien. Et par la même occasion, la présidente qui le laisse parler pendant plus de 10 minutes. Mais ce n'est pas grave, ce n'est pas grave.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que je peux vous avouer que je suis un peu fatiguée.

**M. Ikazban :**

C'est vraiment gamin, il faut grandir un peu dans ce conseil !

**M. Ben Salah :**

Excuse-moi Jamal, je ne t'ai pas coupé. Quand tu me prends la parole, j'ai la rectitude et l'éducation nécessaire, pour essayer de te laisser finir de parler.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ben Salah, est-ce que vous venez avec une proposition constructive ?

**M. Ben Salah :**

Dans tous les cas, dans un premier temps, j'ai le droit de prendre la parole. C'est déjà une chose.

**Mme la Présidente :**

Bien sûr, je pensais que c'était ça que vous alliez faire.

**M. Ben Salah :**

C'est plutôt positif. Si vous me laissez terminer, si vous commencez à me laisser terminer. C'est pour que mon collègue qui m'a précédé, j'allais dire clairement le nombre de fois où on lui a coupé le micro, il se rattrape, c'est bien, c'est important. Et donc là, sur le coup, c'est que justice. Moi, je n'ai aucun souci avec M. Jamal Ikazban et j'ai trouvé très intéressant son intervention.

Donc très brièvement, très rapidement, parce que j'ai vraiment envie que clore le débat parce que tu crois que la situation est claire. Là en l'occurrence, pardonnez-moi l'image, c'est Ponce Pilate, je m'en lave les mains, je refile la patate au conseil, dont je suis dans la majorité et on ne débat pas. La question fondamentale, c'est de pouvoir débattre du sujet à partir du moment où on n'est pas d'accord, entre guillemets, avec la proposition et le sujet en question, pas de souci, mais la possibilité de débattre au conseil communal, je pense que c'est la moindre des choses. Qui plus est, surtout quand on est dans l'opposition, vous avez la possibilité d'être dans l'exécutif, profitez-en. OK, pas de souci. Mais là, en l'occurrence, je vous prie, madame la bourgmestre déjà, de m'entendre et de m'écouter quand je vous parle, parce que je m'adresse à vous, donc par la même occasion, s'il vous plaît, laissez le débat, laissez le débat se mener, et n'allez pas chercher un subterfuge qui vise à faire en sorte de renvoyer la patate vers les conseillers dont, vous savez que vous avez la majorité et par la même occasion, à chaque fois, ce qui va se passer, si on veut jouer dans ce jeu-là, c'est tout simplement de clore le débat de tout ce qui vous gêne, donc, s'il vous plaît. Je pense que c'était maladroit la dernière fois. Je pense qu'une erreur, ça se commet par tout le monde. L'objectif en soi de cette discussion, c'est de veiller à faire en sorte qu'on en sort grandi et que, par la même occasion, on évite de faire les mêmes erreurs. Je crois que c'est la première fois, que c'est votre premier exercice en tant que présidente de conseil. C'est mon premier exercice en tant que conseiller communal. Donc voilà, je pense qu'on peut d'une certaine manière avancer de ce point de vue-là et essayer d'être dans un esprit constructif. C'est tout. Je n'essaye pas de vous jeter la pierre. Je dis simplement qu'il y a possibilité d'en sortir grandi et d'éviter ce genre de situation dans l'avenir. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Oui, écoutez, je suis vraiment désolée, je pense qu'il y a une nécessité dans ce conseil de canaliser les débats et de canaliser certains, et peut-être qu'effectivement, à certains moments, je ne suis pas assez ferme et je devrais l'être plus. Voilà, c'est vrai que je devrais peut-être me fournir un chronomètre pour être sûr de vous bloquer à chaque fois quand vous

dépassez vos temps de parole. Et peut-être que comme ça, on aurait des séances qui seraient plus supportables. Mais sinon, effectivement, je pense que demain, on peut parler de tout. On peut parler du voyage d'Armstrong sur la Lune, on peut parler d'Elon Musk et de ses projets. On peut parler de tout ce qu'on veut ici et chacun des 45 peut avoir une idée là-dessus. Mais non, je suis désolée, à un moment donné, effectivement, il faut que ça intéresse réellement nos citoyens et que ça ait vraiment un intérêt pour la commune. Et ça, qui d'autre que le conseil communal peut le décider ? C'est le conseil communal qui doit le décider et c'est ce que la nouvelle loi communale dit. La nouvelle loi communale ne dit pas autre chose. Je suis vraiment désolée. Vous pouvez la relire.

**M. Vancauwenberge :**

Vous êtes vraiment démagogique, vraiment démagogique !

**Mme la Présidente :**

Moi, je suis démagogique ? Alors écoutez, c'est très drôle parce que moi, je vais vous dire que votre motion, elle est hyper idéologique, que j'y adhère à titre personnel parce qu'elle est idéologique de mon idéologie. Mais je suis désolée, elle ne change rien sur le terrain molenbeekois aujourd'hui, zéro pointé. Et donc on peut passer son temps à faire des débats idéologiques et sans doute que je vais être d'accord avec vous. C'est vrai, c'est vrai, bien sûr, mais ça n'a aucun intérêt pour les Molenbeekois.

**M. Vancauwenberge :**

Vous comparez les trucs sur la lune avec la situation dans les homes.

**Mme la Présidente :**

Oui, totalement, ça signifie que nous sommes 45 et que si nous ne nous régulons pas et si nous n'utilisons pas ce qui est possible pour nous réguler, eh bien on est à la merci de n'importe quoi, que ce soit idéologique, que ce soit la lune, que ce soit technique, tout et n'importe quoi. Et non, on a le devoir de s'occuper d'abord du budget qui nous est confié pour l'exercice au service des Molenbeekois. Et pas tout et n'importe quoi. Voilà, je défends ma position. Effectivement, je pense que c'est mieux si on fait ça. Après, je peux comprendre vos craintes. Je les comprends. Je vous ai simplement, et ça a été mis en lumière aujourd'hui de manière magistrale. Je vous ai simplement attiré l'attention sur le fait que la majorité n'est pas toujours la même et c'est comme ça et ça a un sens. Donc, ce n'est pas fou et ce n'est pas antidémocratique. Donc, je pense vraiment qu'on a là exactement l'exercice de la démocratie. Exactement ça, ce soir, c'est exactement ce qui se passe. Et par contre, on a besoin de se canaliser parce que sinon, cet exercice, il va tous nous tuer parce qu'on va tous être épuisé. C'est tout ce qui va arriver et on n'aura rien réglé. Au contraire, on aura peut-être même perdu de l'énergie pour parler de la lune, pour parler d'Elon Musk, pour parler des multinationales, plutôt que de travailler sur les budgets, plutôt que de travailler sur le sport, plutôt que de travailler sur les élèves. Ça, c'est vraiment ce qu'on doit faire aujourd'hui, nous, beaucoup plus que de l'idéologie ou les zannes d'un des 45.

**M. Eylenbosch :**

Madame la Bourgmestre, je demande qu'on passe au vote et qu'on arrête les débats.

**Mme la Présidente :**

Si vous voulez qu'on inscrive ça dans le règlement, qu'on peut s'occuper des zannes de chacun à tous moments, on pourra l'écrire si vous obtenez une majorité au conseil.

Personnellement, je ne ferai pas partie de cette majorité qui veut écrire ça dans le règlement. Je trouve ça stupide et je pense que ce n'est pas le sens que doivent prendre les débats.

Alors, je propose qu'on ait peut-être quand même quelque chose d'intéressant qui sorte de cette motion. Je n'ai pas encore d'idée sur quoi et je vous laisse réfléchir entre vous, si vous voulez trouver ça. Sinon on va voter ce que vous avez écrit, mais alors à mon avis, malheureusement, je crains effectivement que ce ne soit pas forcément favorable, mais on verra.

**M. Ikazban :**

Madame la présidente, le conseiller peut décider de retirer ce document, et de nous laisser le temps d'en parler, mais pas comme ça, pas faire n'importe quoi.

**M. Ben Salah :**

Je partage l'avis de Monsieur Ikazban.

**M. Vancauwenberge :**

Qu'est-ce qui vous gêne dans la proposition ?

**M. Ikazban :**

Au niveau de la forme, il y a un problème, si vous voulez qu'on discute du fond et qu'on voit comment reformuler des choses. Moi, je veux bien en parler, mais on ne va pas faire ça en live maintenant à minuit moins dix, c'est tout. Moi, je propose simplement sagement. On a pris beaucoup de temps sur d'autres sujets qu'on estimait importants, dans votre formation politique et dans la mienne. Simplement, vous retirez ça. On prend le temps d'en discuter. Moi, si vous me sollicitez, je réponds, je réponds toujours au téléphone et aux courriels, mais qu'on prenne le temps. On vous expliquera certaines choses que vous n'avez pas comprises et vous nous expliquerez des choses qu'on n'a pas saisies non plus de notre côté. Voilà, nous sortons un petit peu de ce qui pourrait donner l'impression d'être du bac à sable. Je vous en prie.

**M. Vancauwenberge :**

Moi, je suis ouvert à ça. Il faut voir avec les collègues qui ont introduit ça ensemble.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Sumlu, qu'est-ce que vous pensez de cette proposition ?

**M. Sumlu :**

Moi, je trouve qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites. On a besoin un peu de recul, de bien réfléchir. Il est tard, il est minuit, je n'ai pas encore mangé. Oui, ça fait rire, mais je suis assis depuis 16 heures comme tout le monde. Je crois que à un moment donné, il faut qu'on avance, mais dans le bon sens, donc on peut retirer. Ça ne pose aucun problème.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss ?

**M. El Khannouss :**

Je laisse monsieur Vancauwenberge prendre le lead là-dessus et on peut la mettre en suspend le temps d'en venir avec un document qui fera l'unanimité, je l'espère et qui sera voté ici.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous, on fait ça, très bien. Alors je me tourne vers monsieur Ben Salah pour sa motion visant à instaurer un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**34. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, visant à instaurer un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité. (Ajouté en séance)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, tot invoering van een ontvangstbewijs voor identiteitscontroles. (Toegevoegd tijdens de zitting).**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

**M Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la présidente, un petit instant que je prenne le document parce qu'il y a eu une partie de pingpong.

**Mme la Présidente :**

Si vous le souhaitez, on peut aussi l'examiner le mois prochain. Je pense qu'il n'y a pas forcément d'urgence pour votre texte.

**M Ben Salah :**

Je voulais vraiment le faire passer aujourd'hui, moi, je ne suis jamais dans l'urgence, comme vous avez pu le remarquer. C'est une motion visant à instaurer le récépissé dans le cadre d'un contrôle policier. Considérant ce qui a été indiqué dans l'article 34 de la loi du 5 août 1992 sur le fonctionnement de police, les fonctionnaires de police contrôlent l'identité de toute personne s'ils ont des motifs raisonnables pour le faire. Considérant les principes fondamentaux qui régissent le rapport entretenu entre la police et le citoyen, tels que l'égalité de traitement, les fonctionnaires de police doivent rester impartiaux dans leur approche des individus, considérant qu'en Belgique, il n'existe pas de statistiques sur les contrôles d'identité. On ne sait pas si leur efficacité, d'une certaine manière, considérant que la relation de confiance est primordiale entre le citoyen et les policiers. Considérant que les contrôles peuvent être considérés comme des profilages ethniques pour certaines personnes, c'est comme ça qu'ils peuvent leur sentir. Considérant que le profilage ethnique existe et qu'il est une forme de discrimination interdite par la loi, et lorsque cela arrive, les conséquences sont négatives d'abord pour les personnes visées, mais également pour les fonctionnaires de police. Considérant qu'Amnesty International, en date du 9 mai, a établi un rapport qui dénonce le recours au profilage ethnique lors des contrôles d'identité et considérant que le récépissé existe déjà et que celui-ci a porté ses fruits, notamment dans une zone de police espagnole

où la police enregistre des données telles que l'identité du policier et des personnes contrôlées, le motif du contrôle et le résultat, considérant que les statistiques en résultent, que le nombre de contrôles a diminué de moitié, ce qui n'est pas rien, tandis que les probabilités de résultats ont triplé, ce qui montre leur efficacité. Considérant que le chef de police administratif est la bourgmestre et que cela relève du volet administratif, on est en plein dans votre compétence, Madame la bourgmestre, demande au collège, je demande au collège de considérer la présente motion et d'en faire sienne en tant que niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, de procéder à la généralisation de l'enregistrement des contrôles d'identité et d'interpellation sur le terrain, d'instaurer un récépissé dans le cadre des contrôles d'identité. De rendre à chaque policier entrant en fonction dans le territoire de Molenbeek. C'est ce qu'on faisait durant à l'époque de votre père, un programme de formation policière, une formation théorique et pratique portant sur la citoyenneté pour apprendre la manière qui permette d'éviter toute discrimination ou tout sentiment de discrimination. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Salah, alors Mr. Ikazban, puis Mr De Block, Mme Piquard.

**M. Ikazban :**

Voilà, je voudrais dire simplement que je trouve que ce qu'a développé M. Ben Salah est assez intéressant, assez pertinent. Néanmoins, je ne pense pas qu'on soit dans le bon organe pour traiter de cette question-là. Je pense que c'est plutôt au conseil de police, néanmoins, moi, j'aurais bien aimé proposer à M. Ben Salah parce que moi, je suis très intéressé par ces questions-là et d'ailleurs, il reprend des suggestions qui se retrouvent dans les recommandations de la commission des affaires intérieures au parlement bruxellois qui a travaillé et qui a mis en place une série d'auditions auxquelles j'ai participé d'ailleurs, une série d'auditions justement pour comment améliorer les relations entre la police et les forces de l'ordre et les citoyens et citoyens et les forces de l'ordre. C'étaient des auditions extrêmement intéressantes, il en a découlé une série de recommandations intéressantes et importantes. J'aurais aimé qu'on puisse en débattre, mais de manière générale, et pas simplement qu'on prenne un élément parmi d'autres éléments également. Si M. Ben Salah est d'accord, franchement, je serais partant de faire un travail à la fois sur ce qui concerne le conseil de police qu'on peut relayer au conseil de police, et puis demander à ce qu'il y ait un retour ici parce qu'on a quand même la présidente du conseil de police qui est notre présidente du conseil communal. Donc c'est un avantage. Dans ce cas-ci, il faut qu'on en profite. Et par ailleurs, moi, je pense qu'il y a d'autres éléments qu'on peut mettre en avant en tant que conseil communal pour améliorer les relations entre les citoyens, la police et notamment les jeunes. Prenons le temps de le faire parce que là, je trouve que c'est un travail intéressant. On vient de clôturer ce travail au parlement bruxellois à l'initiative de quelques collègues qui ont demandé des auditions, et je trouverais vraiment pertinent qu'on puisse aller ne pas voter un texte aujourd'hui parce que sinon, on va devoir le rejeter. Mais qu'on puisse en tout cas renvoyer à la fois au conseil de police une partie et à la fois prendre le temps nous-mêmes de réfléchir à ce qu'on pourrait faire comme proposition au niveau communal pour cette thématique. J'ai dit.

**M. De Block :**

D'abord, je pense que c'est vraiment important. La problématique qui a été soulevée. Malheureusement, la jeunesse à Bruxelles a passé des sales mois, une sale année. Avec beaucoup de frictions, les jeunes ont été visés, ciblés parfois. Finalement, il y a tout le débat sur le profilage ethnique. Je pense que c'est seulement les gens qui nient encore la lumière du soleil, qui nient qu'il y a un problème. Il y a une enquête qui a été faite par le Conseil de jeunesse de la VGC. Je pense qu'il dit quatre jeunes sur cinq jeunes ne se sentent pas en sécurité. En présence de police, c'est énorme. J'ai des amis, dont le fils, je pense qu'il vient de

se faire contrôler la 30e fois, fouille à nu, sans raison apparente, jamais été pris avec drogues, jamais picolé quoi que ce soit, mais 30 contrôles pour être dans un parc avec des amis, je pense qu'il faut dire stop. Ça suffit. C'était une campagne des associatifs jeunes et je pense que le récépissé peut être une façon de l'aborder, mais surtout aussi, sanctionner clairement quand il y a ce genre de profilage ethnique, sanctionner aussi quand il y a des insultes, un non-respect parfois de la violence illégitime. Je pense qu'il y a toute une série de mesures à prendre. Moi, je ne comprends pas qu'on nous dit que le sujet ne relève pas du conseil communal alors que je pense avoir compris par votre intro au conseil et au début du conseil, que justement, vous avez jugé au début que ce n'était pas un sujet qui peut être débattu au conseil, que c'était quelque chose qui relevait du conseil de police. Mais en fait, après vérification juridique, il a bel et bien été confirmé que c'est l'endroit qui discute, ce conseil discute de ce sujet. Donc, je ne comprends pas la tentative de vouloir évacuer la question vers le conseil de police, même si je trouve que c'est logique, qu'il soit impliqué. Si le conseil communal ici est compétent, pourquoi on n'en discute pas ? Et je pense que ce pas quelque chose de nouveau comme proposition. Je ne pense pas que si on accepte, on vote pour la motion comme le PTB le fera, ça veut dire que ça doit se faire dans les deux jours. On a le temps pour concrétiser, pour en discuter. Donc, nous allons appuyer cette proposition avec deux mains et deux pieds.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block, merci beaucoup. N'oubliez pas de vous mettre à l'abri pour la partie du huis clos parce que là, vous vous êtes, vous êtes arrivé. Super ! Alors, Mme Piquard ?

**Mme Piquard :**

Je ne comprenais pas, je ne comprenais pas très bien non plus pourquoi cette motion apparaissait au conseil communal. Pour moi, il ressort du conseil de police, même si j'entends, d'autant plus que j'entends qu'il existe réellement certains problèmes avec certains jeunes et certains policiers. Je voulais aussi savoir si cette motion a été discutée préalablement par les chefs de groupe parce que d'ordinaire, quand on pose une question, c'est comme ça que ça doit se faire. Puis après, on ne doit plus discuter des heures et des heures pour une motion. Je vous répète que pendant tout le temps que nous perdons là maintenant, il y a des personnes qui meurent dans un autre pays.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci, je suis partagé parce qu'à la fois, je trouve que c'est une bonne proposition de monsieur Ben Salah. Mais en même temps, je trouve qu'on doit prendre le temps. Comme dit monsieur Ikazban. Je crois pour moi, que tous les deux, ils ont raison. Et je précise aussi que tous les partis d'opposition ou les personnes indépendantes, n'ont pas leur représentation au sein du conseil de police. Donc, attention donc, si vous faites le débat au conseil de police, forcément, certaines personnes ou certains groupes n'ont pas évidemment droit à cette discussion. Donc peut-être que c'est bien de le faire au conseil communal, mais évidemment, prenant un peu plus de temps parce que ce n'est pas ce soir-là qu'on va pouvoir régler ce point. Merci.



**Mme la Présidente :**

Alors, à ce stade, je vais me permettre de donner un avis en tant que bourgmestre de la commune la plus importante de la zone de police.

**M. El Khannouss :**

Madame la présidente, j'ai demandé la parole. Je vais soutenir cette motion qui est pour moi une avancée dans l'amélioration des relations entre les citoyens et la police. Il y a énormément de difficultés rencontrées par les citoyens à cause de certains comportements de certains représentants des forces de l'ordre et vice versa d'ailleurs. Vu aussi de très nombreux citoyens qui se permettent des comportements inadmissibles vis-à-vis des forces de l'ordre. Il faut aussi le dire. Néanmoins, si on peut trouver un consensus ce soir pour voter cette motion, je préfère évidemment. Mais si on risque de la renvoyer dans les calendes grecques à cause d'un petit jeu majorité opposition, je préfère, si évidemment l'auteur principal de cette motion l'accepte, qu'on la postpose et qu'on revienne avec un texte qui fait l'unanimité, en tenant compte bien évidemment des remarques faites par mon collègue Sumlu. Je ne veux pas qu'au conseil de police, où se retrouvent d'autres conseillers d'autres communes de la zone Ouest, le débat soit encore plus compliqué. Merci.

**Mme la Présidente :**

Alors, chers collègues, à ce sujet, effectivement, moi, la raison pour laquelle je pensais que ça revenait à la zone, je vais l'expliquer très brièvement, c'est parce que étant donné qu'il s'agit de quelque chose d'extrêmement pratique, d'une pratique policière, vraiment au sens des gestes posés, effectivement, je ne vois pas nos policiers sur la zone, en fonction de la commune sur laquelle ils sont, avoir une attitude ou une autre, et donc, c'est la raison pour laquelle je pensais qu'effectivement, puisque nous n'avons plus de police communale, mais une police zonale, c'était quelque chose qui revenait à la zone. Ça, c'était mon raisonnement. N'étant pas certaine de ce raisonnement, j'ai effectivement fait appel, non pas au Secrétaire actuel, mais à l'ancien, c'est à dire Jacques De Winne, qui est vraiment ma référence en matière de règlement. Je pense que c'est la référence dans la commune pour l'instant en matière de règlement, qui m'a dit que même si ça avait peu de sens parce que c'était quand même quelque chose qui était amené à être mis en place au niveau zonal et donc qu'il faudrait d'une manière ou d'une autre le passer en conseil de police, formellement, nous avons cette compétence encore au niveau du conseil communal. C'est la raison pour laquelle nous en discutons. La situation est un tout petit peu plus compliquée. Alors effectivement, imaginer qu'on puisse avoir des policiers qui, lorsqu'ils changent de commune, ont une autre pratique. Ce sera extrêmement compliqué et difficile. Je pense que si nous voulons le récépissé comme si nous voulons d'autres modifications de nos pratiques policières, il nous faudra passer au conseil de police et il nous faudra aussi discuter avec les policiers du côté pratique. Parce que d'un point de vue théorique, ça a l'air tout à fait intéressant. Je suis, je vous rejoins, mais il y a des aspects pratiques qui m'échappent à ce stade et qui demandent une réflexion, un protocole, etc. Et pour lesquels il faudra nécessairement avoir l'avis des personnes qui sont en charge.

Enfin, il y a autre chose dans la motion qui, par contre, ne correspond pas tout à fait à la réalité, c'est à dire qu'il existe déjà une formation des nouveaux arrivants et nous l'avons encore enrichie depuis le début de cette législature parce que c'est un point pour lequel j'avais la plus grande attention, et donc en collaboration avec nos services de prévention, il y a déjà une formation à l'accueil des nouveaux entrants de la zone avec différents aspects de connaissance de la zone des territoires communaux concernés, mais aussi des volets qui ont trait à des aspects de citoyenneté, de vie ensemble, etc. Et je l'ai dit, une partie de cette formation est donnée avec nos services préventifs. Donc, cette partie-là de la motion, pour moi, elle n'est pas correcte, n'est pas adéquate. Ceci existe déjà, en fait. Voilà donc.

Par ailleurs, il y a effectivement, à mon avis, à avoir une vue un peu plus globale sur ce thème des relations entre les citoyens et la police. Et pour avoir pris connaissance des recommandations de la commission intérieure du Parlement régional, il y a 40 recommandations formulées, et donc je pense qu'il faudrait pouvoir s'attacher à vérifier celle qui devrait s'appliquer chez nous, celle qui ne le devrait pas. Et il nous faudrait trouver une technique pour cela qui est efficace. Alors je veux vous faire une proposition. C'est une proposition parce que la motion est débattue avant tout entre vous. Mais connaissant la zone et la manière dont fonctionne la zone, je pense que c'est intéressant que vous fasse une proposition. Je vous fais la proposition suivante : c'est que Molenbeek demande effectivement au conseil de police de s'attacher à analyser avec les policiers les 40 recommandations de manière assez rapide. Je ne pense pas que ça nécessite un travail très long. Ça permettra d'identifier les choses sur lesquelles on est immédiatement d'accord. Celles qui posent plus de problèmes. Cela permettra de mettre peut-être en vigueur très rapidement une série de recommandations et de revenir vous faire un compte rendu. J'entends que certains, effectivement, n'auraient pas de représentants. C'est le cas notamment de M. Ben Salah. Il n'est pas au conseil de police. Je pense que sa formation y est, mais lui, il n'y est pas. On pourrait faire un retour très rapide au conseil et on serait toujours apte à ce moment-là de juger que soit le conseil a fait ce qu'il fallait soit ne l'a pas fait et de ravoir un débat alors sur les recommandations qui n'auraient pas été choisies et rapporter une nouvelle fois la voix de Molenbeek. Ma proposition, c'est que j'aïlle au conseil de police demander au nom de Molenbeek, qu'on puisse s'attaquer à ces 40 recommandations, qu'on crée probablement à ce moment-là au sein du conseil de police, un petit groupe de travail qui puisse s'attacher à tout cela avec des policiers et ensuite faire un retour au niveau du conseil communal de Molenbeek. Qu'est-ce que vous pensez de ceci ?

**M. Ben Salah :**

Si je puis me permettre, très brièvement, tout d'abord, merci. J'ai entendu les collègues venir avec leurs propositions qui sont extrêmement intéressantes. Moi, je suis partisan de pouvoir travailler ensemble. Je vous explique la technique. Au départ, il y a eu un souci parce qu'effectivement, la bourgmestre l'a souligné, elle n'était pas sûr jusqu'à la dernière minute, la motion n'était pas validée. Et donc, par conséquent, malheureusement, je n'ai pas pu travailler avec vous parce que je considérais que ça aurait été une perte de temps pour vous par la même occasion, j'attendais la validation et la validation est tombée très tard. Donc, madame la bourgmestre, peut me corriger si, si, je dis quelque chose qui n'était pas correct.

**Mme la Présidente :**

C'est tout-à-fait correct et j'ai expliqué pourquoi.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, et donc moi, évidemment, je suis pour le travail, je suis pour qu'on travaille ensemble. Néanmoins, je voudrais vraiment veiller à faire en sorte que cette proposition, qui est l'instauration du récépissé, puisse être instaurée. Donc alors oui, effectivement, travailler avec les 40 propositions, je n'ai aucun souci. Plus y en a, mieux c'est, et pour les services de police et pour les citoyens. A côté de ça, je tenais quand même à mettre en avant que la Nouvelle Loi communale et le pouvoir conféré au bourgmestre est un pouvoir également local. Donc, vous n'êtes en rien empêché parce que j'ai fait énormément de vérifications et j'ai passé énormément de temps avant de revenir vers vous. Et vous n'êtes en rien empêchée de mettre en avant une politique administrative locale. Donc là, sur le coup, vous vous êtes la présidente du conseil de police. Mais si vous ne l'aviez pas été, vous auriez très bien pu demander à vos fonctionnaires de police une façon de faire les choses. Donc ça, c'est intrinsèquement, d'une certaine manière, tenu par votre fonction. Et donc là, en

l'occurrence, il n'y a aucune incohérence par rapport à la zone de police. J'en veux pour preuve, il y a il y a 2 ans ou 3 ans.

**Mme la Présidente :**

On a compris votre argument. Est-ce que vous voulez bien avancer s'il vous plait ? Parce qu'il est vraiment très tard.

**M. Ben Salah :**

Il est extrêmement important que je puisse développer sur ce sujet-là, car vous l'avez dit, c'est important et je pense quand même qu'on a trouvé un consensus. Et j'ai l'impression qu'à chaque fois que je prends la parole, vous la coupez. Donc, je répète donc les pouvoirs qui vous sont conférés vous permettent de pouvoir mener une politique au niveau de la commune, c'est déjà une chose. Et donc, ça ne doit pas forcément être discuté au niveau de la zone de police. Mais comme vous l'avez dit, s'il y a possibilité de pouvoir travailler dans toute la zone et apporter la bonne idée dans le reste de la zone, moi, je ne suis pas contre, au contraire. Néanmoins, au niveau de la pratique et au niveau de la loi et du pouvoir qui vous est conféré, vous pouvez le faire au niveau communal. Deuxième chose, effectivement, donc, après vérification, mon groupe politique n'a pas de conseillers de police dans la zone Ouest. Donc malheureusement, celui qui porte cette volonté ne sera pas, ne sera pas, entre guillemets, le défenseur au sein de la zone Ouest, si tant est que l'on aille dans ce sens-là. Moi, je tenais à le dire, je suis pour qu'on travaille ensemble, aucun souci. Mais je vais vraiment faire en sorte que cette proposition soit d'application, quitte à mettre comme commune pilote, Molenbeek pourrait être une commune pilote par rapport au récépissé. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. Ben Salah. Écoutez, je vous propose qu'on aille dans ce sens-là puisque Mr. Ben Salah qui est le déposant suit cette proposition. Je crois que ça va être la bonne manière de fonctionner. On peut aller à l'interpellation de Mr. El Khannouss, ça vous va ? Ok, merci.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**39. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, conseiller communal CDH-CD&V, relative à gestion des ressources humaines au sein de la Commune. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, gemeenteraadslid CDH-CD&V, over het personeelsbeheer binnen de gemeente. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Madame la présidente, mon interpellation s'adresse à vous en tant que Bourgmestre et responsable des ressources humaines, je sais que mon interpellation ne vous fait pas plaisir, mais je pense que la situation est tellement grave que cela devait être évoqué ici au sein de ce conseil, pour que l'ensemble des conseillers se rendent compte de ce qui se passe aujourd'hui au sein du personnel de la Commune. Ces dernières années, madame la bourgmestre, de très nombreux membres du personnel de cette commune, ont connu, sur le plan professionnel des situations extrêmement difficiles, liées à des problèmes d'ingérence

politique dans le cadre de leurs fonctions. Ces ingérences et dans certains cas, des situations qui s'apparentent à du harcèlement, ont conduit à des burnout ainsi qu'à des plaintes pour harcèlement. Les cas sont nombreux et ne peuvent pas nous laisser de marbre. D'autant plus que j'ai appris que vous avez, de manière unilatérale, retiré la compétence des Ressources humaines à l'ancienne échevine des Ressources humaines. La situation que je vais évoquer, je suis convaincu que l'ensemble, en tout cas de nombreux conseillers avec qui j'ai échangé, en sont conscients, n'est que la partie apparente de l'iceberg. Je vais citer quelques exemples emblématiques, mais qui doivent nous faire réagir et surtout vous faire réagir en tant que responsable des Ressources humaines et en tant que bourgmestre de notre commune. Nous avons par exemple le responsable du Sippelberg, vous le savez très bien, vous avez déjà évoqué dans le passé ici au sein de ce conseil communal, et vous avez balayé d'un revers de la main ce cas-là en me disant qu'il fallait que ça se discute au conseil d'administration de Molenbeek Sport, que vous êtes en train de dissoudre aujourd'hui. Celui-ci a subi des harcèlements et des menaces de la part de certains élus après qu'il ait demandé à maintes reprises une intervention avec la hiérarchie, je sais qu'il s'est adressé à votre cabinet. Je sais qu'il s'est adressé à l'ancien secrétaire communal qui va être remplacé prochainement, ne voyant aucune réaction de la part la hiérarchie, celui-ci a décidé de prendre un an de congé sabbatique, un an de congé sans solde, pour mettre de la distance entre lui et ses harceleurs.

Alors que nous avons et je vous invite à être très attentifs à ce que je vais dire parce que c'est gravissime, nous venons de commémorer les 5 ans des attentats extrêmement durs que nous avons vécus, avec les conséquences pour Molenbeek et les Molenbeekois, des conséquences très graves pour la cohésion de notre pays. Nous avons eu l'intelligence à l'époque de créer une Cellule de prévention en engageant une personne de très grande qualité, sous l'égide de l'ancienne bourgmestre, de Sarah Turine et de moi-même. Cette personne qui a fait un travail remarquable, vous n'avez pas hésité à le pousser vers la sortie. Celui-ci avait une maîtrise hors pair des politiques de prévention. Celui-ci a subi à maintes reprises des comportements inadaptés de votre part qui l'ont poussé, avec d'autres membres de cette cellule à quitter, mettant à néant des années de travail, alors que notre commune avait même été montrée comme exemple dans toute la région et en Belgique, alors qu'au même moment, il faut rappeler que notre commune était pointée du doigt pour des raisons que j'évoquais juste avant. De plus, et j'ai été choqué en relisant le PV, vous avez à une question posée par un des conseillers qui est parmi nous aujourd'hui, sur les motivations du fait qu'il quitte ses responsabilités de Fonctionnaire de prévention et qu'il aille postuler dans un organisme important de notre commune, le CPAS pour ne pas le citer, vous avez répondu en disant : celui-ci a choisi d'aller gagner plus d'argent ailleurs. Vous vous rendez compte quelle violence de vos propos par rapport à quelqu'un qui a donné le meilleur de lui-même pour nos habitants et pour notre commune. Vous connaissez mieux que quiconque le calvaire vécu, on l'a abordé, un autre conseiller a voulu vous interpellé en question d'actualité, vous avez demandé que ça soit envoyé en huis-clos. Nous avons vécu le même calvaire avec le directeur général, celui-ci qui, à la tête de Molenbeek-Sport, après avoir refusé de céder aux pressions du président de l'asbl et de certains élus de votre formation politique qui ont posé des actes de mal gouvernance, a été ciblé par des actions visant à le discréditer. Après avoir subi des harcèlements qui ont conduit à une plainte, il a été ciblé par un audit communal diligenté par le Secrétaire communal, ainsi que la Receveuse, qui a démontré son intégrité et son sérieux, même si celui-ci a pointé quelques erreurs administratives. D'ailleurs, j'ai pris la peine, madame la bourgmestre, de l'envoyer à l'ensemble des membres du conseil communal pour qu'ils en prennent connaissance. Cet audit, suite à cela, évidemment, vous n'avez pas hésité, vous l'avez dit à plusieurs reprises, nous avons à la demande de l'ancien échevin des sports, commandité un audit externe, qui je le rappelle, a coûté 30.000 euros. D'ailleurs, situation rocambolesque, nous avons reçu une première version qui nous a été envoyée par je ne sais qui, qui d'ailleurs ne correspond pas du tout à la dernière version que vous nous avez envoyée, et cette dernière version, je vous le dis publiquement, madame la bourgmestre, contient énormément d'erreurs, des redites qui se trouvent dans des documents réalisés par le directeur, ainsi que de nombreuses informations qui sont contraires à la vérité et que vous

avez exploitées pour justifier le démantèlement de Molenbeek-Sport. Et tout cela, à mon humble avis, pour discréditer le directeur qui a toujours rempli avec probité et professionnalisme sa fonction, mais qui a refusé de cautionner une gestion problématique qui relève du chef de votre échevin ainsi que de plusieurs élus de votre formation politique. D'ailleurs, je rappelle que cette gestion problématique a été dénoncée à maintes reprises par de nombreux administrateurs qui sont aussi des conseillers communaux qui sont parmi nous ce soir.

Dans l'affaire du professeur de citoyenneté, là encore, un autre exemple de votre irresponsabilité par rapport à ce dossier, vous avez là une attitude grave mettant à pied illégalement l'enseignant, sous prétexte qu'il aurait montré des caricatures obscènes alors que ce n'était pas le cas. Vous savez, j'ai moi-même téléphoné au directeur pour m'enquérir de la situation et celui-ci m'a donné des éléments qui m'ont plus que choqués. Parce que ce professeur ne méritait pas d'être mis à pied, parce que vous avez simplement, comme je le dis, dans mon interpellation, vous avez adopté une attitude gravissime qui, alors que nous étions, je le rappelle, au lendemain de l'assassinat du professeur en France, le professeur Paty, qui a été assassiné par un illuminé après avoir été accusé de tous les maux de l'humanité parce qu'il avait montré des caricatures du prophète Mahomet. Heureusement, nous sommes dans un Etat de droit, que l'avocat de l'enseignant vous a obligé à réintégrer ce professeur injustement ciblé par votre démarche. Ce qui est gravissime, c'est que vous avez été incapable d'assumer votre responsabilité, d'assumer vos erreurs. Vous n'avez pas hésité à faire porter la responsabilité de la mise à pied à la responsable du service de l'instruction publique, qui est en maladie depuis lors.

Dès lors, vu le nombre d'affaires dysfonctionnements liés à la gestion chaotique du personnel, je souhaiterais savoir s'il y a eu d'autres plaintes au service externe du bien-être au travail, si oui, combien? Je souhaiterais savoir si vous comptez faire une évaluation de votre politique de gestion des ressources humaines. Je rappelle qu'on a engagé une nouvelle DRH, et il est vrai que j'entends des échos très positifs du travail qu'elle est en train de mettre en place. J'espère que vous allez la laisser travailler et que vous n'allez pas être sa belle-mère, que vous n'allez pas la mettre sous tutelle. Je souhaiterais savoir si vous êtes consciente des conséquences de votre gestion problématique des ressources humaines, sur la carrière de nos fonctionnaires et bien évidemment, sur la santé de ceux-ci. Je souhaiterais connaître les réelles motivations qui vous ont poussées et malheureusement, votre collègue n'est pas parmi nous aujourd'hui, pourquoi est-ce que vous avez enlevé les compétences sur la gestion du personnel d'une manière unilatérale à Mme Oubéri? Pourriez-vous enfin me dire ce que vous comptez mettre en place dans le futur pour éviter les ingérences politiques nuisibles pour le bon fonctionnement de notre commune, et bien évidemment, pour le bien-être de nos fonctionnaires? Je vais écouter avec beaucoup d'attention les réponses que vous allez me donner. Merci.

**Mme la Présidente :**

Est ce qu'il y a des collègues qui souhaitent se joindre? OK, personne,

Alors, je ne vais pas mettre trop de sentiments dans ce que m'évoque votre façon d'aborder les choses. Je vais juste expliquer des faits. Alors tout d'abord, en ce qui concerne des plaintes au service externe du bien-être au travail, je vous informe que nous avons actuellement 3 dossiers ouverts auprès du CESI. Ce chiffre est évidemment en totale contradiction avec les propos que vous tenez dans votre interpellation.

Alors un second chiffre me permet également de soutenir une gestion du personnel qui ne va pas dans le sens que vous décrivez. Il s'agit du chiffre des licenciements. Je vais vous donner les chiffres des licenciements en 2015 24, en 2016

9, en 2017 13, en 2018 17. Et puis, la nouvelle législature Madame Ouberri prend les fonctions, en 2019 6, en 2020. 5. Voilà ceux qui ont pris note auront compris qu'il n'y a d'abord pas un radical changement, mais il n'y a certainement pas une politique abusive en la matière. Alors, en ce qui concerne Mme Ouberri, Mme Ouberri et moi-même avons discuté à plusieurs reprises depuis le début de la législature, du partage des compétences entre nous. Pour la bonne et simple raison, qu'à de nombreuses reprises sur plusieurs dossiers, nous avons eu un surcroît de travail, un surcroît de réunions et des difficultés parce que nous étions à cheval sur la gestion de la matière seniors et sur la gestion de la matière des ressources humaines. A sa demande, nous avons clarifié la situation et nous avons trouvé une solution qui nous convient mieux. Et donc, elle a repris à part entière les seniors et j'ai repris à part entière le RH et comme j'ai repris le RH, j'ai également pris le collaborateur RH de l'équipe PS - SP.A et j'empiète alors que sur votre question suivante, c'est ce qui s'est passé. Je pense que la manière dont vous en parlez est méprisante que Mme Ouberri et je trouve ça déplorable parce que Mme Ouberri fournit un travail énorme pour notre commune. Je pense que tous les conseillers qui sont ici le savent et je voudrais, même en son absence, le resouligner.

Alors dans les faits, vous vous permettez de parler d'une gestion catastrophique de notre personnel. Je vais qualifier autrement ce que nous sommes en train de faire dans notre commune en termes de personnel. Je vais vous dire qu'effectivement, nous faisons un big bang du personnel, mais c'est avec des mesures énormes en faveur du personnel et pas dans la manière dont vous l'expliquez. Avec le soutien de Mme Ouberri, qui a piloté le département en début de législature et sous mon impulsion, il y a un coup d'accélérateur qui a été mis dans la politique du personnel et sur les 1.370 agents communaux, c'est en fait 1.113 équivalents temps plein, on s'est permis, effectivement, de donner des possibilités de progression beaucoup plus grandes à nos agents depuis le début de cette législature, tout en visant à améliorer la qualité du service public. Parce que c'est pour ça que nos agents sont là. Ce n'est pas pour eux. Ce n'est pas pour se toucher le nombril, ce n'est pas pour rentrer chez eux et gagner une prime. C'est pour améliorer le service aux citoyens. Alors, le train de mesures concrètes sans précédent qu'on m'a pris en vue d'améliorer le statut et les conditions de travail de nos agents communaux, et bien, c'est notamment en premier lieu dans une commune qui n'avait plus statutarisé depuis 2012, un premier volet de statutarisations avec, en juillet 2019, des grosses procédures pour l'organisation d'examens de promotions, 25 personnes ont pu évoluer dans leur carrière. Cela n'avait plus été le cas depuis des années. En fait, depuis plus d'une législature, il n'y avait plus de mobilité et donc effectivement, 25 personnes ont réussi des examens et ont vu leur carrière progresser ou être stabilisées. Mais alors ensuite, lorsque nous avons analysé avec le service des Finances, avec le service RH et mon cabinet, ce qui nous arrivait en termes de budget et en termes d'enjeux pour le personnel au niveau des pensions, nous avons pris des décisions qui sont extrêmement importantes pour les agents. Nous avons statutarisé massivement. Nous avons nommé près de 300 agents. Je pense qu'on était à 286, il y a deux semaines. Et ça continue. Comment, en changeant fondamentalement l'approche qu'on fait dans le domaine. En considérant que ceux qui sont là depuis cinq ans et qui ont presté de manière positive et qui répondent aux critères au niveau du Sélor et des engagements de ce qu'on attend d'eux en termes de service public, peuvent être nommés automatiquement moyennant une évaluation positive. Alors, c'est un changement radical de politique RH qui est en faveur de nos agents. Et ils le savent, ils en sont heureux. Et laissez-moi vous dire que les plus heureux sont évidemment les D et les E, puisqu'ils n'ont pas la contrainte Sélor et que donc ils sont lourdement impactés. C'est eux qui constituent la grande masse des statutarisés. C'est un changement radical. C'est un changement apprécié. Évidemment, ce n'est pas un changement qu'on fait n'importe comment et c'est la raison pour laquelle la politique d'évaluation est revue en profondeur depuis plusieurs mois et a connu un boost aussi avec l'arrivée de la nouvelle DRH. Donc, il y a effectivement une remise sur le métier, remise en chantier de la politique d'évaluation avec de nouvelles procédures, des nouvelles descriptions de fonctions, des précisions sur tous les entretiens qui sont attendus, etc. A terme, on souhaite aller vers une évaluation annuelle des agents pour leur permettre d'obtenir leur nomination et pour leur permettre de progresser dans leur carrière et de

s'émanciper dans leur travail. Vous voyez que c'est une réforme majeure. C'est une fierté, c'est une fierté. C'est énorme, c'est magnifique. Et cela dans un contexte budgétaire où cela nous est permis. Parce que si nous ne pratiquions pas de la sorte, nous allions avoir des pénalités que nous reversons dans le salaire de nos agents. Autrement dit, au lieu d'aller donner des pénalités, nous donnons des bénéfices à nos agents. Je pense que c'est une approche qui a le mérite de la clarté, de la transparence, du bénéfice budgétaire et du plus grand bénéfice pour nos travailleurs. Je ne vois pas là ni une approche, permettez-le-moi clientéliste, ni encore moins une approche de destruction de nos ressources humaines, tout au contraire. Alors ceci avec en plus pour ceux qui restent contractuels parce qu'il y en a, et il y en a qui le restaurant, il y en a qui voudront peut-être le rester. Il y a des fonctions pour lesquelles c'est logique. Il y a toute une série de gens qui vont rester contractuels pour une raison ou pour une autre. Eh bien, nous sommes inscrits dans le deuxième pilier de pension. Nous sommes une des communes bruxelloises à avoir fait ce choix et nous avons dédié un montant important dans le budget à cela et cela va continuer dans les années qui viennent.

Alors vous pouvez regretter tout ça. Vous pouvez dire que tout ça n'existe pas. Je pense que le nombre d'agents qui est concerné est important et je pense que c'est important.

Alors on a aussi activé un groupe de travail dès les premiers mois de la nouvelle législature pour améliorer les conditions de travail de nos gardiens de la paix. Ce groupe de travail a eu lieu avec les représentants syndicaux. Il a permis de dégager des mesures d'amélioration des conditions de travail dans tous les champs. La masse d'habillement, la formation, les horaires, la situation administrative, etc. Nous sommes toujours occupés aujourd'hui avec un nouveau groupe de travail qui dure maintenant depuis plusieurs mois et j'espère qu'il va se clôturer rapidement sur les encadrants de garderies dans le même esprit, avec la volonté d'améliorer l'encadrement de nos enfants dans les écoles, dans les plaines de vacances, avec la volonté d'améliorer les conditions de travail des travailleurs et tout cela avec les syndicats main dans la main, avec les syndicats. Je pense qu'on travaille bien, on travaille sérieusement. On travaille en profondeur sur des chantiers qui ont été abandonnés et qui sont aujourd'hui remis au centre de la concertation syndicale et du travail des RH.

Alors nouveautés propres à notre commune, nous avons lancé les classes Sélor qui ont été à l'arrêt pendant tout un temps à cause des conditions Covid. Priorité est donnée à nos agents, grâce à ce dispositif, à l'ERAP et donc nous avons la capacité d'augmenter notre nombre de membres du personnel administratif et technique qui va passer les brevets et cela va donner aussi le sésame à nombre d'entre eux, je l'espère, pour pouvoir pratiquer la nomination. Si on n'avait pas fait ça, on serait largement moins bien placé à l'ERAP, parce que vous devez savoir qu'aujourd'hui, toutes les communes commencent à s'activer. Mais nous sommes prioritaires grâce à ce dispositif que nous avons déjà mis en place et pour lequel nous avons pris nos premiers contacts à l'été passé. Et cette mesure, elle permettra de mieux répondre aux besoins des citoyens néerlandophones de la commune qui, évidemment, ont droit à être accueillis dans leur langue. C'est un challenge de tous les jours à Molenbeek.

Alors, le deuxième pilier, j'en ai parlé, la prime au bénéfice des directions des écoles communales fondamentales. Indemnité de 235 euros par mois net aux directions adoptées depuis janvier 2019. On a également, avec Khadija Zamouri avec Gloria Garcia eu une négociation syndicale qui a porté ses fruits avec les représentants des travailleurs à Move, et on est toujours en négociation avec eux. La première négociation a permis de dégager une prime de fin d'année pour les plus de 100 travailleurs à Move qui sont extrêmement contents de cette mesure.

Je termine là parce que je ne vais pas continuer à ressasser, mais ça, ce sont des vrais chiffres. Ce sont des vraies choses, c'est du solide, ce n'est pas des choses qui sortent d'on ne sait pas où, qui sont des mélanges de situations, des interprétations et des mises bout à bout de récits rocambolesques. Ce sont nos acquis, c'est notre bilan. Nous en sommes fiers.

Je pense que nous en sommes fiers, MR OPEN VLD, PS SP.A, main dans la main, nous en sommes fiers. Nous portons une politique du personnel qui est moderne et qui plaît à nos agents et qui rencontre le besoin d'augmenter notre service au public.

Alors vous m'interrogez aussi sur les perspectives futures? Ça tombe bien. Perspectives futures, effectivement, nous avons décidé de revoir la gestion du personnel en profondeur et en démarrant aussi avec un travail sur le cadre organique du personnel, sorte de grande carte dynamique des ressources humaines de la commune. Il y a un grand travail à faire de ce côté-là. Nous l'avons commencé en impliquant tous les directeurs et les responsables au COGEST. Nous travaillons sur les descriptions de fonctions. Le chantier est lancé. C'est un chantier qui va prendre du temps, qui va permettre de travailler à un socle de compétences solides pour chaque fonction. Qui va donner du coup aussi la base solide pour la politique de l'évaluation et de la formation, qui sont au centre d'une politique de RH respectueuse des travailleurs et émancipatrice.

En terme de mobilité, on va aussi continuer sur l'idée de créer des chemins de carrière pour tous avec l'émancipation de nos travailleurs en ligne de mire. Ce n'est pas simple, un des prochains GT prévu avec les organisations syndicales concerne les fins de carrière parce qu'on a là un chantier majeur sur la manière de bien traiter nos aînés au travail, de pouvoir leur faire transmettre leur expérience et aussi alléger leurs conditions de travail. C'est très important, ce n'est pas évident. Ça ne se fait pas en un claquement de doigts.

Alors, enfin, je veux mentionner la politique de diversité, deux jours après le 17 mai, en cette journée de lutte contre les inégalités face à la biphobie, la transphobie, l'homophobie, toutes ces crasses qu'on a encore aujourd'hui dans notre société, malheureusement, et qui discriminent les gens. Eh bien, effectivement, nous sommes occupés aussi à mettre en œuvre une politique de diversité digne de ce nom où l'on peut améliorer la reconnaissance, le bon traitement, le bien-être des travailleurs, quelle que soit leur réalité, leur identité et afin que chacun soit respecté et bienvenu dans l'administration. C'est la manière dont nous travaillons. Nous avons aussi en chantier la structuralisation du télétravail. C'est une des priorités données à la nouvelle DRH. Ce n'est pas mince. Il y a un chantier en matière de formation. Il y a un chantier en matière de matériel. C'est un chantier très, très compliqué. Nous avons déjà amélioré la communication interne et nous y travaillons encore avec une newsletter au personnel, avec des valves renouvelées, avec un dialogue avec les organisations syndicales, j'en ai déjà reparlé qui doit continuer et qui doit encore s'améliorer, je crois, au meilleur bénéfice des travailleurs. Et puis on est aussi sur un autre point, mais qui est plus petit, plus ténu, l'instauration d'un trajet de réintégration pour tous ces travailleurs qui sont aujourd'hui en maladie longue durée, qui ne prestent pas dans l'administration alors qu'ils sont toujours membres de notre administration et que je souhaite pouvoir faire revenir dans des choses qui leur sont adaptées et qui permettent de ré exploiter leurs compétences au bénéfice des habitants.

Voilà donc, je n'ai pas la même lecture que vous sur la gestion des ressources humaines. J'ai envie de dire sans surprise et je vous laisse le dernier mot puisque c'est ce que le règlement d'ordre intérieur ordonne en matière de débat dans le conseil communal. Vous avez une réplique de trois minutes, je vous le rappelle, je vous cède la parole.

#### **M. El Khannouss :**

Madame la bourgmestre à qui j'ai rappelé des faits extrêmement précis, des faits extrêmement graves, de problématiques liées à la gestion du personnel. Vous avez évidemment esquivé les différents cas que j'ai évoqués. Vous avez parlé de toute une série de réalisations qui relèvent de la gestion normale d'une administration. Évidemment que je me réjouis que le personnel soit traité correctement ou nommé. C'est la moindre des choses. Par contre, je ne me réjouis pas du tout que vous esquiviez toutes les questions que je vous ai



posées, ainsi que les cas relativement graves que j'ai évoqués et qui risquent encore de revenir comme un boomerang, je tiens à vous le dire.

Alors, je pense que vous n'êtes pas dans une phase de remise en question parce que vous êtes la principale responsable des problèmes vécus par des personnes que j'ai évoquées sans le citer. Vous savez, il y en a un, en l'occurrence, qui a déposé plainte auprès de la justice, mais vous avez d'autres personnes qui ont été, je rappelle ce prof de citoyenneté, je rappelle tous ces membres du personnel qui ont subi votre courroux et qui aujourd'hui ne vont pas bien du tout parce que vous avez pris certaines décisions qui vont à l'encontre de l'éthique, à l'encontre de la bonne gouvernance et à l'encontre du respect de nos travailleurs, et c'est relativement grave. Et votre intervention à l'instant démontre que vous n'êtes pas prête à reconnaître vos erreurs, ce qui, évidemment, est plus que dramatique. Sachez que on n'en restera pas là. Je resterai vigilant par rapport à la manière dont vous gérez le personnel parce que je n'accepterai pas, évidemment, que vous continuiez dans cet élan-là et que vous causiez des dégâts humains qui prennent de l'ampleur de jour en jour. Vous avez parlé des différentes réalisations...

**Mme la Présidente :**

Vous arrivez au bout de vos trois minutes si vous pouviez terminer.

**M. EL Khannouss :**

J'en terminerai là, parce que c'est très intéressant. Vous avez conclu par quelque chose qui est important à mes yeux, évidemment la lutte contre l'homophobie, toute la politique de diversité. Je tiens à rappeler quand même que vous avez discriminé une fille voilée, que cela a abouti à une motion qui vous demande de modifier le règlement pour lequel vous n'avez encore rien fait. Vous deviez mettre en place un groupe de travail. Nous sommes toujours en attente depuis janvier 2021, nous sommes en mai, mais il n'y a encore rien qui a été fait. Alors si vous voulez lutter efficacement contre la discrimination et mener une politique, je dirais d'égalité des chances, commencez d'abord par respecter les conseillers qui ont voté une motion sur laquelle d'ailleurs, on reviendra très prochainement. Je vous invite à mettre rapidement en place ce groupe de travail pour avancer sur ce dossier-là.

Alors je conclus, madame la bourgmestre, attention, parce que vous êtes dans des sables mouvants. Vous êtes en train de mener une politique qui est extrêmement désastreuse pour un certain nombre de personnes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour notre administration. Et vous le savez, simplement, vous ne voulez pas le reconnaître, vous m'obligez à venir en reparler publiquement alors que ces personnes, que j'ai évoquées, vous ont envoyé des courriels, ils ont dû faire appel à des avocats pour défendre leur honneur, pour défendre leur intégrité. Et c'est vraiment dommage d'en arriver là. Alors, je vous demande de prendre vos responsabilités et de faire en sorte que le personnel de notre commune soit traité correctement, au-delà de toutes les réalisations qui, pour moi, relèvent d'une gestion tout à fait normale d'une commune, comme cela se passe dans d'autres communes du royaume. Merci beaucoup pour votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Je vous invite pour des cas précis, à rentrer quelque chose qui serait traité en huis clos, parce qu'ici, je suis extrêmement mal à l'aise de répondre sur des cas précis en séance publique. Cela n'a pas de sens. C'est même tout à fait irrespectueux.

Quant au suivi de la motion sur la question du port du voile dans l'administration, là-aussi, je considère que cette question mérite le plus grand respect et c'est la raison pour laquelle je ne la traiterai pas en vidéoconférence. Je l'ai déjà dit, ceci est sujet à manipulation.

Je vais citer encore un petit fait à l'appui. Il semble que M. Ikazban essaye de se reconnecter depuis déjà plusieurs minutes et que systématiquement, quelqu'un s'amuse à éteindre son micro et à jouer avec sa prise de position dans la réunion. Je ne traiterai pas un sujet aussi grave en vidéoconférence. Je resterai sur cette position et je suis vraiment désolée que vous ne partagiez pas ou que vous ne compreniez pourquoi.

**40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, conseiller communal CDH-CD&V, relative à la composition des cabinets. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende de samenstelling van de kabinetten. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, je vous écoute sur la composition des cabinets.

**M. El Khannouss :**

Madame la bourgmestre, vous avez pu lire dans la presse aujourd'hui que la situation est très particulière à Molenbeek. Évidemment, cette interpellation concernant la composition du cabinet fait suite à de nombreuses questions écrites que je vous ai adressées ces derniers mois afin de connaître l'état de ceux-ci. Je ne vais pas revenir sur les dizaines d'emails que je vous ai envoyés et auxquels je n'ai eu aucune réponse. Je vous ai posé un certain nombre de questions, que ce soit par rapport à ce sujet, mais de manière générale, chaque fois que je vous envoie un courriel, c'est la preuve véritablement du manque de respect que vous avez pour les citoyens d'abord, parce que j'ai le même écho de la part des citoyens. Et pour voir arriver à cette interpellation, j'ai dû faire un travail de recherche extraordinaire. J'ai dû recouper des informations. J'ai dû réinsister auprès de votre cabinet, auprès du secrétaire communal faisant fonction et avoir ainsi des bribes d'information qui m'ont permis de pouvoir comprendre cette véritable hérésie qui constitue la composition de votre cabinet qui le double, deux fois et demie, celui de l'ancienne bourgmestre. Malheureusement, malgré les nombreux emails que j'ai reçus, que je vous ai envoyé, j'ai reçu des emails après insistance, certains étaient parcellaires, soit inexacts, voire, comme je l'ai dit, pas de réponse du tout. Face à ce manque de transparence, mais aussi de mauvaise volonté de votre part, j'ai dû investiguer pour obtenir les réponses à mes questions. Quel fut mon effarement en découvrant que votre cabinet a doublé par rapport au cabinet de l'ancienne bourgmestre. Alors que celle-ci avait cinq collaborateurs avec les niveaux suivants : un A6, un A4, un A1 et deux niveaux C. Pour le niveau A 6, il y a une prime de cabinet, ce qui est une tradition, qui était octroyée pour la personne faisant office de chef de cabinet. Pour votre cabinet, c'est là la grande découverte, vous avez 9,5 équivalents temps plein. Vous avez deux niveaux A 7. Vous avez deux niveaux A 4. Vous avez deux niveaux A 1, deux niveaux C et un niveau D qui fait office de chauffeur. L'estimation que j'ai faite comme ça va louche, votre cabinet coûte aujourd'hui autour de 800.000 euros par an aux contribuables molenbeekoïses, primes et heures supplémentaires calculées évidemment, dans ce montant-là. De plus, vous avez décidé d'octroyer une prime de cabinet à une personne qui est responsable des ressources humaines, la même prime octroyée à votre chef de cabinet qui est de niveau A7. Il s'avère que de nombreux membres de votre cabinet bénéficient d'heures supplémentaires, j'en ai pris un comme exemple, alors que votre cabinet fait deux fois et demie celui de l'ancienne bourgmestre, vous avez des collaborateurs qui prennent 40 heures d'heures supplémentaires par mois, ce qui est assez étonnant, alors que la masse de travail, au contraire, n'est pas plus importante que ce que nous avons connu sous l'ancienne législature. Alors, vous comprendrez que la situation de votre cabinet pose véritablement problème, d'autant plus que nous avons de très nombreux services où il y a un déficit de fonctionnaires. Je prends l'exemple aujourd'hui du service des Etrangers. Pour avoir un rendez-vous, il faut passer par une inscription via un logiciel et on

obtient un rendez-vous après une période d'attente de 3 à 6 mois. On se croirait vraiment dans des pays sous-développés. Nous sommes d'ailleurs la seule commune du royaume qui fonctionnons de la sorte. Et je vous invite à entendre les citoyens qui n'arrêtent pas de se plaindre de tous ces dysfonctionnements liés à la manière dont on traite leurs démarches et plus particulièrement leurs démarches dans le cadre de démarches administratives.

Tout d'abord, je souhaiterais connaître les raisons qui ont fait que vous avez doublé vos membres de cabinet par rapport à l'ancienne bourgmestre ? Ceux-ci, comme je l'ai dit, ont doublé alors que le nombre d'habitants n'a pas augmenté, alors que la masse de travail n'a pas augmenté. Ensuite, si je désirais aussi connaître le coût réel de votre cabinet. Entre temps, j'ai fait quelques petites recherches et je vous ai donné un montant. Si vous pouvez me confirmer, ça m'arrangerait. J'aimerais également savoir ce qui justifie les heures supplémentaires ? Pourriez-vous me donner le détail par an de votre installation depuis votre installation du nombre d'heures supplémentaires qui ont été octroyées aux membres de votre cabinet? Pourriez-vous aussi me donner la base légale et le justificatif concernant l'octroi d'une prime importante qui a été octroyée à la responsable du service des ressources humaines. Je rappelle que cette prime est de 6.500 euros indexée, on est autour de 11.500 euros par an, ce qui est pour la même prime que pour votre chef de cabinet. Si cela se justifie, pourquoi ne pas octroyer cette prime à tous les responsables des services de notre commune qui ont le même niveau que cette personne? Pourriez-vous aussi me dire si l'ensemble des membres de votre cabinet prestent des heures de travail au sein de la commune ou si certains de ceux-ci sont détachés à l'extérieur? Si oui, combien et lesquels? Bien évidemment, j'attends avec impatience vos réponses et je vous remercie d'emblée pour la précision de celles-ci. Merci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, vous êtes extraordinaires! Tout d'abord, je vais vous dire quand même que je vais pour la première fois, parce que c'est vraiment pas du tout quelque chose que je trouve normal, en fait : je vais porter plainte au Conseil de déontologie journalistique parce que vous avez réussi à empoisonner manifestement la journaliste avec vos arguments fallacieux et vos chiffres faux. Et donc, je pense que ce qui a été fait aujourd'hui dans la presse est tout à fait incorrect.

Maintenant, je vois des mains qui se lèvent. Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. El Khannouss :**

Ce sont des anciennes mains, madame la Bourgmestre, continuez votre réponse.

**Mme la Présidente :**

Bon, s'il vous plaît que vous pouvez enlever vos mains, parce que c'est déjà assez compliqué comme ça quand il y en a qui n'apparaissent pas et d'autres qui apparaissent de manière intempestive.

Et donc bien écoutez, je pense que malheureusement, effectivement, il arrive que je ne vous réponde pas immédiatement par mail.

**M. El Khannouss :**

Mais non jamais, jamais.

## Mme la Présidente :

Monsieur, on n'est pas dans un dialogue bilatéral. En fait, je suis en train de vous répondre justement sur une question que vous avez posée dans le cadre du règlement d'ordre intérieur qui prévaut pour cette assemblée et vous répliquerai et vous aurez le dernier mot. C'est ce qu'implique ce règlement. Donc, je vais quand même essayer d'expliquer la situation. Non, le nombre d'attachés dans mon cabinet n'a pas doublé. Ça n'a aucun sens. Ce n'est pas correct. C'est non seulement factuellement incorrect, mais c'est tout à fait tendancieux et malhonnête intellectuellement puisque chacun peut compter que 5 et demi-fois 2 n'arrive pas à 9 et demi. Et je dois dire qu'en fait de neuf et demi, je ne sais toujours pas où vous l'avez eu. Parce que pour moi, on est 8,5, si on compte comme vous comptez, et je vais expliquer pourquoi, en réalité, on ne coûte pas plus cher qu'avant, et effectivement, on n'a pas la même manière de travailler qu'avant. Et peut-être que ça, ça vous gêne, libre à vous. La manière dont s'est organisée la gouvernance politique depuis cette législature, elle est simple. Elle est encadrée par une ligne directrice en terme budgétaire. Le MR VLD et le PS SP.A se sont mis d'accord pour que à aucun moment, l'ensemble des frais pour le personnel politique et je n'entends pas les mandataires par-là, j'entends bien, les personnes qui travaillent pour les mandataires, ne dépassent les sommes y allouées durant la législature précédente. Et donc ça, c'est l'accord politique et c'est l'enveloppe budgétaire. Et je pense que vous avez dû confondre différents chiffres puisqu'effectivement, l'enveloppe budgétaire totale est aux alentours des 800.000 euros pour l'ensemble des personnes qui travaillent pour les mandataires politiques dans la commune. Alors, pour votre gouverne, les chiffres qu'a extraits le service des ressources humaines, les chiffres pour 2018, donc ancienne majorité dont je dispose aujourd'hui et qui vous ont déjà été transmis, lors d'une question écrite, établissent en 2018, donc c'est précédente législature, il faut vous souvenir que j'ai moi-même débuté le 7 décembre 2018, mais à ce moment-là, je n'avais pas encore mes échevins. Ils sont venus juste après. Et le personnel politique n'était pas engagé. Par contre, le personnel de la précédente législature était là. 2018, c'est 836.000,189 €, d'après les calculs du service RH. Alors l'année 2020, qui a été examinée pour faire la comparaison qui vous avait été répondue en question écrite, montre un total de 819.260 €. En réalité, 16.000 euros à peu près deux mois au total général que ce qu'il y avait précédemment. Alors, ça vous choque, parce qu'effectivement, en termes équivalents temps plein, ce n'est pas tout à fait la même chose, en termes équivalents temps plein, l'ensemble des équipes législature précédente sur l'année qu'on a prise ici et que le GRH a exploré, s'était 13,5. L'ensemble des équivalents temps plein maintenant, c'est 14,8. Donc il y a effectivement une différence d'une unité entre les deux. Par contre, la somme vaut moins. Pourquoi, différentes choses, deux éléments principaux. Le premier élément, il y a plus de détachés de l'administration dans les équipes actuelles qu'il n'y en avait auparavant. Alors c'est peut-être un hasard, peut être parfois un choix. Je ne pense pas qu'a priori, ça puisse être très contesté. Là où il fallait les remplacer, on les a remplacés. Là où ça a été jugé peu utile de les remplacer, on ne les a pas remplacés. On a tenu compte de ça dans les calculs qu'on vous a donné. Donc ceux qui n'ont pas été remplacés. On a compté qu'il n'y avait pas de dépenses supplémentaires, s'ils ont été remplacés, on a compté qu'il y avait une dépense supplémentaire. Je pense que c'est correct et c'est la manière logique de tenir à l'œil les frais occasionnés par les cabinets. Le deuxième élément, c'est qu'effectivement, ce ne sont pas les mêmes niveaux. Donc, on a peut-être quelques hauts niveaux, mais plus aussi de bas niveau dans les équipes que ce qu'il n'y avait précédemment, ça explique une ventilation différente et des frais moindres, alors même qu'il y a une unité en ETP en plus, ce sont des calculs. Voilà, vous pouvez faire dire ce que vous voulez aux chiffres. Mais ça, c'est la réalité de ce qu'il y a sur le terrain aujourd'hui.

Alors pour terminer, effectivement, il y a autre chose qui a changé et peut être que vous avez voulu vous saisir de manière malintentionnée de ce fait, la technique a un peu changé et je pense le percevoir aussi bien au niveau de la formation politique partenaire qu'au niveau de la mienne. Il y a plus de transversalité. Il y a des personnes qui travaillent davantage en bougeant de places, en allant en fonction de ce qui sont les missions du jour, du mois ou

des six mois, par exemple, pour l'instant, on a plus de personnel politique qui va encadrer le retour de Molenbeek Sport. C'est quelque chose de compliqué. Donc, on est attentif par rapport à ça. Et donc il y a des fonctionnaires en charge et il y a aussi des politiques qui sont davantage affectés aujourd'hui à ce chantier. Et donc, peut être que ça peut donner l'impression que la centralisation est plus grande et que les choses se passent différemment. En réalité, c'est une manière de gérer qui est un choix que nous avons fait au niveau de la majorité, que vous pouvez questionner, mais que vous ne devriez pas insulter à mon avis ou vouer aux gémonies parce que c'est simplement un choix différent. Et je ne me permettrais pas de poser un jugement sur les choix qui avaient été effectués auparavant. Donc, je suis assez marrie de ce que vous manipulez les chiffres de manière extrêmement populiste, de manière à démontrer des choses qui ne sont pas correctes et à toujours enfoncer ce clou d'une soi-disant mauvaise gouvernance dans notre chef. Je pense que notre législature démontrera des résultats manifestes, des résultats incontestables et que tous ces procès seront derrière nous à ce moment-là. Je les regrette et j'en resterez là, je vous laisse à vos spéculations et à vos mauvaises intentions. Je vous en prie, vous avez la parole.

**M. El Khannouss :**

Je sais, Madame la Bourgmestre, qu'il y a des vérités qui sont bonnes à entendre. Vous êtes devenue une grande spécialiste de la manipulation des chiffres et surtout, cette capacité de botter en touche. Vous avez essayé d'enjoliver le fonctionnement de votre cabinet en nous donnant des informations totalement erronées, d'ailleurs vous avez donné des chiffres aujourd'hui. J'ai des documents en ma possession qui démontrent que c'est totalement incorrect, par rapport à ce que vous avez dit à l'instant, ça ne correspond pas du tout à la réalité. Je reviendrai vers vous très prochainement.

Par contre, je vous ai posé des questions précises, j'attends de votre part, des réponses précises. Ne vous érigez pas en victime. Je pense que tout le monde a compris que c'est devenu une de vos spécialités pour éviter d'assumer vos responsabilités, comme dans tous les dossiers d'ailleurs, tous ceux qui ne vous caressent pas dans le sens du poil, tous ceux qui ne sont pas en posture de béni-oui-oui et qui n'acceptent pas votre manière de gérer, votre manière de diriger cette commune. Vous savez, si vous faisiez des choses positives, et vous le faites, il y a des choses relativement positives que vous avez faites, et je serais le premier d'ailleurs à le saluer comme je le fais pour certains de vos collègues du Collège. Mais aujourd'hui, chaque dossier que j'évoque, c'est mon travail en tant que Conseiller communal, c'est de contrôler votre travail, de vérifier que vous respectez la législation, de vérifier que vous respectez les deniers que nos contribuables mettent à votre disposition pour gérer cette commune, et ça, c'est mon rôle, que cela vous plaise ou pas. Je vous ai posé des questions extrêmement précises par rapport au fonctionnement de votre cabinet, par rapport aux heures supplémentaires, par rapport aux faits, est-ce que oui ou non vous détachez du personnel à l'extérieur? Je n'ai pas eu de réponse. Est-ce que oui ou non...

**Mme la Présidente :**

Non, jamais, et je fais toutes des choses qui sont parfaitement légales. Et madame Aelbrecht qui nous assiste aujourd'hui, peut en témoigner puisqu'elle est la GRH et qu'elle a vue sur tout ce qui se passe.

**M. El Khannouss :**

Madame la Bourgmestre, je n'ai jamais dit que posiez des actes illégaux.

**Mme la Présidente :**

Ah, mais c'est ce que vous laissez entendre régulièrement.

**M. El Khannouss :**

Je dis simplement qu'il y a un problème de gestion et surtout de gouvernance, un problème de transparence. Vous posez des actes qui vont à l'encontre des règles élémentaires de bonne gestion. Moi, je suis désolé. Cette question que je vous pose par rapport au fait de savoir si vous détachez ou pas un membre de votre cabinet, ce n'est pas une question innocente. Vous comprendrez que j'ai évidemment posé d'autres nombre de questions. J'ai fait un certain nombre de vérifications. Il s'avère qu'il y a un des membres de votre cabinet, qui est grassement payé d'ailleurs, qui brille depuis plus de deux ans par son absence et qui apparaît de manière épisodique, et ça, excusez-moi, je suis en droit de poser la question de savoir s'il est détaché, étant donné que de nombreux responsables de...

**Mme la Bourgmestre :**

De nouveau, je suis très gênée parce que je ne sais pas de qui vous parlez, moi, les collaborateurs du cabinet, je les vois quasiment tous les jours, tous. Et donc, si vous voulez poser une question sur une personne en particulier, je vous invite à la déposer en huis clos et j'y répondrai volontiers parce que chacun des membres du cabinet aujourd'hui a ses fonctions et les exerce. Et je vous laisse le dernier mot. Et puis en va passer au huis clos ensuite.

**M. El Khannouss :**

Je vous ai posé une série de questions. Une prime de cabinet est octroyée à une responsable de service. Quelle est la base légale et qu'est ce qui justifie cette prime de cabinet ? Expliquez-moi un membre de l'administration qui reçoit une prime de cabinet, vous devez m'expliquer, c'est 11.500 euros par an.

**Mme la Bourgmestre :**

Oui, je peux vous expliquer, vous avez tout à fait raison. Ecoutez, notre haute administration est en souffrance pour l'instant, nous n'avons pas de Secrétaire communal, nous avons un secrétaire communal adjoint et nous avons des fonctionnaires qui sont volontaires, qui sont remarquables, qui sont là. Mais le travail ne manque pas. La commune a des difficultés budgétaires, on le sait. Il y a un grand nombre de chantiers, avec le Covid, la pression s'est encore aggravée. Nous avons des grands directeurs qui sont malades. Nous avons toutes sortes de situations difficiles. Donc oui, la personne qui aujourd'hui nous assiste, Mme Aelbrecht, eh bien, nous avons décidé, puisqu'elle remplace régulièrement le Secrétaire communal adjoint dans les fonctions de Secrétaire communal, de lui donner, c'était une proposition de l'administration que le Collège a suivie, de lui donner une prime, à défaut, et ça aurait coûté beaucoup plus cher, de la rémunérer selon le salaire du Secrétaire communal, à chaque fois qu'elle remplace. C'est un choix qui a été fait en bon père de famille et voilà la réponse à votre question. Et très sincèrement, je suis désolée et je suis vraiment désolée que vous posiez ce genre de questions et que je doive y répondre en dehors du huis clos. C'est tout à fait maladroit. C'est tout à fait désagréable et vos suspicions nous amènent dans des choses qui sont très désagréables. Mais voilà, chacun effectivement prend ses responsabilités et sincèrement entendre que je ne prends pas les miennes ou que je n'assume pas mes choix, alors là, je ne sais pas qui peut croire ça ici. Je pense qu'il y a très peu de gens qui peuvent vous suivre sur cette analyse, mais je vous en laisse évidemment la liberté.

**M. El Khannouss :**

Je vais clôturer, je reviendrai vers vous avec des questions beaucoup plus précises par rapport à des dossiers beaucoup plus précis que je suis en train de finaliser. Je tiens simplement à vous dire que le contrôle continuera. Je serai beaucoup plus incisif et je m'assurerai que vous gérez correctement cette commune, que ça vous plaise ou pas. Et vous

avez le devoir de répondre aux Conseillers communaux et de faire en sorte que vous gérez cette commune dans une totale transparence, dans le respect des législations et du cadre légal et pour venir à votre introduction par rapport à votre menace d'attaquer une journaliste devant...

**Mme la Bourgmestre :**

Ce n'est pas une menace, c'est décidé, je vais le faire. Ce n'est absolument pas une menace. Je l'ai avertie ce matin à la première heure, je lui ai téléphoné. Je ne fais pas les choses dans le dos des gens, moi ! Je lui ai téléphoné, je lui ai dit, ça ne va pas ce que vous avez écrit. C'est tout, ça n'est pas correct et c'est votre faute parce que vous lui avez empoisonné l'esprit. C'est votre faute, c'est votre faute !

**M. El Khannouss :**

C'est très respectueux, très respectueux de cette journaliste qui fait un travail de qualité. Mais comme elle ne va pas dans votre sens, elle fait son travail avec objectivité, ça vous pose un problème. D'ailleurs, c'est la même attitude que vous avez pour les Conseillers communaux. Quand ceux-ci ne vont pas dans votre sens, vous les empêcher de s'exprimer, vous utilisez des systèmes pour empêcher notre fonctionnement démocratique de pouvoir fonctionner au sein du conseil. Et c'est comme ça avec tous ceux et toutes celles qui ne sont pas, vous êtes une adepte de la pensée unique, vous voulez imposer votre vision, vous voulez que les gens soient des béni-oui-oui, et ça madame, ou je vous assure que vous vous trompez lourdement. D'ailleurs, vous allez le constater dans les mois à venir. Je vous remercie pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci, monsieur El Khannouss, pour votre excellent travail de contrôle de l'exécutif. Alors si je ne me trompe pas, on a terminé la séance publique. Mme Aelbrecht, c'est correct. Je n'ai oublié aucun point.

**Mme Aelbrecht, Secrétaire faisant fonction :**

Non, effectivement.

**Mme la Présidente :**

D'accord, très bien, mais écoutez, je propose qu'on remercie les équipes qui nous ont accompagnés jusqu'ici, avant de faire le huis clos, merci beaucoup ! On peut cesser la retransmission en direct. Merci aussi à tous les citoyens qui nous auraient suivis jusqu'à cette heure tardive. A bientôt, prenez soin de vous.